

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

VERS LA COUPE STANLEY  
**8 PAGES SUR LES SÉRIES**  
 SPORTS PAGES 1 À 8



1<sup>ER</sup> MATCH CE SOIR EN CAROLINE  
 LE SORT DU CANADIEN REPOSE  
 SUR CRISTOBAL HUET

## L'ANGE GARDIEN

LA CHRONIQUE DE RÉJEAN TREMBLAY  
 SPORTS PAGE 1

**ROBIN WILLIAMS**  
 HUMOUR ÉNERGIVORE  
 CINÉMA PAGE 1



## TCHERNOBYL 20 ANS PLUS TARD



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

La région de Tchernobyl est une zone morte où continue la vie. Nadezhda Kosenchouk travaillait dans une ferme collective avant l'accident. Aujourd'hui, elle n'arrive même pas à chasser ses quatre enfants pour qu'ils puissent aller à l'école. «Les industries et les gens instruits ont fui la contamination, dit-elle. Tous nous ont oubliés.»

TCHERNOBYL. RIEN QUE LE MOT FAIT **PEUR**. C'EST LÀ QU'EST SURVENU LE **PIRE DÉSASTRE NUCLÉAIRE** DE TOUS LES TEMPS: L'EXPLOSION D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE. C'ÉTAIT IL Y A **20 ANS**, PRESQUE JOUR POUR JOUR. DES **VIES BRISÉES** À L'ÉPOQUE, DES CORPS EN MIETTES ENCORE AUJOURD'HUI. **LA PRESSE** S'EST RENDUE EN **RUSSIE** ET EN **UKRAINE**. NOS **REPORTAGES** EN MOTS ET EN PHOTOS **AUJOURD'HUI** ET DEMAIN.

UNE VIE EMPOISONNÉE  
 Pages 1 à 5, cahier **Actuel**

Demain  
 LE DANGER RÔDE TOUJOURS

Notre galerie photo sur [cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca)

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**  
 Les Français nous ont déjà abandonnés sur les plaines d'Abraham. Huet est mieux de ne pas nous lâcher ce soir.

### SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES 19
Bridge, échecs et philatélie	VACANCES 21
Décès	P. ANNONCES 14 à 16
Forum	A 25 à 27
Grille des mordus	VACANCES 20
Loterie	A 24
Monde	A 22 à 24
Mots croisés	VACANCES 20
Mot mystère	VACANCES 20
Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 4
Restaurants	ACTUEL 8
Trait d'union	VACANCES 19
Vin	ACTUEL 8
Encans	AFFAIRES 8

### Météo

Plutôt nuageux, avec vents, maximum 15, minimum 7, plus de détails en page



La crise de Caledonia s'étend Les rails entre Montréal et Toronto bloqués hier

## BRAS DE FER SUR LA VOIE FERRÉE

MARTIN VALLIÈRES

TORONTO – La crise autochtone de Caledonia a eu des répercussions inattendues hier. Des milliers de passagers de VIA Rail ont été embêtés et longuement retar-

dés aux gares de Montréal, Toronto et Ottawa. De nombreux convois du Canadien National et leurs centaines de wagons de marchandises ont été coincés entre Montréal et Toronto.

Le blocage à l'aube de la voie fer-

rée la plus passante au Canada par des autochtones de l'est de l'Ontario a vite eu des effets au-delà de l'événement qui l'a motivé: la dispute territoriale et l'intervention policière de jeudi à Caledonia, à 300 kilomètres de là.

Le blocus ferroviaire a finalement été levé tard hier soir.

» Voir **CRISE** en page A2

AUTRES TEXTES  
 La Presse à Caledonia, A2 et A3

## PLUS D'ALLIANCES. MOINS DE TÉLÉCONFÉRENCES.

**LES PASSES MULTIVOLS AFFAIRES.** En une seule transaction, achetez un forfait de vols aller simple pour combler vos besoins en matière de voyage et ceux de votre entreprise. Obtenez votre passe en ligne ou auprès de votre agent de voyages.

C'est la révolution. Embarquez.

[aircanada.com](http://aircanada.com)



# CALEDONIA TENSIONS ET TRADITIONS

# UNE HISTOIRE



HUGO MEUNIER

ches empilés sur une largeur de quelques mètres. Elle coupe en deux la rue Argyle, la voie principale de cette bourgade de 8000 âmes nichée au sud de l'Ontario. Hier, une trentaine de personnes

tuer le temps, autour d'un feu de camp, plusieurs se servaient dans un sac rempli de cigarettes.

Debout sur un tas de roches, un autochtone a pris la pose, le dos bien droit, des lunettes fumées

Refoulés derrière la barricade, les médias n'ont pu circuler librement sur les lieux hier. « Pour des raisons de sécurité », a répété une porte-parole des résistants.

L'endroit en question se trouve à quelques mètres derrière la barricade. Il s'agit d'un chantier de 40 hectares sur lequel est prévu un projet de construction de 250 maisons. Le terrain est à l'origine de l'escalade de violence survenue jeudi.

La version ontarienne du club de golf d'Oka, en quelque sorte.

Après presque deux mois de siège, les autochtones qui occupaient l'endroit ont été surpris aux aurores par des dizaines d'agents de la police provinciale ontarienne.

L'opération s'est soldée par quel-

ques blessés mineurs des deux côtés et 16 arrestations. Dans l'échauffourée, les policiers ont été refoulés et les autochtones ont érigé des barricades, trois apparemment.

Un peu plus de 24 heures après, les esprits, comme la température, s'étaient un peu refroidis. En apparence du moins. « On espère que tout va se dérouler pacifiquement, mais si ça va plus loin, on est prêts à mourir pour notre terre », a laissé tomber Skonacks, un jeune membre des Six-Nations venu des États-Unis afin d'apporter son soutien. Il portait des vêtements traditionnels souples jaune et noir ornés de longues franges. Une plume transperçait son chapeau aux couleurs des Warriors. « Nous étions ici en premier », a-t-il ajouté.

## Après presque deux mois de siège, les autochtones qui occupaient l'endroit ont été surpris aux aurores par des dizaines d'agents de la police provinciale ontarienne.

occupaient en permanence la barricade, malgré des averses et le temps frisquet. Cagoulés, étendus sur les roches, vêtus de treillis militaires, armés de drapeaux des Warriors ou des Six-Nations, ils demeuraient sur le qui-vive. Pour

sur le nez même s'il faisait sombre, et une casquette sur laquelle on pouvait lire « Pride » (fierté) enfoncée jusqu'aux oreilles. L'air solennel, il s'est offert en pâture aux caméramans de la télévision et aux photographes.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE ©

Les Mohawks de Kahnawake suivent avec intérêt l'évolution de la situation à Caledonia.

## Qui sont-ils? Que veulent-ils?

HUGO MEUNIER

Située en bordure de l'autoroute 6 dans le sud de l'Ontario, la réserve des Six-Nations voisine les villes de Caledonia et Hagersville, à 25 kilomètres de Hamilton. Entre 9000 et 10 000 membres de la communauté des Six-Nations y vivraient.

Les Six-Nations sont une confédération iroquoise qui regroupe les nations Mohawk, Seneca, Onondaga, Oneida, Cayuga et Tuscarora. Plusieurs habitaient jadis au nord des États-Unis et s'étaient rangés du côté du gouvernement britannique lors de la guerre d'indépendance américaine.

Les Six-Nations revendiquent la propriété de 40 hectares situés à Caledonia sur lesquels un promoteur immobilier, Douglas Creek Estates, veut construire 200 maisons. Les manifestants

des Six-Nations appuient leur revendications sur un traité signé par la Couronne britannique en 1784.

Mais les gouvernements fédéral et provincial sont d'avis que ce territoire leur a été remis par les autochtones en 1841, pour la construction d'une route. La compagnie Henco, gestionnaire de Douglas Creek Estates, a ensuite racheté le lopin de terre ancestrale en 1992.

Aujourd'hui, les Six-Nations réclament cette parcelle de « leurs terres ». Ils ne reconnaissent pas les délimitations territoriales choisies par le gouvernement fédéral. « On veut négocier au sujet de nos terres, de nos droits et de notre survie », a résumé Clyde Pauliss, membre de la communauté.

« Tout tourne encore autour des terres ancestrales », a ajouté Janie Jamieson, en référence notamment à la crise d'Oka.

## Tentative de médiation

Un médiateur a tenté d'aider les parties à en arriver à une résolution pacifique du conflit, pendant toute la journée hier. Au moment de mettre sous presse, on ne signalait

aucune évolution dans ces négociations entre les leaders autochtones, la police et les différents paliers du gouvernement. D'après PC

## Arrestations et libérations

Des 16 résistants autochtones arrêtés durant le raid de jeudi matin, un seul, Nicolas Diabo, demeure derrière les barreaux. « Il a refusé de reconnaître la juridiction de la Cour », a souligné hier l'avocat des accusés, Christophe M. Reid. Les 16 prévenus ont défilé un à un devant un juge, au palais de justice de Cayuga. Ils ont repris leur liberté en échange d'une caution. Âgés de 20 à 45 ans, les mani-

festants devront revenir devant le juge et répondre à plusieurs chefs d'accusation, dont assaut contre des policiers et intimidation. Ils ont juré ne plus retourner sur les lieux de leur arrestation, sous peine d'être de nouveau emprisonnés. Par la bouche de leur avocat, les accusés se sont réjouis de l'échec du raid et de la survie de la résistance.

Hugo Meunier

DÉPARTS				DEPARTURES	
TRAIN	DESTINATION	EMBARQ BOARDING	DÉPART DEPARTURE	VOIE TRACK	REMARQUES/REMARKS
***** BON VOYAGE / HAVE A NICE TRIP *****					
37	ALDRERSHOT	16:30	17:00	17	"AUTOBUS/BUS SERVICE"
38	QUEBEC	17:35	17:55	15	"A L'HEURE/ON TIME" N
39	OTTAWA	17:40	18:00	19	"A L'HEURE/ON TIME"
39	TORONTO	17:45	18:15	18	"AUTOBUS/BUS SERVICE"
6	GASPE	17:55	18:15	13	"A L'HEURE/ON TIME" *
4	HALIFAX	18:00	18:30	14	"A L'HEURE/ON TIME" *
UN RAPPEL - SUP. VOS BAGAGES SANS SURVEILLANCE					
REMINDER - PLEASE ATTEND TO YOUR BAGGAGE UNATTENDED AT ANY					
ARRIVÉE				ARRIVALS	
TRAIN	EN PROVENANCE DE ARRIVING FROM	REMARQUES/REMARKS			
***** BIENVENUE A MONTRÉAL *****					
3	TORONTO	RETARDE/DELAYED			
4	OTTAWA	"ARRIVE/ARRIVED"			
7	TORONTO	RETARDE/DELAYED			
3	OTTAWA	"A L'HEURE/ON TIME"			
15	NEW YORK	"A L'HEURE/ON TIME"			
1	TORONTO	"AUTOBUS/BUS SERVICE"			
1	OTTAWA	"A L'HEURE/ON TIME"			

PHOTO FRANÇOIS ROY, LA PRESSE ©

La situation à Caledonia a des répercussions jusqu'à Montréal, où des milliers de passagers ont été embêtés et longuement retardés.

## Bras de fer sur la voie ferrée

**CRISE**  
suite de la page A1

Mais pas avant que ces manifestants autochtones, des Mohawks d'une réserve proche de Kingston, eurent obtenu l'assurance de leurs « frères et sœurs » des Six-Nations, à Caledonia, de négociations satisfaisantes avec les représentants gouvernementaux. L'enjeu? Régler une dispute territoriale de longue date qui s'est aggravée récemment, selon les autochtones, avec la construction de maisons sur des terrains qu'ils considèrent comme leurs par héritage ancestral. Entre-temps, le propriétaire de

la voie ferrée entre Montréal et Toronto, le Canadien National, avait obtenu en après-midi une injonction contre les manifestants.

Le CN a invoqué son détachement complet de la dispute territoriale de Caledonia, et par conséquent la non-pertinence de la manifestation sur sa voie ferrée.

### Manifestants

La trentaine de manifestants autochtones avaient installé leur blocus à un passage à niveau à Marysville, près de Kingston, avec un autobus scolaire repeint et transformé en campement mobile.

Ils avaient aussi disposé des tas de rondins et allumé des feux de camp près des rails.

Malgré sa teneur relativement modeste, ce blocus ferroviaire s'est toutefois vite avéré très lourd de conséquences. VIA Rail a dû annuler les trains entre Montréal et Toronto, ainsi qu'entre Toronto et Ottawa.

Ainsi, en ce vendredi, la journée la plus active de la semaine, 24 départs ont été touchés. Selon VIA, il a fallu dépanner rapidement près de 4000 voyageurs entre les trois villes. Ceux qui avaient des réservations ont été transportés dans des dizaines d'autocars nolisés à la hâte. À la

gare centrale de Montréal, vers 17h hier, la file était longue pour monter dans l'un des autocars alignés dans la rue Viger.

« C'est l'enfer! », s'est emportée Sonia Roy, dernière de la file ligne. « Ça va me coûter 300 \$ pour me rendre à Toronto... en autobus! »

Devant elle, Pavel Dotruva préférait voir le bon côté des choses. « J'ai un livre à lire, a-t-il dit. Je vais peut-être même avoir le temps de le finir... »

Au Canadien National, qui fait circuler chaque jour une vingtaine de trains de marchandises entre Montréal et Toronto, on faisait état hier soir de 24 convois d'au moins 100 wagons chacun qui avaient été bloqués entre les deux villes.

Le CN avertissait aussi ses clients d'un retard d'au moins 24

heures pour l'arrivée de leur cargaison à destination, après la reprise du trafic ferroviaire.

### Réseau nord-américain

Les voies ferrées jumelles entre Montréal et Toronto constituent l'un des tronçons les plus importants du réseau nord-américain du CN.

C'est par ces voies que transite une part considérable des marchandises entre le port de Montréal et les villes de la région des Grands Lacs, dont Toronto, Detroit-Windsor et Chicago.

Au port de Montréal, la porte-parole, France Poulin, indiquait en fin de journée hier que le blocus n'avait pas eu d'impact immédiat sur les activités de transbordement.

Avec Hugo De Grandpré à Montréal.

# CALEDONIA TENSIONS ET TRADITIONS

## DE TERRITOIRE

### Derrière la barricade

Sous l'oeil d'une escorte vigilante, *La Presse* a pu visiter les installations des résistants sur le chantier au coeur du litige. L'endroit grouille surtout de jeunes. « On leur enseigne nos traditions dès leur jeune âge. Les femmes donnent la vie et les hommes sont ici pour nous défendre », a expliqué Janie Jamieson, une des rares personnes autorisées à parler aux journalistes.

Des abris de fortune en toile et une cuisine permanente ont été érigés sur les lieux depuis le début de l'occupation, en février.

Quelques tentes et même un tipi ont été érigés avec l'arrivée de membres des Six-Nations provenant de l'extérieur.

Assis autour d'un feu en train de mourir, quelques manifes-

tants s'échangeaient les articles de journaux qui font état de leur situation. Tout près, deux jeunes hommes qui n'avaient rien d'autochtone jouaient aux échecs. Autour, des véhicules tout-terrain et des jeeps décorées de dra-

**« Je trouve très ironique que le gouvernement dise souhaiter un dénouement pacifique alors que des armes sont pointées contre nous. »**

peaux des Warriors soulevaient la poussière en circulant.

Selon Janie Jamieson, les résistants ne sont pas prêts à plier bagage. Tout dépend des politiciens, qui, selon eux, ont toujours bafoué leurs droits ancestraux. « Je trouve très ironi-

que que le gouvernement dise souhaiter un dénouement pacifique alors que des armes sont pointées contre nous », a-t-elle souligné, en parlant de la présence policière à une vingtaine de mètres de la barricade.

Plusieurs résistants, surtout des jeunes, étaient quant à eux armés de bâtons.

Sur les dents, ils disent être prêts à aller aussi loin qu'il le faudra. Et le siège pourrait durer longtemps malgré les négociations qui ont eu cours hier entre

des représentants des Six-Nations et les deux ordres de gouvernement. « On est déjà ici depuis 500 ans, alors... » a fait savoir Clyde Pauliss, un membre de la communauté.

### « Je savais que ça allait dégénérer »

À Caledonia, plusieurs citoyens avaient prévu le coup en voyant le siège s'éterniser. « Tout comme la majorité des gens, je savais que ça allait dégénérer », a expliqué Barb Agostino. Elle se dit effrayée par la tournure des événements. À ses yeux, les relations entre les gens de Caledonia et ceux de la réserve ont toujours été bonnes... jusqu'à un certain point. « On vit nos vies en harmonie, mais il y a

des frontières qu'on ne peut franchir », a-t-elle dit.

Pour sa part, la mairesse de Haldimand — une région de 41 000 habitants qui abrite Caledonia — est attristée par la situation. « On est de bons voisins depuis 300 ans. Nos enfants vont à l'école ensemble, on fréquente les mêmes restaurants, les mêmes soirées », a expliqué Mary Trainer.

De leur côté, les policiers ont préféré demeurer en retrait hier. Les relations entre ces derniers et quelques résistants ont même été cordiales. Les policiers n'auraient pas l'intention de frapper à nouveau puisque le noyau radical aurait déjà été neutralisé.

Mais une étincelle suffirait pour remettre le feu aux poudres. La hache n'est pas enterrée bien loin.



Un membre du clan des Six-Nations monte la garde à un barrage routier.

PHOTO J.P. MOCZULSKI

## Kahnawake aux aguets

« On ne veut pas d'un deuxième Oka »

HUGO DE GRANDPRÉ

Les autochtones de Kahnawake suivent de très près les incidents de Caledonia. Souhaitant une résolution pacifique du conflit, ils n'excluent cependant pas la possibilité d'intensifier les moyens de pression au cours des prochains jours.

« La communauté est furieuse, a confirmé hier Kenneth Deer, rédacteur en chef du journal local *Eastern Door* et aussi porte-parole de l'institution traditionaliste Longhouse.

Un drapeau des Warriors a été hissé jeudi à chaque entrée de la réserve. Le même jour, des Mohawks, aidés de peacekeepers, ont bloqué le pont Honoré-Mercier pendant une vingtaine de minutes, le temps d'accrocher le même drapeau à la vue des automobilistes.

Hier, des réunions à huis clos ont eu lieu durant la journée

pour décider de la suite des événements.

On se gardait bien dans la réserve de dévoiler les actions envisagées. On assure cependant qu'elles seront pondérées.

« On ne veut pas d'un deuxième

**« Espérons que ce gouvernement entendra raison cette fois-ci et prendra la voie des négociations plutôt que de mettre la sécurité des gens en danger. »**

me Oka, a insisté le porte-parole du conseil de bande de Kahnawake, Joe Delaronde. Vous ne voulez pas le voir et nous ne voulons pas le voir. »

Pas question, non plus, de bloquer le pont Mercier de nouveau, du moins pour l'instant. Selon les deux hommes, les moyens de pression prendront surtout la forme de feux de camp et de manifestations le long des routes, du moins dans

les premiers temps. « Bien entendu, il est toujours préférable de ne pas vous dire d'avance ce que nous comptons faire », a lancé Kenneth Deer avec un sourire.

« Pour l'instant, nous prôtons

une résolution pacifique du conflit », a ajouté M. Delaronde. La même position a été reprise par toutes les personnes rencontrées hier.

« Espérons que ce gouvernement entendra raison cette fois-ci et prendra la voie des négociations plutôt que de mettre la sécurité des gens en danger », souhaitait Tim Lahache, un résident de Kahnawake rencontré dans la rue.

Le chantier de construction de Douglas Creek Estates est occupé par des membres de la communauté autochtone de Six-Nations depuis le 28 février dernier. Seize personnes ont été arrêtées jeudi matin lors d'un

raid de la police ontarienne. Depuis, les Mohawks sont aux aguets. Certains plus que d'autres.

Plusieurs résidents de Kahnawake, femmes, enfants et warriors, sont déjà à Caledonia pour prêter main-forte aux Mohawks d'Ontario.

Sur un chantier de construction du village, Jimmy Jacobs n'attend qu'un autre coup d'éclat de la police ontarienne pour sauter

dans sa vieille camionnette, où trône fièrement une tête de warrior.

« J'y étais en 1990 et j'y serai encore cette fois », a-t-il lancé d'un ton sans appel. « Vous voulez des preuves ? » demande-t-il. Vous n'avez qu'à regarder sur Internet, où une vidéo le montre en 1990, se battant avec un militaire canadien et le jetant dans le fleuve.

À ses yeux, ce conflit-ci n'est pas différent : « Ce sont nos terres et ils n'ont pas le droit de construire dessus. S'ils veulent un autre Oka, ils vont avoir un autre Oka. »



**BLOCUS MOHAWK**  
Nos photos sur  
[www.cyberpresse.ca](http://www.cyberpresse.ca)

**Il y a des gestes qui valent une vie.**



**Combien valent les gens qui posent ces gestes ?**

Admettons simplement que la contribution de nos médecins spécialistes à la santé des patients du Québec doit être reconnue à sa juste valeur.



**FÉDÉRATION  
DES MÉDECINS  
SPÉCIALISTES  
DU QUÉBEC**

**Des gens de valeur**

[www.fmsq.org](http://www.fmsq.org)



## ACTUALITÉS

## VIEUX-MONTRÉAL

# Des règles plus strictes pour les conducteurs de calèches

SARA CHAMPAGNE

Montréal prévoit faire un grand ménage dans le Vieux-Montréal afin d'atténuer les tensions entre les citoyens, cochers, amuseurs publics et restaurateurs.

Dans ce but, l'arrondissement de Ville-Marie est à mettre sur pied une table de concertation. Son objectif : revoir et resserrer les règles entourant l'animation dans le quartier historique dès l'été 2007.

L'Association des résidents du Vieux-Montréal a gagné une manche cette semaine, quand la ville-centre a accepté d'augmenter les tarifs des tours de calèches et de racheter des permis pour faire passer leur nombre de 48 à 35. Mais la présidente par intérim de l'Association, Ginette Major, veut que la Ville aille plus loin en imposant un uniforme à tous les cochers et en éliminant les « calèches à pompons roses, aux guirlandes défraîchies ».

L'an dernier, Ville-Marie a remis 21 constats d'infraction à des cochers. Huit conducteurs de calèche contrevenaient à l'article 9 du règlement sur les véhicules hippomobiles, qui stipule qu'un cocher doit porter une chemise propre, boutonnée, avec des manches longues, et avoir son permis sur lui. Le maire de l'arrondissement, Benoît Labonté, soutient que les règlements touchant l'utilisation du domaine public seront appliqués plus vigoureusement cet été.

## Amuseurs désorganisés

Sur la place Jacques-Cartier, les restaurateurs demandent depuis des années que les règles d'animation soient révisées. La Ville de Montréal avait d'ailleurs tenu des consultations publiques à ce sujet au printemps dernier. On prévoyait notamment augmenter tous les permis de 300 \$.

Une des suggestions retenues était d'installer les musiciens et artistes-peintres à l'écart, sur la place de la Dauversière. Mais l'idée est tombée à plat quand une nouvelle administration a été élue dans Ville-Marie, en novembre dernier.

Ce retour à la case départ ne fait pas l'affaire du président de l'Association des commerçants de la place Jacques-Cartier, Éric Luk-



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

Les calèches et autres attractions du Vieux-Montréal ne sont pas faciles à concilier avec la quiétude des résidents.

senberg, qui réclame une programmation à heures fixes pour l'animation.

« On va encore perdre des milliers de dollars en parlote sur le dos des contribuables, déplore M. Luksenberg, propriétaire du restaurant Saint-Amable. J'ai pignon sur rue depuis 25 ans sur la place

Jacques-Cartier et rien n'a changé. Nous, tout ce qu'on veut, c'est de l'animation encadrée, pas juste quand il fait beau et que ça fait l'affaire des artistes. »

Artiste sur la place Jacques-Cartier depuis 19 ans, Mick Petritsis chante en s'accompagnant à la guitare acoustique. Année après

année, il enfonce le règlement qui interdit l'usage d'un amplificateur de son. Mais il ne voit pas comment il pourrait être entendu autrement. Il affirme qu'il n'a pas reçu de constat d'infraction l'été dernier.

« Je pense que cette table de concertation est le début de la

fin pour nous, craint l'artiste à l'allure de gitan. Je ne comprends pas pourquoi on dérange. Il me semble que les gens qui achètent un condo dans le Vieux-Montréal devraient savoir que l'animation fait partie du quartier. Ici, ce n'est pas l'Île-des-Soeurs. »



## Décrochez un bon taux

Respirez, voici un prêt hypothécaire de 5 ans à un taux fixe de 5,40%.

Récoltez jusqu'à 450 milles de récompense AIR MILES<sup>MD</sup>†2.

Passez en succursale, appelez au 1877 225-5266 ou visitez le [bmo.com/offre3c](http://bmo.com/offre3c).

Rendez-vous sur [bmo.com/specialistehypothecaire](http://bmo.com/specialistehypothecaire) pour trouver un spécialiste prêt à vous rencontrer.

BMO  Banque de Montréal

On écoute. On propose. Profitez.<sup>™</sup>

## Colloque des maires francophones: aider les jeunes

SARA CHAMPAGNE

Tournant autour des jeunes, de l'école et du développement local, le colloque de l'Association internationale des maires francophones s'ouvre demain à Montréal. Sous la présidence du maire de Paris, Bertrand Dalanoë, avec la vice-présidence du maire de Montréal, l'événement regroupera les maires de 150 villes de la francophonie.

Le maire Gérald Tremblay entend profiter de l'événement pour faire valoir certaines réalisations de Montréal, en offrant notamment une visite du complexe environnemental de Saint-Michel/TOHU et des grands parcs de Montréal. Mais le maire voit plus loin, en voyant le colloque comme l'occasion de trouver des moyens d'engager la métropole dans l'éducation des jeunes.

### Partenariats

« Le décrochage scolaire et la pauvreté nous touchent directement, explique M. Tremblay. Sans s'immiscer dans les compétences gouvernementales, il faut trouver un moyen d'établir des partenariats. »

Dans le cas du projet du Taz Mahal — temple de la planche à roulettes — le maire de Montréal voudrait par exemple y inclure une bibliothèque et un service d'aide aux devoirs. « On pourrait aussi trouver un moyen d'occuper les locaux de la commission scolaire de Montréal, qui sont vides l'été, ajoute le maire. Nous sommes toujours dans le curatif, et je crois qu'il faut aller vers le préventif. » Le colloque se déroulera du 23 au 26 avril.



L'AVENIR DE GLENMOUNT

Québec et Montréal prêts à reparler de défusion

ÉRIC CLÉMENT

Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal sont prêts à rouvrir la boîte de Pandore des défusions municipales : la ministre des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, et le maire de Montréal, Gérald Tremblay, acceptent la possibilité que les résidents du quartier montréalais de Glenmount tiennent un référendum sur son annexion à la ville de Mont-Royal.

Toutefois, « même si le référendum est positif, la ministre décidera si elle en accepte les résultats après avoir pris le temps de consulter la Ville de Montréal », prévient Jonathan Trudeau, l'attaché de presse de M<sup>me</sup> Normandeau.

Le maire Gérald Tremblay s'opposera à l'annexion du quartier situé dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, mais il n'est pas contre l'organisation, sur un territoire dont il a la charge, d'un référendum par Mont-Royal.

« Ultimement, il appartient aux citoyens de Glenmount d'entreprendre quelque démarche que ce soit », affirme-t-il dans un communiqué, ajoutant même, bon prince : « Il est également certain que si la Ville de Mont-Royal désire manifester son intention d'étendre les limites de son territoire et au ministère des Affaires municipales d'y donner suite, il appartient à la mairesse de cette nouvelle ville de déclencher le processus référendaire requis sur son territoire et au ministre des Affaires municipales d'y donner suite. »

À la charge de Mont-Royal

Mais Maxime Chagnon, attaché de presse du maire, précise que c'est bel et bien Mont-Royal qui organisera le référendum à Glenmount.

La balle est donc dans le camp de la mairesse de Mont-Royal, Vera Danyluk. En entrevue avec *La Presse*, hier, elle a dit que la question de l'annexion sera prochainement discutée en caucus avant de faire l'objet d'une consultation publique dans sa ville.

« Je pense que les citoyens de Mont-Royal seraient d'accord pour annexer ce territoire si cela n'ajoute pas un fardeau fiscal à notre ville », dit-elle.

Mais en cas d'annexion, les citoyens de Glenmount auront à payer leur dette locale, environ 400 000 \$, selon M<sup>me</sup> Danyluk, plus la part du quartier de Glenmount correspondant à la dette à long terme de Montréal.

D'abord un règlement

Pour qu'une annexion soit possible, il faudra que le conseil municipal de Mont-Royal adopte un règlement.

Montréal s'opposera alors à cette annexion et un référendum consultatif sera déclenché à Glenmount par Mont-Royal.

Les 2000 citoyens de Glenmount ont fait partie de Mont-Royal quand cette ville défusionnée était un arrondissement, soit de 2002 à 2006.

Selon Francine Brodeur, qui souhaite l'annexion avec les citoyens de l'Association communautaire de Glenmount, le déneigement et le nettoyage des rues sont mieux faits par Mont-Royal que par Montréal.

« Pour ce qui est de la police, on est déjà avec le PDQ 24, qui est le poste de police de Mont-Royal », ajoute-t-elle.

« Le maire de l'arrondissement, tous les élus de l'arrondissement et la Ville de Montréal s'engagent activement à maintenir et à consolider des liens étroits avec les résidents du secteur afin de leur offrir un milieu de vie de qualité », dit le maire Tremblay, qui fait remarquer que le taux de taxation de Glenmount est passé de 1,97 \$ les 100 \$ d'évaluation en 2002 à 1,53 \$ en 2006.

COURRIEL  
Pour joindre notre journaliste  
eric.clement@lapresse.ca

Arrondissements fauchés: Tremblay promet de l'argent et des solutions

SARA CHAMPAGNE

Le maire Gérald Tremblay se range derrière les arrondissements qui se disent fauchés et prépare une action musclée afin de redresser la situation.

entrevue avec *La Presse*, il a promis de l'argent frais, mais surtout des solutions.

« Évidemment, ça va demander une injection importante d'argent frais dans un contexte où nos ressources financières sont limitées, mais nous avons une ouverture d'esprit afin d'évaluer les coûts réels des services », a dit le maire.

Déjà, Montréal envisage de regrouper des services, comme le nettoyage, le déneigement, le recyclage, le ramassage des ordures ou l'entretien des parcs. La mobilité des cols bleus d'un arrondissement à l'autre est aussi à l'étude, a appris *La Presse*.

La Commission sur les finances, les services administratifs et le capital humain de la Ville a reçu le mandat de consulter les maires d'arrondissement.

Les trois mairesses

Cette décision fait suite au front commun, le mois dernier, des trois mairesses des arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau-Mont-Royal et du Sud-Ouest.

Les mairesses, qui ont obtenu une rencontre avec M. Tremblay et le numéro 2 de l'administration, Frank Zampino, ont présenté une étude d'un chercheur de l'Université Laval qui critique la méthode de calcul de la Ville.

Selon les conclusions de l'expert François Des Rosiers, le budget dit « dynamique et évolutif » ne tient pas compte des coûts réels.

« Dans le cas de l'entretien des rues, il faudrait par exemple prendre en considération la densité de la circulation au lieu de calculer les kilomètres de rue, explique le



Le maire Gérald Tremblay en compagnie du numéro 2 de son administration, Frank Zampino.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, ARCHIVES LA PRESSE ©

maire Tremblay. Je pense que les points soulevés (dans l'étude) sont légitimes, mais ça va prendre du temps. »

La mairesse de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Lyn Thériault Faust, explique que son arrondissement dépense 5,7 millions par année pour l'entretien de 83 bâtiments, dont le château Dufresne, alors que ça ne rapporte pas un sou.

Elle ne s'attend pas à des changements au prochain budget mais espère des sommes additionnelles en 2008.

« On ne croit pas au père Noël, dit Mme Thériault Faust. Mais je suis encouragée par la rencontre avec le maire. Et je suis prête à concéder l'autonomie de mon ar-

ondissement pour regrouper des services afin de mieux servir mes citoyens. »

Mme Thériault Faust ne sait pas s'il s'agit d'un hasard mais, au lendemain de la rencontre avec le maire, son arrondissement a reçu une enveloppe supplémentaire de 260 000 \$.

Le mois dernier, le comité exécutif lui avait refusé une somme de 600 000 \$ afin de boucler ses opérations de déneigement.

Regroupements

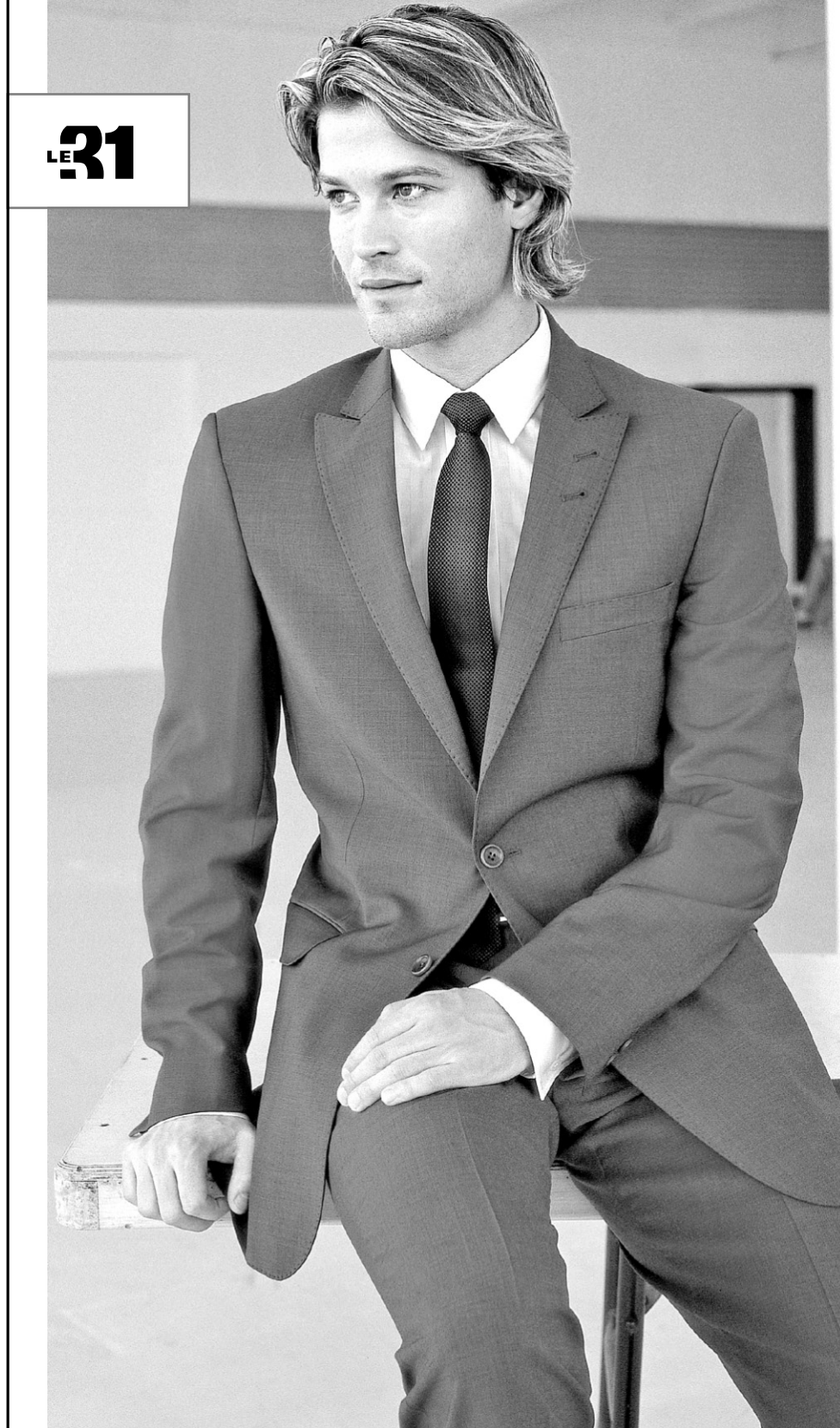
Du côté de la mairesse du Plateau-Mont-Royal, Helen Fotopoulos, des discussions ont déjà été amorcées avec des arrondissements voisins, tels Outremont, Rosemont—Petite-Patrie et Ville-

Marie afin de regrouper des activités.

Les arrondissements de Lachine et de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce seront aussi mis à contribution.

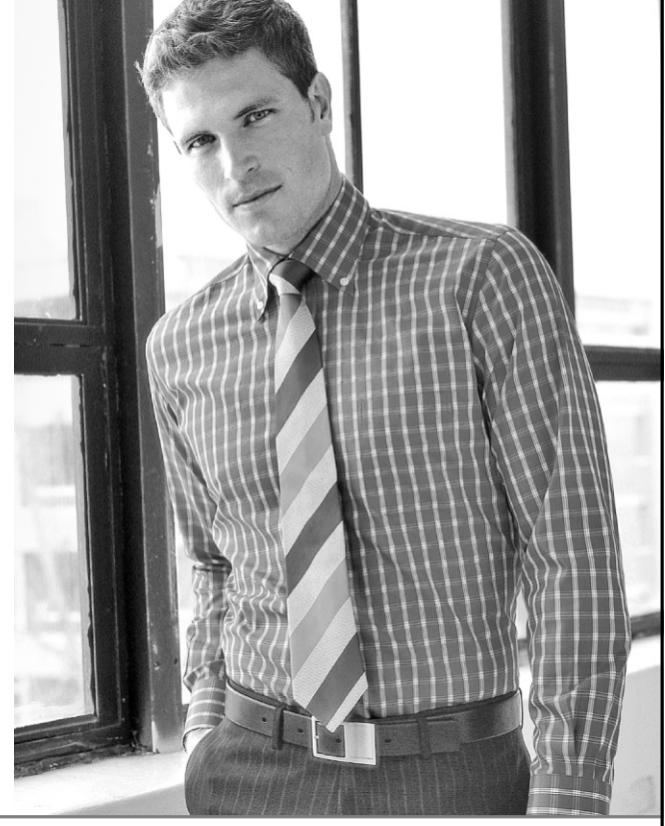
Par ailleurs, la mairesse du Plateau s'appête à annoncer une démarche de « budget participatif », qui vise à faire participer les citoyens à l'élaboration du budget touchant les infrastructures (Programme triennal d'immobilisations).

Dès le mois de mai, les citoyens seront conviés à des ateliers où seront déterminées leurs priorités. Ce genre d'exercice prébudgétaire a déjà été fait dans une ville du Brésil, mais c'est un précédent au Québec.



LE COMPLET  
**COL AIGU  
SURPIQUÉ**  
199.95

À prix exceptionnel, un complet aux lignes modernes et raffinées avec son nouveau revers piqué effet main, sa coupe cintrée à fentes latérales et son pantalon taille basse sans plis. Laine légère additionnée de lycra pour un très grand confort et une tenue sans reproche. Noir ou gris. 36 à 44. Une exclusivité du 31. Chemise 59.95, cravate 45.00



LA CHEMISE  
**CARREAUX  
GRILLAGE**  
59.95

De notre collection exclusive de chemises classe affaires en pur coton, un style col boutonné, à motif tissé en bleu et blanc, rehaussé d'une ligne noire. 14 1/2 à 17 1/2 manches régulières et longues. Rég. 88.00 Cravate 29.95



LA CHEMISE  
**PUR LIN  
LAVÉ**  
49.95

Le lin annonce définitivement le beau temps et cette saison, le 31 le propose dans une version 9 à 5 avec une chemise de forme classique à col pointu que l'on peut porter sous les vestons. Blanc, noir, crème, lime, ciel, rose. P.m.g.t. Rég. 78.00

Consultez notre catalogue printemps 2006 maintenant en ligne



www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

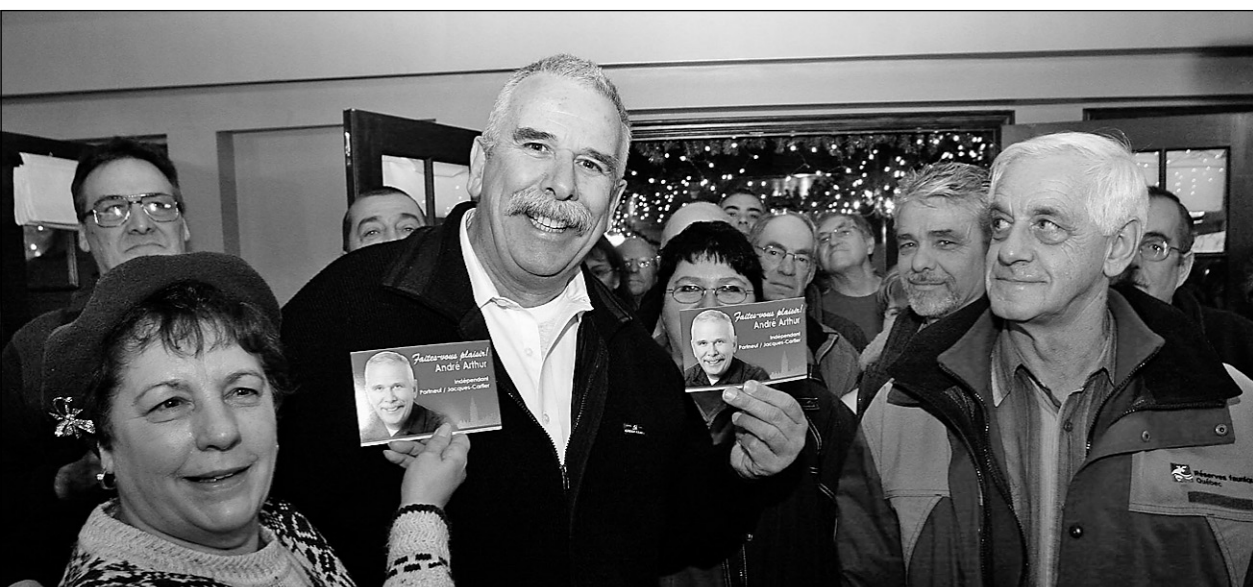


PHOTO RAYNALD LAVOIE, LE SOLEIL

Le passé vient hanter le député indépendant de Portneuf.

# André Arthur devra verser plus de 220 000\$ à des chauffeurs de taxi

PATRICIA CLOUTIER  
LE SOLEIL

Son passé d'animateur de radio vient hanter André Arthur. Le député indépendant de Portneuf et son ex-employeur, Métromédia CMR, sont condamnés à verser plus de 220 000 \$ aux chauffeurs de taxi d'origine haïtienne et arabe, pour des propos offensants tenus en ondes en 1998.

Ce jugement de la Cour supérieure du Québec est tombé jeudi, au palais de justice de Montréal. Il fait suite à un recours collectif initié par Farès Bou Malhab, président de l'Association professionnelle des chauffeurs de taxi du Québec. Selon lui, les propos tenus par M. Arthur étaient blessants et humiliants.

Dans son émission du 17 novembre 1998, alors qu'il était animateur du matin à l'ancienne station CKVL de Montréal, André Arthur s'est laissé aller à plusieurs commentaires sur l'industrie du taxi.

« Comment ça se fait qu'il y a tant d'incompétents puis que la langue de travail, c'est le créole puis l'arabe ? » a-t-il demandé. Il a également utilisé les termes « ti-nègre » et « fakirs » pour faire référence aux chauffeurs en question.

Au cours de ce même entretien avec une auditrice, André Arthur a dit que « le taxi est devenu vraiment le tiers-monde du transport en commun à Montréal ».

Il a aussi soutenu que les chauffeurs de taxi étaient arrogants, « en particulier les Arabes », avant d'ajouter que les taxis sentaient mauvais dans la métropole.

André Arthur a même sous-entendu qu'il y avait de la corruption dans le milieu. « Moi, moi, mon doute, c'est que les examens, bien, ils s'achètent. »

Dans sa défense, André Arthur s'est excusé d'avoir peut-être offensé ou blessé certaines personnes, tout en soutenant qu'il voulait adresser ses reproches à l'ensemble de l'industrie montréalaise du taxi.

De même, il a prétendu que les expressions « ti-nègre » ou « fakir » étaient imprudentes, mais pas racistes. Ce ne sont toutefois

pas les conclusions du juge Jean Guibault qui, dans son jugement de 33 pages, soutient que ces propos étaient diffamatoires et racistes. Il ajoute qu'il est d'intérêt public de parler de l'industrie du taxi, mais qu'il n'y a pas de raison de cibler expressément les chauffeurs de taxi arabes et haïtiens.

Environ six mois après avoir tenu ces propos, André Arthur quittait la station CKVL pour revenir animer à Québec.

## Indemnisé

Sur la somme à verser, qui devrait avoisiner les 300 000 \$ avec les intérêts et les dépens, André Arthur ne devra payer de sa poche que 50 000 \$.

C'est que du temps qu'il était employé de la station CKVL, l'animateur avait pris soin de signer un contrat très clair avec Métromédia CMR, qui l'indemnifiait de toute poursuite.

L'indemnisation pour dommages moraux consentie par la Cour est de 200 \$ pour chaque chauffeur de taxi dont la langue maternelle est l'arabe ou le créole et qui avait un permis en vigueur lorsque les propos ont été prononcés. Le tribunal a évalué qu'ils étaient environ 1100.

Toutefois, le juge Guibault n'a pas accepté la demande de l'Association professionnelle des chauffeurs de taxi du Québec d'ajouter des dommages punitifs ou exemplaires aux dommages moraux.

Le versement des 220 000 \$ est suspendu jusqu'à ce que l'Association ait déterminé de quelle façon elle va redistribuer l'argent aux chauffeurs.

Farès Bou Malhab avait déposé son recours collectif en 1999, mais la Cour supérieure avait refusé de l'entendre. En 2003, la Cour d'appel a cassé ce jugement et demandé que le recours collectif soit entendu.

Sur les ondes de NTR, M. Malhab s'est dit très content de la décision. « Il ne faut pas qu'on vise les gens et qu'on incite à la haine contre un groupe et l'industrie », a-t-il souligné.

Il n'a pas été possible de joindre André Arthur ni ses avocats hier soir.

Avec La Presse Canadienne

# IMPORTANTE VENTE AUX ENCHÈRES

**EXPOSITION**  
Les samedi et dimanche 22 et 23 avril, de 10 h à 17 h  
**VENTE AUX ENCHÈRES**  
Le dimanche 23 avril à 13 h et  
du lundi 24 au jeudi 27 avril à 19 h  
(chaque soir)



Suzor-Coté



Lustres en cristal

OUVERT AU PUBLIC, TOUS SONT INVITÉS!



John Little



Henri Masson



René Richard



J.-P. Lemieux



Stanley Cosgrove



2,39 carats  
Bague à  
diamant



7,43 carats  
Bague à  
saphir



2,65 carats  
Boucles d'oreilles  
diamantées



**GRANDES  
AUBAINES**



MEUBLES NEUF ET ANCIENS



Rolls-Royce  
Silver Spur 1989



Fontaines en bronze



Lampes en  
vitrail



Superbe unité murale

5500, rue Paré



www.empireauctions.com



(514) 737-6586

Pour se mesurer à nous, la concurrence a dû hausser ses standards.

**429 \$** /mois\*

6104 \$ comptant  
0 \$ dépôt de sécurité

Location  
39 mois

MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
499 \$	3416 \$
588 \$	0 \$

# Blague déplacée à l'aéroport

GUY BENJAMIN  
LE SOLEIL

« Nous, depuis le 11 septembre, on ne rigole plus avec ces choses-là. »

C'est en ces termes que le juge André Plante s'est adressé à Maud Houdot-Dolique, arrêtée la veille à l'aéroport de Québec après avoir fait une mauvaise blague sur le transport d'armes.

« J'ai fait une énorme bêtise », a reconnu la touriste française de 54 ans, dont le retour à Paris a été retardé de quelques jours. La femme a expliqué que l'agent des douanes était souriant lorsqu'il lui a demandé si elle transportait des matières dangereuses ou des armes dans ses bagages au moment de passer le poste de contrôle à l'aéroport.

Sur un ton qu'elle voulait blagueur, elle a donc répondu oui. Et oui une deuxième fois que le contrôleur a reposé la question pour être bien sûr de la réponse.

Arrêtée jeudi soir, la femme, qui habite la région parisienne, n'a été libérée qu'en fin d'après-midi hier. Le juge Plante s'est montré clément en accordant une absolution inconditionnelle à la touriste venue à Québec pour visiter sa fille en stage ici.

Ainsi, la femme s'en tire sans casier judiciaire, ce qui pourra lui permettre de continuer à voyager. Le juge Plante l'a d'ailleurs invitée à revenir.

Avant la comparution devant le tribunal, la fille de l'accusée avait fait un don de 100 \$ au centre d'aide aux victimes d'actes criminels. De plus, a fait valoir l'avocate de la défense, M<sup>me</sup> Nathalie Duchesne, M<sup>me</sup> Houdot-Dolique devra payer un autre billet d'avion pour retourner chez elle. « Ce qui ajoute à la lourdeur de la peine. »

En moins de deux mois, Mme Houdot-Dolique est la cinquième personne, dont quatre touristes français, arrêtée à l'aéroport Jean-Lesage à la suite d'une blague sur le transport d'armes.



## Le Cadillac SRX 2006 à transmission intégrale

Moteur V6 VVT de 3.6L développant 255 HP • Boîte automatique à 5 vitesses et fonction manuelle • ABS aux quatre roues avec fonction d'assistance au freinage d'urgence • Antipatinage toutes les vitesses avec interrupteur • Système de correction de la trajectoire StabiliTrak • Groupe sièges et mémorisation • Sonar de recul • Radio par satellite XM<sup>®</sup>

**Privilèges Cadillac:** Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, Service de communication et d'assistance OnStar intégré au véhicule avec abonnement au plan Orientation et Dépannage pendant un an.



Meilleur VUS de luxe 2006, Car and Driver. Pour la troisième année consécutive



**CADILLAC SRX**  
NOUVELLE RACE



visitez onstar.ca

**CANCER**  
 Pour en savoir plus sur le cancer, allez sur  
[www.cyberpresse.ca/sante](http://www.cyberpresse.ca/sante)



# Les études se contredisent sur un médicament anticancer utilisé en fertilité



Le Femara, aussi connu sous le nom de létrozole, est contre-indiqué pour les femmes désireuses de devenir enceintes.

LOUISE LEDUC

Une nouvelle étude réalisée par des médecins de cliniques canadiennes de fertilité conclut que le Femara, conçu pour le traitement du cancer, peut aussi être utilisé en procréation assistée sans risque de malformation pour le bébé. Santé Canada et la pharmaceutique Novartis, qui produit le médicament, continuent cependant de le contre-indiquer à toute femme désireuse de devenir enceinte.

Le Femara, aussi connu sous le nom de létrozole, est approuvé au Canada pour le traitement des femmes ménopausées ayant le cancer du sein. Au fil des ans, des médecins en fertilité ont découvert que cette pilule avait aussi pour vertu d'induire de meilleurs taux de grossesse que les médicaments prescrits jusque-là en procréation assistée. Ils se sont donc mis à la prescrire à des femmes en santé qui avaient du mal à procréer.

En novembre, bombe au Congrès international sur la médecine reproductive, à Montréal : trois médecins québécois spécialisés en fertilité rendent compte de leur étude selon laquelle 4,7 % des bébés de leur échantillon nés après traitement de leur mère au létrozole avaient des malformations motrices ou cardiaques alors que, dans la population en général, on estime ce taux à 1,8 %, disait alors le coauteur de l'étude, Marinko Biljan.

Un autre groupe de médecins canadiens s'est alors mis au travail et a mené une autre étude retraçant 911 bébés nés au Canada entre 2001 et 2005. Parmi eux, 514 étaient nés après que leur mère eut pris du létrozole comme traitement de fertilité, et 397 après que leur mère se fut fait prescrire du clomifène, un autre médicament répandu en procréation assistée.

Résultat : le nombre de malfor-

mations graves chez les bébés dont la mère avait pris du létrozole s'est révélé en fait moins élevé (1,2 %) que ceux dont la mère avait pris du clomifène (3 %).

Joint par téléphone, le Dr Togas Tulandi, coauteur, a dit hier qu'un médicament n'était donc pas plus dangereux que l'autre et a ajouté que l'étude de ses confrères présentée au Congrès international sur la médecine reproductive était de moindre envergure que la sienne. « Leur échantillon n'était que de 150 bébés, alors que la nôtre était de plus de 900 bébés. »

Le porte-parole de Santé Canada, Chris Williams, aussi joint par téléphone, note que, pour le Ministère, rien n'est changé. Le Femara « n'est pas approuvé au Canada en traitement de la fertilité, mais pour le cancer du sein ». M. Williams ajoute que Santé Canada demeure préoccupé par les taux de malformation relevés par la première étude et que, dans la monographie de Novartis, il y a toujours contre-indication pour les femmes désireuses de devenir enceintes.

Chez Novartis, le porte-parole Jason Jacobs trouve la nouvelle étude « intéressante » mais fait savoir que son entreprise ne prévoit pas tenter de faire approuver le Femara pour le traitement de l'infertilité. La pharmaceutique continue de présenter sur la page d'ouverture de son site une section intitulée « information importante sur le Femara », dans laquelle il est précisé que le Femara « est contre-indiqué et ne devrait pas être prescrit ni à des femmes qui pourraient être enceintes, ni durant la grossesse, ni pendant l'allaitement, en raison des risques potentiels pour la mère et le fœtus, ce qui comprend des risques de malformations foetales ».

L'étude du Dr Togas Tulandi et de son équipe doit être publiée dans le *Fertility and Sterility Journal* en juin. Le texte ne précise pas son financement, mais en entrevue, le Dr Tulandi note qu'elle n'a rien coûté en soi. « Les médecins (signataires) l'ont réalisée sur leur temps parce qu'ils la jugeaient importante. »

Le Dr Tulandi espère que le létrozole pourra être prescrit de nouveau pour traiter l'infertilité — ce n'est plus le cas depuis l'automne. « Je suis sûr que d'autres études suivront mais, à ce jour, la nôtre est la plus complète », a-t-il dit.

**GRANGE**  
 MEUBLES FRANÇAIS HAUT DE GAMME

**VENTE**

25% SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE  
 VENTE JUSQU' AU 6 MAI 2006

625 AV. DU PRÉSIDENT KENNEDY  
 AU COIN DE LA RUE UNION

Non applicable sur marchandises déjà en commande, et sur les produits AGA.

514.843.7686 [www.grange.fr](http://www.grange.fr)

**PAIEMENT COMPTANT**  
 Nous achetons les bijoux, diamants, montres et tableaux de qualité.

La demande internationale très forte nous permet d'acheter au prix le plus élevé et de payer sur-le-champ. Toutes les transactions sont strictement confidentielles.

**Bijoux**  
 Victoriens, Tiffany, Cartier, Van Cleef & Arpels, or, monnaie et platine sous toutes les formes.

**Diamants**  
 Toutes les formes et toutes les tailles.

**Montres**  
 Rolex, Patek Philippe, Vacheron & Constantin, Cartier, Omega, Le Coultre, etc.

**Tableaux**  
 Oeuvres européennes et canadiennes des 19e et 20e siècles, aquarelles, fleurs, paysages, enfants, animaux, scènes arabes, Louis 14art.

**ARTGOLD**  
 4937, rue Sherbrooke Ouest (514) 484-3515

**Vols directs aller-retour sans escale**

	avant taxes à partir de	avec taxes
<b>Londres</b>	Départs du 31 mai au 7 juin 299\$	<b>499\$</b>
<b>Lyon</b>	Départs du 5 au 26 mai 573\$	<b>749\$</b>
<b>Marseille</b>	Départs du 15 au 22 mai 630\$	<b>799\$</b>

[www.airtransat.com](http://www.airtransat.com) 1 877 655-3948  
 ou contactez votre agent de voyages

**air transat**  
 air vacances

Départs de Montréal. Prix valables pour les vols aller-retour en classe économique et sur dates sélectionnées. Les prix annoncés sont ceux en vigueur au moment de mettre sous presse et sont valables pour les réservations effectuées jusqu'au 25 avril 2006. Les prix sont sujets à changement sans préavis sous réserve des disponibilités au moment de la réservation. Taxes et rabais inclus. Les frais de dossier de l'agent de voyages sont inclus. Sièges limités. Pour plus de détails, veuillez consulter les conditions générales de la brochure Europe 2006-2007 de Vacances Transat ou consulter [www.airtransat.com](http://www.airtransat.com). Air Transat et Vacances Transat sont membres de Transat A.T. Inc. Vols effectués par Air Transat. Vacances Transat est titulaire d'un permis du Québec (8292). Les prix excluent la contribution de 350 \$ par tranche de 100 000 \$ de services touristiques achetés au Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages détaillants du Québec.

# VOS PIEDS VONT FAIRE LEUR FRAIS.

**Sandales Hybride La Cordée**

- Multiactivités
- Sangle arrière amovible
- Pour hommes (charbon) et femmes (marine)

**39,99 \$**

2159, rue Ste-Catherine E., Montréal  
 2777, boul. St-Martin O., Laval  
 1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert  
 514.524.1106  
[www.lacordee.com](http://www.lacordee.com)

\* Offre en vigueur jusqu'au 30 avril 2006 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.

# VERGLAS DE 1998

COUR SUPÉRIEURE (Recours collectifs)  
DISTRICT DE LONGUEUIL : 505-06-00006-002

## OPTION CONSOMMATEURS, REQUÉRANTE

-ET-

**PHILIPPE LAVERGNE, MEMBRE DÉSIGNÉ**

-C-

L'UNION CANADIENNE  
-et-  
COMPAGNIE D'ASSURANCE MISSISQUOI INC.  
-et-  
COMPAGNIE D'ASSURANCE LIBERTÉ MUTUELLE  
-et-  
WAWANESA,  
-et-  
ALLSTATE DU CANADA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
-et-  
COMPAGNIE D'ASSURANCES BÉLAIR INC.  
-et-  
COMPAGNIE D'ASSURANCE ALLIANZ DU CANADA  
-et-  
LA SÉCURITÉ ASSURANCES GÉNÉRALES INC.  
-et-  
AXA ASSURANCES INC.  
-et-  
L'UNIQUE COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

-et-  
COMPAGNIE D'ASSURANCE TRADERS GÉNÉRALE  
-et-  
AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA  
-et-  
SSQ SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.  
-et-  
OPTIMUM, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE INC.  
-et-  
PROMUTUEL VERCHÈRES SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE  
-et-  
COMPAGNIE D'ASSURANCE ING DU CANADA  
-et-  
ASSURANCES GÉNÉRALES DES CAISSES DES JARDINS INC.  
-et-  
LA CAPITALE ASSURANCE GÉNÉRALE INC  
-et-  
L'INDUSTRIELLE- ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES

## INTIMÉES

### AVIS AUX SINISTRÉS DE LA CRISE DU VERGLAS DE 1998 QUI ÉTAIENT ASSURÉS PAR L'UNE DES COMPAGNIES D'ASSURANCE INTIMÉES

Un recours collectif a été autorisé le 17 novembre 2005 par l'honorable Juge Carole Julien, J.C.S., pour le compte du groupe suivant:

Toute personne physique assurée auprès de l'une ou l'autre des intimées pendant les événements du verglas du début de l'année 1998 (le sinistre) dont la résidence d'habitation en est devenue inhabitable et/ou inutilisable, étant détentrice et/ou couverte par un contrat d'assurance de type « tous risques » ou formule « étendue » ou formule « de base », propriétaire, locataire ou copropriétaire, qui prévoit la protection pour frais de subsistance supplémentaires.

Ainsi, si votre résidence est devenue inhabitable pendant le verglas de 1998 et que vous étiez assuré par l'une des compagnies d'assurance mentionnées ci-dessus, vous pourriez être membre du groupe.

#### Les principales questions qui seront décidées

- Les parties Intimées ont-elles une obligation d'indemniser les membres du groupe pour les frais de subsistance supplémentaires pendant la crise du verglas de 1998 ?
- Les intimées doivent-elles payer des dommages exemplaires aux membres du groupe, considérant leurs déclarations et agissements ?

#### Les principales conclusions recherchées

- L'indemnisation de chacun des membres du groupe pour les frais de subsistance supplémentaires dont la nourriture et l'hébergement pour une somme forfaitaire de 75,00\$ par jour par personne et ce, pendant la période où la résidence fut considérée inhabitable à cause des événements du verglas de 1998;
- L'octroi de 250,00\$ à chacun des membres du groupe à titre de dommages-intérêts exemplaires.

#### Inscription au recours collectif et changement d'adresse

Le jugement final ne sera pas rendu avant quelques années. Mais pour obtenir une indemnité à ce moment là, vous n'avez pas besoin de vous inscrire puisque les compagnies d'assurance ont conservé vos coordonnées. Toutefois, si vous avez changé d'adresse depuis le verglas et que vous n'êtes plus assuré avec la même compagnie d'assurance qu'en 1998, vous devriez en informer la représentante du groupe, Option consommateurs : rc\_verglas@option-consommateurs.org, téléphone : (514) 598-7288, fax : (514) 598-8511, 2120 Sherbrooke est, bureau 604, Montréal, Québec, H2K 1C3.

#### Droit de tout membre d'intervenir dans le cadre du recours

Si vous êtes membre du recours collectif, vous avez la possibilité de faire valoir vos prétentions devant la Cour Supérieure du district de Longueuil. Vous pouvez communiquer avec la représentante des membres, Option Consommateurs à ce sujet.

Un membre qui n'est pas un représentant ou un intervenant ne peut être appelé à payer les dépens du recours collectif.

#### Droit à l'exclusion

Si vous êtes visé par le présent recours collectif, vous serez automatiquement lié par le jugement qui tranchera ce litige, à moins que vous ne fassiez les démarches pour vous en exclure **avant le 30<sup>e</sup> jour suivant la présente publication.**

Ainsi, si vous désirez vous exclure du recours collectif, vous devez en aviser, dans ce délai, le greffier de la Cour supérieure du district de Longueuil par courrier recommandé ou certifié à l'adresse suivante en indiquant le numéro du dossier: 505-06-00006-002:

Cour supérieure, district de Longueuil  
1111, rue Jacques Cartier Est  
Longueuil (Québec)  
J4M 2J6

Le présent avis est donné par les procureurs de la requérante :

Montréal, le 22 avril 2006

**Charles-Grenon & Dion**, avocats  
629, 5<sup>ième</sup> rue  
Shawinigan (Québec), G9N 1E7

**Sylvestre, Fafard, Painchaud avocats**  
740, avenue Atwater  
Montréal (Québec), H4C 2G9

**Me Louise Denoncourt**, avocate  
730, de la Commune Ouest, suite 120  
Montréal (Québec), H3C 1X7

## POLITIQUE



Jean Charest.

PHOTO GREG AGNEW, PC

## MODE DE SCRUTIN

# La réforme a du plomb dans l'aile

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — La réforme du mode de scrutin a du plomb dans l'aile : à la suite d'une vaste consultation publique, un comité de citoyens, créé par le gouvernement Charest pour le conseiller, taille en pièces l'avant-projet de loi.

Dans son rapport rendu public hier, ce comité recommande l'adoption d'un autre mode de scrutin, plus près de celui en vigueur en Allemagne, qui favorise la création de gouvernements de coalition. Deux des huit membres de ce comité ont cependant refusé de signer le rapport, car ils s'opposent aux mesures préconisées.

### « L'avant-projet de loi du gouvernement Charest n'est pas une solution satisfaisante et ne corrige pas les inconvénients du système actuel »

Le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Benoît Pelletier, s'engage quant à lui à s'inspirer des recommandations du comité pour présenter une nouvelle mouture de sa réforme au cours des prochains mois.

L'avant-projet de loi du gouvernement Charest « n'est pas une solution satisfaisante » et « ne corrige pas les inconvénients du système actuel », a affirmé hier Carole Hadd, l'une des membres du comité.

Le comité propose de faire passer le nombre de députés de 125 à 129. Soixante-dix-neuf d'entre eux seraient choisis dans des circonscriptions qui seraient redécoupées. Les citoyens seraient appelés à voter pour un candidat, comme c'est le cas à l'heure actuelle.

Ils feraient toutefois un deuxième vote qui permettrait de choisir les 50 députés restants. Les électeurs voteraient cette fois pour un par-

ti politique. Les sièges seraient attribués en fonction des résultats obtenus à l'échelle nationale. Les partis politiques feraient des listes de candidats pour chaque région parmi lesquelles seraient choisis ces nouveaux députés.

Ce mode de scrutin proportionnel mixte rendrait davantage justice aux partis qui auraient recueilli un grand nombre de voix mais fait élire peu de députés de circonscription.

Un parti politique devrait obtenir un résultat d'au moins 5 % à l'échelle nationale pour avoir un député à l'Assemblée nationale, recommande le comité. Cette règle rend la tâche plus facile aux tiers partis comme Québec solidaire.

« Notre proposition permet de refléter très fidèlement les choix des électeurs mais augmente les chances qu'aucun parti n'ait la majorité des sièges », a reconnu Mme Hadd. Mais, selon elle, les gouvernements de coalition « sont généralement aussi stables qu'un gouvernement majoritaire et aussi efficaces, sinon plus ».

Dans son avant-projet de loi, le gouvernement Charest propose que les électeurs ne votent qu'une seule fois et que la compensation soit faite sur une base régionale (les districts) et non nationale. Dans ce cas, un tiers parti devrait obtenir au moins 15 % des voix dans un district pour espérer obtenir un siège compensatoire. Le comité citoyen désapprouve chacune de ces caractéristiques dans son rapport.

« Le comité en vient à la conclusion que ça prend une réforme et il rejette le statu quo. On s'entend là-dessus », a affirmé le ministre Benoît Pelletier.

« Il émet certaines réserves quant à l'avant-projet de loi. Mais moi-même j'en ai émis. J'ai toujours dit que c'était un document de réflexion », a-t-il ajouté. La proposition du comité comporte aussi des défauts, selon lui.

Le comité citoyen a participé aux travaux de la commission extraordinaire sur la loi électorale. Une consultation publique a eu lieu dans tout le Québec et s'est terminée en mars.

polynésie française - caraïbes - martinique - france - thaïlande - maroc - brésil - portugal... et plus de 30 autres pays.

clubmed.ca

WEEK-END DE 7 JOURS  
Partagez l'expérience pendant 7 jours  
en ne payant que pour 3 !

Départs Mai . Juin . Septembre . Octobre

Prix week-end de 7 jours à partir de\*\*:

Punta Cana, République dominicaine **1 848 \$**  
vol-inclus avec Air Transat  
Turquoise, Turks & Caïcos **1 909 \$**  
vol-inclus avec Westjet

#### séjour seulement

Ixtapa, Mexique **825 \$**  
Sandpiper, Floride **855 \$**  
Bora Bora, Polynésie française **990 \$**  
Les Boucaniers, Martinique **1 190 \$**

DESTINATION DE LA SEMAINE : **COLUMBUS ISLE**, BAHAMAS

Être au bout du monde en 3 heures seulement!

Prix Réservez dès maintenant : **1 881 \$\***

APPELEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE OU LE 1-800-CLUBMED

\*Départ de Montréal. Le prix est par personne, pour 7 nuits, vol-inclus (Westjet), et pour des départs les 9, 16 et 23 juin 2006; basé sur une occupation double en chambre de catégorie minimum, seules les conditions de la brochure en vigueur s'appliquent. \*\*Départ vol-inclus de Montréal sauf pour Sandpiper, Ixtapa, Bora Bora et Les Boucaniers offerts en séjour terrestre seulement. Les prix en exemple sont valables pour toute nouvelle réservation effectuée avant le 29 avril 2006, pour un séjour entre le 29 avril et le 16 juin, 2006; entre le 2 septembre et le 3 novembre, 2006; sauf pour Ixtapa, fermé en septembre et octobre. Les prix sont valables pour une période limitée, varient en fonction d'un contrôle de remplissage et peuvent changer à tout moment. Les prix sont pour 7 nuits, par personne, taxes incluses et basés sur une occupation double en chambre de catégorie minimum. Ils sont basés sur des tarifs de haute saison pour un séjour de 3 nuits. La promotion Week-end de 7 jours n'est combinable avec aucune autre promotion. Un minimum de 7 nuits est requis; 100 % non remboursable; paiement complet requis au moment de la confirmation du dossier. Certaines dates sont exclues. Les prix ne s'appliquent pas pour des réservations de groupe. Les prix pour adultes s'appliquent dès l'âge de 16 ans et plus, à l'exception des Boucaniers, 2 ans et plus. Turquoise est pour adultes 18 ans ou plus. Les frais de membre sont en sus: 60\$ par adulte et 30\$ par enfant. D'autres restrictions s'appliquent incluant les conditions générales de la brochure en vigueur et les frais de changement ou d'annulation. Nous ne sommes pas responsables pour les erreurs ou omissions. D'autres restrictions s'appliquent. Permis du Québec

**Club Med**

IL RESTE TANT DE MONDE À DÉCOUVRIR

POLITIQUE

# Harper dénonce les critiques « vicieuses » des libéraux

## Selon le premier ministre, le PLC n'accepte pas qu'un ménage soit fait dans les mœurs politiques fédérales

GILLES TOUPIN

OTTAWA — En plein fief libéral, à Toronto, le premier ministre Stephen Harper a terminé hier une tournée pancanadienne d'une semaine en dénonçant les critiques « particulièrement vicieuses » du Parti libéral du Canada à l'encontre de son grand projet de faire le ménage dans les mœurs politiques fédérales.

Devant l'establishment de l'Empire Club et du Canadian Club réuni à l'hôtel Royal York, le chef du gouvernement a promis que son grand projet de loi sur la reddition de comptes allait être adopté en dépit de l'obstruction systématique des libéraux.

« Nous voulons adopter la loi fédérale sur l'imputabilité, a insisté M. Harper. Mais comme notre gouvernement est minoritaire, nous avons besoin d'aide pour concrétiser ces réformes. Nous ne nous faisons pas d'illusions : le Parti libéral fédéral n'appuiera jamais ces changements. Les libéraux feront tout ce qui est en leur pouvoir pour entraver cette loi, tant à la Chambre des communes qu'au Sénat, parce que ces mesures banniront à tout jamais leur culture du tout m'est dû. »

M. Harper a souligné qu'il n'y avait rien de plus pressant que de faire le ménage dans les façons de faire à Ottawa après le scandale des commandites. Il a rappelé que les révélations faites à la commission Gomery sur cette affaire avaient « terni la réputation du fédéralisme au Québec » et qu'il fallait plus que jamais « des règles claires et fortes » au chapitre de la gestion fédérale.



Le premier ministre Stephen Harper hier à l'hôtel Royal York de Toronto.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

Premier projet de loi déposé par son gouvernement, la Loi fédérale sur l'imputabilité interdira notamment aux sociétés et aux syndicats de verser de l'argent aux partis politiques. Elle resserrera les règles du lobbyisme, protégera les dénonciateurs d'irrégularités au gouvernement et renforcera divers mécanismes de vérification de l'usage des deniers publics.

Après une semaine consacrée à

exposer aux Canadiens les cinq grandes priorités de son gouvernement, d'abord en Colombie-Britannique et ensuite à Montréal, attaquant de front et sans merci ses ennemis, le premier ministre a décidé symboliquement de terminer sa tournée à Toronto, là où justement les libéraux dominant la carte électorale et où habitent huit des prétendants à la succession de Paul Martin.

Le premier ministre a lancé un appel à la population afin qu'elle fasse pression sur les libéraux pour qu'ils appuient son projet de loi. Il a aussi fait appel à la solidarité du Bloc québécois et du Nouveau Parti démocratique. Il souhaite que son projet de loi soit amélioré au cours de son étude par le Parlement et attend pour cela les suggestions du Bloc et du NPD.

« J'ai déjà remarqué, a-t-il

ajouté, que les critiques du Parti libéral à propos de ce projet de loi étaient particulièrement vicieuses. Ils se plaignent de tout. Parfois ils disent que le projet de loi ne va pas assez loin et d'autres fois ils disent qu'il va trop loin. Ils disent qu'il y a trop de choses dans le projet et ils disent qu'il est trop mince. Laissez-moi vous rappeler une chose : il y a plus de 250 articles dans cette loi. Et qu'ont en commun ces articles ? Ils ont en commun que le Parti libéral ne voulait pas qu'un seul d'entre eux soit mis en application lorsqu'il était au pouvoir. »

Stephen Harper s'en est pris également à certains sénateurs libéraux qui ont menacé de retarder l'adoption du projet de loi à la Chambre haute. « Ces sénateurs sont inquiets, paraît-il, parce que la loi va faire du code régissant les conflits d'intérêts à la Chambre le code qui va régir aussi les conflits d'intérêts au Sénat, a-t-il dit. Ils n'aiment pas non plus que l'on veuille créer un poste indépendant de directeur des poursuites pénales. Après le scandale des commandites, ne me demandez pas pourquoi je ne suis pas surpris de cette attitude. »

Le premier ministre a ensuite apostrophé directement le chef par intérim du PLC et chef de l'opposition officielle, Bill Graham : « Je dis à M. Graham et à ses collègues : vous avez le choix et les Canadiens vous ont à l'oeil. »

Par ailleurs, M. Harper a profité de son discours hier pour annoncer la nomination du premier président de la nouvelle Commission des nominations publiques. Il s'agit de M. Gwyn Morgan, cet homme d'affaires de Calgary qui a dirigé la mise sur pied de l'une des compagnies pétrolières et gazières les plus importantes au monde et la plus grande société d'énergie du Canada, EnCana. M. Harper était particulièrement fier d'annoncer que M. Morgan avait accepté de faire ce travail pour le salaire de 1 \$ par année. La Commission des nominations publiques a pour mandat de surveiller le processus de sélection des candidats à des nominations dans les agences gouvernementales, les commissions et les sociétés d'État ainsi qu'à leurs conseils d'administration.

## ENVIRONNEMENT

# « Les conservateurs feront mieux que les libéraux »

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le gouvernement Harper fera mieux que les libéraux en matière de protection de l'environnement, prédit le ministre fédéral des Travaux publics, Michael Fortier.

Alors que l'ancien premier ministre Brian Mulroney suggère fortement au gouvernement Harper de faire de la lutte contre les changements climatiques une priorité absolue, M. Fortier tente de se faire rassurant.

Le ministre assure que les conservateurs vont bientôt présenter un plan concret qui lèvera le voile sur leur stratégie en cette matière.

Il affirme que le précédent gouvernement libéral a dépensé des sommes d'argent colossales dans des projets qui n'ont pas donné de résultat, lui reprochant « d'avoir fait semblant ».

Selon M. Fortier, même si le protocole de Kyoto existe, il ne constitue pas la solution à tous les problèmes, surtout pas au Canada.

Il souligne que la performance du Canada en réduction d'émission de gaz à effet de serre s'est détériorée depuis l'avènement du protocole, alors que le gouvernement libéral, selon lui, tentait de faire croire qu'il était sur la bonne voie.

## la Baie

### SORTIE DE Filles POUR MAMAN

## La Baie, rue Sainte-Catherine O.

Judi 27 avril 2006 • 11 h à 21 h

Voici un rendez-vous cosmétiques, parfums et bijoux rempli de douceurs. Offrez-vous ce cadeau précieux et partagez-le avec celle qui compte plus que tout, votre maman... ou avec les filles!

**Billet : 10 \$** (plus taxes applicables sur 8 \$ seulement)

En vente à la Baie, rue Sainte-Catherine O., rayons des cosmétiques, parfums et bijoux.

Du coût total du billet, 8 \$ seront déduits de votre premier achat de cosmétiques, parfums ou bijoux (après taxes) de 25 \$ ou plus (avant taxes) durant l'événement. En outre, 2 \$ seront remis à Belle et bien dans sa peau<sup>MC</sup>. R.S.V.P. : (514) 281-4985.

### Programme

- Lilly Rahmann, l'artiste de renommée internationale de ASA Design, sera en magasin et fabriquera quelques bijoux.
- Stationnement gratuit (précisions auprès d'un associé)
- Lunch gratuit de 11 h à 16 h ou accès gratuit au cocktail de 17 h à 21 h
- Maquillage, cadeaux avec achat, tirages et beaucoup plus!

**De plus, courez la chance de gagner l'un de ces prix :**

- Un bijoux ASA Design fait à la main, une valeur de 600 \$
- Un million de points Primes Hbc

\* Aucun achat nécessaire. Précisions au comptoir Primes Hbc.

sur vos achats de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.

**10 % de rabais**

\* Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.

## la Baie LA BAIE CENTRE-VILLE

### Votre manteau de fourrure est défraîchi? Nous pouvons vous aider.

### Deux jours seulement!

**Le vendredi 28 avril et samedi le 29 avril jusqu'à midi**

Pour un look mode et attrayant, vous pouvez donner un nouveau style à votre manteau de fourrure ou l'échanger contre un nouveau. Venez rencontrer Wendi Ricci, experte en remodelage de renommée internationale, qui vous parlera des possibilités de transformations étonnantes des vieux vêtements de fourrure.

Pour prendre rendez-vous, appelez au **(514) 281-4731**  
Salon de la fourrure, 3<sup>e</sup> étage

**Valeur de reprise avantageuse pendant cet événement**

Entreposage • remodelage • nettoyage • réparations • échanges • mouton rason

# Ottawa entreprend discrètement de révoquer la citoyenneté de Fateh Kamel

GILLES TOUPIN  
ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le gouvernement Harper a discrètement entrepris des démarches pour révoquer la citoyenneté canadienne de Fateh Kamel, un Montréalais d'origine algérienne condamné en France en 2001 pour activités terroristes, a appris *La Presse*.

Cette procédure extraordinaire, qui pourrait prendre plusieurs mois, consiste à faire la preuve que M. Kamel a obtenu illégalement la citoyenneté canadienne par de fausses déclarations, indique une source gouvernementale qui a requis l'anonymat. Une fois la citoyenneté de M. Kamel révoquée, les autorités canadiennes ont l'intention de le renvoyer dans son pays natal, une mesure qui est du ressort, celle-là, du ministère de la Sécurité publique, selon la même source.

Ayant reproché pendant des années au gouvernement libéral son inaction face à la menace terroriste sur le territoire national, le gouvernement Harper a ainsi décidé, maintenant qu'il est au pouvoir, de passer de la parole aux actes.

L'actuel ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, s'était fait l'écho des inquiétudes de la France, des États-Unis et du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) dans cette affaire, l'an dernier, lorsqu'il siégeait sur les banquettes de l'opposition officielle. M. MacKay réclamait à cor et à cri la révocation de la citoyenneté cana-

dienne de Fateh Kamel parce que ce dernier, affirmait-il, avait entretenu des liens avec des organisations terroristes. L'ancien propriétaire d'une boutique d'artisanat du boulevard Saint-Laurent a été arrêté en Jordanie, le 15 décembre 1999, pour ensuite être extradé en France ; il a été jugé à Paris en 2001.

« Cet individu a été lié à une vague d'activités terroristes à l'échelle de la planète, avait alors affirmé M. MacKay. Il a admis avoir fait partie d'un groupe terroriste algérien, une organisation extrémiste liée au réseau Al-Qaeda. »

En mars 2001, Fateh Kamel a été condamné par la justice française à huit ans d'emprisonnement pour avoir participé aux activités du fameux gang de Roubaix, un groupe islamiste criminel qui a perpétré une série de cambriolages violents dans la ville française afin de financer « la cause » du djihad islamique.

M. Kamel a toutefois été libéré pour bonne conduite après avoir purgé quatre années de sa peine. Il est rentré au Canada en 2005, au grand dam des conservateurs de Stephen Harper.

M. Kamel s'était installé au Canada en 1988. Après son arrivée à Montréal, il s'était rendu en Afghanistan, où il a suivi un entraînement militaire dans les camps d'Oussama ben Laden. Il s'est également rendu en Bosnie en tant que volontaire pour lutter aux côtés des musulmans bosniaques.

À Montréal, selon la justice fran-



L'actuel ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, s'en prenait déjà à la citoyenneté de Fateh Kamel dans l'opposition.

PHOTO TOM HANSON, ARCHIVES PC

çaise, M. Kamel s'était spécialisé dans la fabrication de faux documents de voyage destinés aux membres du réseau terroriste de ben Laden, dont ses amis de Roubaix.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, estimait déjà en 2005 qu'il y avait suffisamment de preuves contre M. Kamel pour examiner et révoquer sa citoyenneté. « Il y a d'accablantes preuves circonstancielles à l'heure actuelle pour démontrer que cet homme ne mérite pas la citoyenneté canadienne », soutenait M. MacKay à l'époque.

Mais le gouvernement de Paul Martin estimait pour sa part que Fateh Kamel, protégé par la Constitution et les lois canadiennes, avait le droit de demeurer au pays sans être importuné.

Dans une lettre datée du 18 avril 2005, l'ancienne vice-première ministre libérale et ministre de la Sécurité publique, Anne McLellan, rappelait que le gouvernement du Canada s'oppose au terrorisme sous toutes ses formes mais que, « en tant que citoyen canadien, il (Fateh Kamel) a le droit de revenir dans son pays et de conserver tous les droits, privilèges et obligations associées à la citoyenneté canadienne ».

Cette lettre, que *La Presse* a obtenue en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, se voulait une réponse aux critiques à propos de la présence de Fateh Kamel au Canada.

Dans une autre lettre obtenue par *La Presse* et adressée à Mme McLellan, l'expéditeur, dont le nom a été caviardé, s'élevait catégoriquement contre le retour de Fateh Kamel au Canada. « À quoi diable pensez-vous en permettant l'entrée de Fateh Kamel au pays ? Vous avez renvoyé des anciens nazis, alors pourquoi gardez-vous ce terroriste notoire au pays ? Vous êtes davantage préoccupés par la rectitude politique que par la sécurité publique. »

Le SCRS a évoqué à maintes reprises dans le passé la menace terroriste qui pèse sur le Canada, en parti-

culier depuis le 11 septembre 2001. « Plusieurs militants (hommes et femmes) formés dans des camps d'entraînement terroristes, dont un grand nombre sont des combattants endurcis des campagnes en Afghanistan, en Bosnie, en Tchétchénie et ailleurs, résident ici tandis que d'autres tentent toujours d'entrer dans notre pays. Souvent ces individus demeurent en contact les uns avec les autres lorsqu'ils sont au Canada et, comme le révèlent certains indices, se livrent à des activités clandestines (contre-surveillance, réunions et communications secrètes, etc.) », affirmait en février 2005 le directeur du SCRS, Jim Judd, devant un comité des Communes.

M. Judd avait notamment mentionné le cas de Fateh Kamel au cours de son témoignage.

Par ailleurs, M. Kamel livre actuellement une bataille juridique en Cour fédérale contre le ministère des Affaires étrangères, qui a refusé récemment de lui délivrer un passeport « pour des raisons de sécurité nationale ».

Selon son avocate, M<sup>me</sup> Johanne Doyon, les autorités canadiennes violent la Charte des droits et libertés en agissant de la sorte. M<sup>me</sup> Doyon condamne l'intention du gouvernement de révoquer la citoyenneté canadienne de son client.

« La procédure n'est pas particulièrement respectueuse des droits de la personne. Nous sommes encore une démocratie où le respect du droit doit prévaloir. Il y a des règles. La citoyenneté canadienne n'est pas supposée être une citoyenneté de deuxième classe pour les citoyens naturalisés. Pour des raisons politiques, parce que ça nous arrange, on vous enlève votre citoyenneté ; ça ne marche pas comme ça », a commenté M<sup>me</sup> Doyon à *La Presse*.

Fateh Kamel a toujours affirmé depuis sa sortie de prison qu'il avait été injustement jugé en France et qu'il souffrait des accusations de terrorisme lancées contre lui.

Depuis 1977, le gouvernement canadien a révoqué la citoyenneté de 50 personnes, dont 14 au cours des cinq dernières années.

La Marche pour les soins palliatifs  
Canadian Hospice Palliative Care Association

**VIENS MARCHER AVEC NOUS!**

The GlaxoSmithKline Foundation  
Bayshore Soins à domicile

Joignez-vous à nous le **dimanche 7 mai, 2006** dans le cadre de La Marche pour les soins palliatifs.

Pour trouver un site près de chez vous, rendez-vous à [soinspalliatifs.ca](http://soinspalliatifs.ca)

Pensez-Engagez-Communiquez. C'est une question de vie ET de mort!

Cette initiative majeure de collecte de fonds va contribuer à l'avancement des soins palliatifs dans votre communauté.

**Semaine nationale des soins palliatifs du 1 au 7 mai 2006**

100% des fonds amassés sont réinvestis dans votre communauté

Stressless ENORMES

Vos meilleurs moments de détente

En cuir souple

**Esprit Nouveau**

1828, boul. Le Corbusier, Laval  
Tél. : (450) 686-5055  
[www.esprit-nouveau.com](http://www.esprit-nouveau.com)



Mike, Sophie, Carlos, Antoine et Valérie - Montréal

**NOUS L'AVONS DÉJÀ FAIT...**

Nous l'avons déjà fait et nous le ferons parce que nous étions bien encadrés!

Nous avons bien aimé le fait qu'avec Algorithme Pharma, nous pouvions choisir l'étude clinique qui convenait à notre horaire. Nous sentions que nous étions en bonnes mains, car le personnel médical sur place était vraiment compétent et nous renseignait sur toutes les étapes de l'étude. Tous les gens qui travaillent là sont super chaleureux.

Mais nous ne vous le cacherons pas, faire des études nous a permis de louer un chalet pour cet été!

Et vous, pourquoi allez-vous le faire?

Actuellement, nous recherchons hommes et femmes, non fumeurs ou fumeurs légers pour participer à une étude clinique.

recevez jusqu'à **1 500\$** (Indemnité compensatoire)

**ALGORITHME Pharma**

La plus importante entreprise privée de recherches cliniques au pays

Depuis plus de 10 ans

Lundi au vendredi de 8 h à 20 h • Samedi de 9 h à 17 h  
**(514) 381-ALGO • [www.algopharm.com](http://www.algopharm.com)**

En collaboration avec le Groupe Forsythe international inc.

LE CLUB D'INVESTISSEURS IMMOBILIERS DU QUÉBEC

vous présente **L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER**  
► trucs et astuces des pros

**Durant ces 6 heures de formation, vous apprendrez comment :**

- Vous construire un plan et une stratégie d'investissement
- S'établir un crédit impeccable
- Utiliser les techniques créatives de recherche d'immeuble
- Choisir les bons immeubles
- Déterminer la valeur d'un immeuble
- Identifier des immeubles jusqu'à 30% en dessous de leur valeur marchande
- Faire son profit à l'achat
- Acheter avec un minimum de comptant
- Acquérir des reprises bancaires
- Faire du profit avec les propriétés en détresse
- Négocier les acquisitions
- Identifier les sources d'argent disponibles
- Comprendre le financement immobilier
- Maîtriser différentes techniques de profit
- Gérer ses immeubles
- Se construire une fortune avec l'immobilier

**Apprenez comment cet investisseur a réussi à faire de 0\$ à 12 000 000\$ en 5 ans**

**Découvrez ses techniques et stratégies d'investissement immobilier qui lui ont permis de réussir ce tour de force**

LE SAMEDI 29 AVRIL DE 9 H À 16 H  
HÔTEL HOLIDAY INN PLAZA  
420, RUE SHERBROOKE OUEST, MONTRÉAL

POUR RÉSERVATION : (450) 679-0261  
PRIX : 295 \$ + TAXES (MATÉRIEL INCLUS)  
CONFÉRENCIERS : JACQUES LÉPINE, M.B.A ET GINETTE MÉROZ, AVOCATE

Pour en savoir plus sur nos autres formations : [WWW.CLUBIMMOBILIER.QC.CA](http://WWW.CLUBIMMOBILIER.QC.CA)  
[WWW.FORSYTHGROUP.COM](http://WWW.FORSYTHGROUP.COM)



Achetez ce réfrigérateur et obtenez\* cette cuisinière **pour 0\$**



Exclusivité B&M

**Gibson**

Réfrigérateur de 16,5 pi<sup>3</sup>  
 Tablettes coulissantes en verre, bacs à fruits et à légumes à humidité contrôlée, bac à viande.  
 Livraison, ramassage et service gratuits.

22<sup>19</sup> \$ /mois ou  
**799 \$**

Limite de 1 par client

**Cuisinière de 30 po**

Four à nettoyage facile, cuvettes en chrome, 2 grilles du four en acier chromé.  
 Livraison, ramassage et service gratuits.



Exclusivité B&M

**gratuite!**

Une valeur de  
**479 \$**  
 \*Détails en magasin

Achetez cette laveuse et obtenez\* cette sècheuse **pour 0\$**



**HOTPOINT.**

Laveuse de super capacité  
 7 programmes, 3 niveaux d'eau, système d'équilibrage automatique.  
 Livraison, ramassage et service gratuits.

16<sup>36</sup> \$ /mois ou  
**589 \$**

Limite de 1 par client

**Sècheuse de super capacité**

6 programmes, filtre à charpie amovible à l'avant, intérieur DuraDrum™.  
 Livraison, ramassage et service gratuits.



**gratuite!**

Une valeur de  
**399 \$**  
 \*Détails en magasin

**36 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT\* JUSQU'EN AVRIL 2009**  
 SUR LES MEUBLES, MATELAS, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

**Livraison gratuite 7 jours sur 7 dans un rayon de 200 km\***

**HEURES D'OUVERTURE:**  
 Lundi au vendredi 9h à 21h  
 Samedi 9h à 17h  
 Dimanche 10h à 17h

**BROSSARD** Tél. : (450) 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)  
**GATINEAU** Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)  
**KIRKLAND** Tél. : (514) 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)  
**LASALLE** Tél. : (514) 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)  
**LAVAL** Tél. : (450) 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)

**REPENTIGNY** Tél. : (450) 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)  
**ROCK FOREST** Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)  
**SAINT-HUBERT** Tél. : (450) 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)  
**SAINT-LÉONARD** Tél. : (514) 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)  
**SAINT-THÉRÈSE** Tél. : (450) 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

\*Détails en magasin



**B&M** Prix en vigueur jusqu'au dimanche 23 avril 2006. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). Détails en magasin.  
 \*Termes et conditions de la vente : Achat minimum requis de 299\$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Détails en magasin.

ENVIRONNEMENT

# Le ministre Bécharde reste ferme malgré l'opposition de SOS Orford

MARTIN OUELLET  
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – La Coalition SOS Parc

Orford a beau ruer dans les brancards et refuser tout dialogue avec le gouvernement, le projet de privatisation partielle du parc

national sera mené à terme, a tranché hier le ministre du Développement durable, Claude Bécharde.

Le gouvernement Charest ne reculera pas dans ce dossier, a soutenu le ministre. « Le statu quo n'est pas possible, à moins de démanteler les équipements de ski et de golf », a-t-il dit lors d'une mêlée de presse impromptue à Québec.

M. Bécharde juge fort regrettable la décision des dirigeants de la Coalition SOS Parc Orford de ne pas donner suite à son invitation à le rencontrer afin de faire le point. Une telle réunion aurait pourtant permis, a-t-il dit, de bonifier le projet de loi sur la privatisation des installations de ski et de golf, qui sera déposé prochainement à l'Assemblée nationale.

« On vit dans une société où la meilleure façon de se comprendre, la meilleure façon d'en venir à une entente, c'est de se parler. Je suis déçu de ne pas tenir la rencontre mais on va continuer le dossier et aller de l'avant », a assuré M. Bécharde.

Selon le ministre, la Coalition a voulu imposer toute une série de conditions préalables qui ont fait dérailler la proposition de rencontre. « Ils disent qu'ils ne veulent pas aborder tel ou tel sujet. Je vois cela comme une façon de ne pas nous rencontrer », a-t-il avancé.

En agissant de la sorte, la Coalition semble de surcroît avoir adopté une stratégie de refus total, a poursuivi M. Bécharde.

« On entend des gens qui disent : peu importe ce que vous proposez, on s'y oppose », a-t-il dénoncé.

Cette stratégie est de toute façon vouée à l'échec puisque le gouvernement ne peut se permettre de revenir à la case départ en raison de la situation financière désastreuse des installations récréatives du parc.

« On ne veut pas se retrouver en train de négocier à genoux devant un locataire pour signer un nouveau bail ou encore devant une situation où il faudra tout simplement démanteler les équipements », a-t-il expliqué.

Reste que la Coalition vient de recevoir un appui de taille dans sa croisade contre le projet. De fait, huit ex-directeurs de parcs nationaux du Québec s'approprient à demander par lettre ouverte au premier ministre Jean Charest d'épargner le mont Orford. Ils affirment que la recherche de solutions a été bâclée dans ce dossier, et que les problèmes de financement d'une station de ski ne justifient pas la privatisation partielle d'un parc au profit d'un promoteur immobilier.

Mais l'intervention de ces anciens dirigeants de parcs n'intimide d'aucune façon M. Bécharde. À ses yeux, le projet du gouvernement suscite l'enthousiasme de nombreux citoyens, qui sont tout simplement « plus silencieux » que ceux qui s'y opposent.

## Trop beau, mais vrai.

Obtenez jusqu'à **19 470 \$** pour votre mise de fonds\*

Devenir propriétaire n'aura jamais été si avantageux. Le programme Accès Condos de la Société d'habitation et de développement de Montréal vous donne droit à un crédit d'achat de **10 %** de la valeur de votre condo. Ce crédit d'achat s'applique comme mise de fonds nécessaire à l'achat d'un condo des projets certifiés Accès Condos. Pour en savoir plus, venez nous visiter à nos bureaux de vente ou consultez notre site Web.

[www.accescondos.org](http://www.accescondos.org)

\*Hypothèse de crédit d'achat de 10 % appliquée sur un condo d'une valeur de 194 700 \$. Un acompte de 1 000 \$ minimum est exigé. Cette offre est conditionnelle aux exigences du programme.

Place Marien

**accès  
condos**  
.org

Jardins St-Léonard



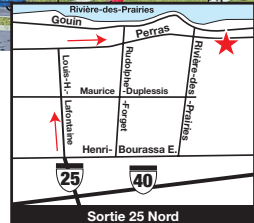
A partir de **121 200 \$** taxes incl.

**PUTUP TRAIN DE BANQUE**

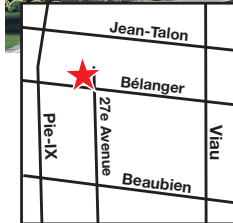


A partir de **126 000 \$** taxes incl.

**CONDO MODÈLE**



**Bureau des ventes**  
9992, boul. Perras  
Rivière-des-Prairies,  
Montréal



**Bureau des ventes**  
7010, 27<sup>e</sup> Avenue  
St-Léonard,  
Montréal

Mar. à jeu. : 14 h à 20 h  
Sam. et dim. : 13 h à 17 h



**Desjardins**  
Caisse de Rivière-des-Prairies  
Partenaire des acheteurs

Mar. à jeu. : 14 h à 20 h  
Sam. et dim. : 13 h à 17 h



**Les Constructions Beau-Design inc.**

**SHDM**

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Abonnez-vous au site de nouvelles financières et économiques le plus consulté au Québec. C'EST GRATUIT

# TOUT POUR LE VRAI FAN



**MAQUILLAGE  
NON INCLUS!**

**C'EST MAINTENANT QUE LA VRAIE SAISON COMMENCE**

**LE PLUS GRAND CHOIX DE CHANDAILS ET D'ARTICLES-SOUVENIR DE LA LNH**

**QUAND C'EST HOCKEY, C'EST** **Rousseau**

**ON PENSE AUSSI À CEUX QUI NE SERONT PAS DES SÉRIES  
SANI SPORT NETTOYAGE D'ÉQUIPEMENT**



Dollard-des-Ormeaux  
3597, Boul. St-Jean  
(514) 626-7235

Greenfield-Park  
3261, Boul. Taschereau  
(450) 926-0660

Méga magasin de Laval  
4440, aut. Laval (440)  
(450) 681-8440

Méga magasin de St-Hubert  
1701, Boul. Des Promenades  
(450) 656-1701

Montréal  
5916, rue Papineau  
(514) 274-4429

BOUTIQUE OFFICIELLE DE LA LNH

[www.sportsrousseau.com](http://www.sportsrousseau.com)

Heures d'ouverture: Méga magasins de Laval et Rive-Sud: lundi au mercredi de 9h00 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Les autres magasins: lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Certains modèles, couleurs ou grandeurs peuvent manquer dans certains magasins. Jusqu'à épuisement des stocks. Les produits illustrés servent de référence et peuvent être différents des produits annoncés.

**Cabanons Fontaine**  
1976-2006

**30 ANS ÇA SE FÊTE!**

- Rabais de 3 % sur les préfabriqués** ou applicable sur le prix de base\*
  - Rabais de 7 % sur les kits B** applicable sur le prix de base\*
  - Rabais de 10 % sur les kits A** ou applicable sur le prix de base\*
  - Payez le solde en 6 versements égaux\*** après livraison, sans frais, sans intérêts
  - 48 ou 60 versements\*** à un taux d'intérêt de 8,9 %
- Financement minimum de 2 000 \$  
\* Voir détails en magasin.



[www.cabanons.com](http://www.cabanons.com)  
1-888-838-3563  
(450) 536-3563

3497, ch. de l'Industrie,  
St-Mathieu de Beoil

**UPM AVERTISSEMENT PUBLIC**

UPM Marketing Inc. annonce le remplacement volontaire des thermostats électroniques modèle HTM511A, achetés au Québec entre le 1er février 2004 et le 30 novembre 2005. Ce modèle n'offrirait pas la précision tel qu'annoncé sur l'emballage. UPM Marketing Inc. dévouée à la qualité et soucieuse de sa clientèle, a revu le concept pour rendre ce thermostat plus précis au niveau de son efficacité énergétique. Ce remplacement, volontaire de notre part, vise donc uniquement à fournir la précision liée aux économies d'énergie. Veuillez noter que ces thermostats, tout à fait sécuritaires, ne présentent aucun danger pour le public.

Conditions :  
Les thermostats modèle HTM511A doivent avoir été achetés au Québec entre le 1er février 2004 et le 30 novembre 2005. Les consommateurs désirant se prévaloir de cette offre et en connaître les modalités doivent contacter le service à la clientèle d'UPM Marketing Inc. sans frais au 1-888-GO-TO-UPM / 1-888-468-6876 au plus tard le 31 mai 2006. Les demandes de remplacement reçues après le 31 mai 2006 seront refusées. Les consommateurs ayant reçu une lettre d'UPM Marketing Inc pour bénéficier de cette offre de remplacement ne sont pas concernés par cet avis public.

**Zellers**

**Avis de correction**

À la page 3 du cahier publicitaire Zellers en vigueur du samedi 22 avril au vendredi 28 avril 2006, le coin-repas Heritage 5 pièces est annoncé à 299,97 \$. Ce prix est erroné.

Cet article aurait dû être annoncé au prix de 399,97 \$.

Nous nous excusons des incon vénients occasionnés.



JOURNÉE DE LA TERRE

# Quel avenir pour l'agriculture?

CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

En quelques décennies, l'agriculture des pays industrialisés s'est transformée de manière radicale.

Il ne faut plus aujourd'hui que 2 % de la population pour nourrir les autres. Mais ils sont essentiels.

Quelles que soient les nouvelles technologies, il faudra toujours des gens pour cultiver la terre. Peut-on espérer que cette pratique se fera en harmonie avec l'environnement? Le doyen de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Jean-Paul Laforest, ose y croire, en cette journée de la Terre.

Nous subissons présentement, dit-il, les effets négatifs de ce qu'il appelle l'agriculture productiviste, par opposition à l'agriculture de subsistance qui fut pratiquée jusqu'à il y a une soixantaine d'années.

Les cultures à grande échelle, les monocultures, les produits chimiques ont révélé leurs effets pervers. Mais il faut aussi apprécier les impacts positifs de la nouvelle agriculture, plaide-t-il.

La génération née après la Seconde Guerre mondiale est la première à n'avoir jamais subi de disette, à n'avoir jamais eu de difficulté à accéder à la nourriture. En outre, celle-ci est devenue de grande qualité, saine, diversifiée et abondante.

De plus, en libérant une grande population, celle-ci devient libre d'exercer d'autres activités et de contribuer au développement économique et social de la communauté, énumère-t-il.

Cela dit, le doyen estime qu'on ne peut plus continuer comme ça. Bien que le mot lui semble mal défini, il avance la nécessité d'une agriculture « durable ».

**Les aspects sociaux**

Et par ce mot, il n'entend pas seulement toute la question environnementale, mais aussi tous les aspects sociaux.

La dépopulation rurale liée à la baisse des besoins en main-d'oeuvre agricole a un effet pernicieux, dit-il, sur l'occupation du territoire.

Il y a de plus en plus de terres en friche, et la population finit par oublier la valeur de ce milieu.

Le courant émergent en Europe est de reconnaître de plus en plus la valeur de la campagne, non seulement pour la production alimentaire, mais pour ce qu'elle est en soi. M. Laforest croit que ce courant se rendra jusqu'ici.

On verra, dit-il, les activités se diversifier en milieu rural, ce qui lui redonnera sa vitalité. Même l'agriculture peut être la source de cette diversification.

Si l'on produit de l'agneau dans Charlevoix, pourquoi pas les abattoirs, les produits de transformation, et de là l'activité touristique? La production de fromages fins est un autre exemple.

**Respect de l'environnement**

Sur le plan environnemental, l'universitaire en appelle à une certaine patience. « On chemine bien, mais il faut donner au système le temps d'absorber les changements demandés. »

Il a fallu quelques décennies pour modifier le type de production agricole d'antan, et « on voudrait que les changements se fassent en deux ou trois ans », souligne M. Laforest. Par exemple, on omet de voir que la production porcine rejette 60 % moins de phosphore dans l'environnement qu'il y a 20 ans. Le problème, c'est qu'on a doublé la production, dit-il.

D'autres modifications qui auraient dû être faites ne l'ont pas été : l'élargissement des bandes riveraines, le recours à des murs brise-vent, etc.

Quant à l'agriculture biologique, elle répond à une demande, mais elle ne sera pas une panacée, croit-il.

# Richard Desjardins persiste et signe

FRANCIS HIGGINS  
LE SOLEIL

Le chanteur Richard Desjardins refuse de s'excuser auprès des propriétaires de machinerie forestière.

Dans le magazine *Le Forestier* du mois d'avril, l'Association des propriétaires de machinerie forestière du Québec (APMFQ) reproche au célèbre interprète ses sorties en règle contre l'industrie.

L'organisme réagit ainsi à sa série d'articles publiés dans un quotidien montréalais au début de 2006.

Dans sa lettre, le directeur général du regroupement, Magella Archibald, soutient que les « attaques répétées ont profondément offensé les forestiers ».

Il reproche à l'auteur-compositeur de « souhaiter la disparition de l'industrie » qui donne du travail à 30 000 personnes.

Le coréalisateur de *L'Erreur boréale* fait peu de cas de ces commentaires. En fait, il est plutôt surpris.

« Il faut croire qu'ils sont tannés de m'entendre ! Je trouve ça étonnant venant d'eux. Tant qu'à attaquer quelqu'un, ça aurait dû être les compagnies de bois et le gouvernement qui les privent de revenus parce qu'ils omettent de mesurer 20 % de la récolte coupée », dit-il.

Le vice-président de l'Action boréale, une association qui lutte pour la sauvegarde des forêts, se demande encore ce qui offusque l'APMFQ. À son avis, la lettre reste floue à ce sujet.

**Pas de réponse**

Desjardins n'a pas l'intention de répondre à ses détracteurs. « Je n'ai rien à faire de ça. Ils ne précèdent même pas ce qui les dérange. Je n'ai jamais parlé contre les travailleurs. Au contraire, je suis conscient de leur vie d'esclave. »

L'artiste ajoute que l'Action boréale n'est responsable d'aucune des 5000 pertes d'emploi dans l'industrie l'an passé, même s'il y a eu une récolte record.

L'APMFQ rassemble le quart des propriétaires de machinerie forestière du Québec. *L'Erreur boréale* a reçu le prix Jutra du meilleur documentaire, en 1999.



PHOTO JOCELYN BERNIER, LE SOLEIL ©

Le doyen de la faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Jean-Paul Laforest, ose croire que les nouvelles technologies pour développer la terre se feront en harmonie avec l'environnement.

# BEAUTÉ

à la baie

LANCÔME  
PARIS

Mon cadeau

AVEC ACHAT

CHOISISSEZ VOS NUANCES



Recevez en cadeau cet ensemble exclusif de 7 pièces avec tout achat de 33 \$\* ou plus de produits Lancôme.

Découvrez le meilleur de Lancôme à l'intérieur d'un magnifique sac avec fermeture éclair et pochette assortie. Tout ce dont vous avez besoin pour un printemps haut en couleur!

- NOUVEAU! CRÈME BIENFAIT MULTI-VITAL Hydratant quotidien haute concentration, 15 ml
- MASCARA HYPNÔSE Mascara volume modulable
- LE ROUGE ABSOLU Galbe - Hydratation intense - Écran solaire FPS 15
- GEL CLARTÉ Gel moussant clarifiant, 60 ml
- COLOUR FOCUS Quator d'ombres à paupières finesse et tenue record

\* Avant taxes. Tant qu'il y en aura. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 14 mai 2006 (là où la loi le permet).

## SEULEMENT À LA BAIE

### Nouveau! High Resolution Collaser-48<sup>MC</sup>

Sérum collagène intense correcteur rides. Inspiré par les techniques professionnelles de soin au laser, le Collaser-48<sup>MC</sup> exclusif à Lancôme aide à stimuler la production naturelle de collagène. Les rides semblent corrigées de l'intérieur et la peau récupère son rebond. 74 \$.



Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.



## ACTUALITÉS

# Deux des kidnappeurs présumés sont relâchés

CHRISTIANE DESJARDINS

Une nébuleuse dette de trois quarts de million de dollars serait à l’origine de l’enlèvement, tout aussi nébuleux, de Kevin Phommachanh, survenu la fin de semaine dernière à Montréal. C’est ce qu’on a appris hier à l’enquête sous cautionnement des auteurs présumés de cet

**La victime de l’enlèvement a été retrouvée le mardi dernier dans un motel de Saint-Hyppolite. Le jeune homme n’avait pas été attaché et on ne lui avait fait aucun mal.**

enlèvement, qui s’est déroulée devant le juge Gilles Cadieux.

Au terme de l’exercice, deux des accusés, Jean-Pierre Mcdy, 21 ans, de Laval, et Amélie Locas, 21 ans de Blainville, ont pu retrouver leur liberté, en échange d’un dépôt de 1000 \$ chacun et de la pro-

messe de se plier à diverses conditions. Guy Parenteau, 22 ans, et Samuel Joseph, 37 ans, restent cependant derrière les barreaux tandis qu’un cinquième accusé, Terry Pierre, 20 ans, subira son enquête sous cautionnement lundi.

Le policier Luc Auclair, des crimes majeurs de la police de Montréal, a témoigné hier. C’est par l’écoute électronique que la police a appris que Samuel Joseph détenait Kevin Phommachanh, âgé de 18 ans. Celui-ci aurait été enlevé, le 16 avril, parce que sa mère doit trois quarts de million de dollars à Joseph. C’est en tout cas ce que prétend celui-ci. Hier, on n’a pas précisé de quel genre de dette il s’agit. Quoi qu’il en soit, le jeune homme a été retrouvé le mardi 18 avril dans un motel de Saint-Hyppolite. Il n’avait pas été attaché et on ne lui avait fait aucun mal.

Quant à la mère de Kevin Phommachanh, elle n’a pas été revue depuis le 31 mars. Elle aurait traversé la frontière américaine, et son ami de coeur l’aurait suivie le lendemain. Tous les accusés reviendront devant le tribunal lundi, alors qu’on fixera la date de la suite du procès.



### Meurtre à Mascouche

# La victime a succombé à des coups à la tête

RAYMOND GERVAIS

Ce sont des coups portés à la tête de Fernand Champoux avec un objet contondant qui l’ont tué, a révélé l’autopsie pratiquée cette semaine. L’homme de 68 ans avait été attaqué, tôt mardi matin, derrière le centre commercial où il travaillait, à Mascouche.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec se sont rendus hier à Mascouche pour la troi-

sième journée consécutive. Jusqu’à maintenant, ils ont rencontré ou joint par téléphone une soixantaine de personnes. Ils ne disposent que de peu d’indices et souhaitent toujours rencontrer des personnes qui pourraient les aider.

M. Champoux été attaqué au moment où il quittait sa voiture pour se rendre au magasin L’Aubainerie, où il travaillait depuis quelques semaines seulement. Le motif du crime demeure un mystère.

# Toujours aucune trace du jeune Montérégien disparu

RAYMOND GERVAIS

Les recherches entreprises hier dans l’espoir de retrouver Francis Albert-Cloutier, ce jeune homme de 17 ans porté disparu depuis près d’une semaine en Montérégie, n’ont toujours rien donné.

Le véhicule du jeune homme a été localisé près d’un bois entre Saint-Amable et Saint-Marc-sur-Richelieu. Les portières étaient verrouillées et il n’y avait pas de trace de lutte autour du véhicule.

Hier, des membres de la famille, des amis et des bénévoles ont ratissé la forêt près de l’en-

droit où la voiture a été trouvée, mais en vain. De son côté, la Sûreté du Québec a effectué des recherches sur une distance de près de deux kilomètres carrés, en vain. La famille souhaite poursuivre les recherches au cours du week-end et demande la collaboration du public.

La mère du jeune homme, Patricia Albert, espère toujours retrouver son fils vivant. Elle demande à quiconque pourrait fournir des indices sur la disparition de son fils unique de se manifester. Elle affirme que son fils, qui était intéressé à étudier en droit, n’était pas suicidaire.



## De l’espace pour ceux qui voient la vie en grand.

## ACTUALITÉS

### Procès de Karlo Desjardins

# « Là, je sais c’est quoi, tuer », aurait confié l’accusé à son ami

CHRISTIANE DESJARDINS

Après que Martin Lemire eut juré qu’il ne répéterait jamais à personne la confiance que Karlo Desjardins s’appropriait à lui faire, ce dernier aurait lancé : « Là, je sais c’est quoi, tuer. »

C’est ce que Martin Lemire a révélé hier, alors qu’il témoignait au procès de Karlo Desjardins, accusé du meurtre au premier degré de Véronique Lalonde. La jeune femme de 21 ans, qui se prostituait pour payer sa consommation de drogue, a été trouvée étranglée et poignardée dans un petit bois près de la rue Notre-Dame Est, le 20 octobre 2003.

Hier, Lemire, 27 ans, a commencé par raconter que lui et Desjardins étaient amis d’enfance. Ils habitaient rue Ville-Marie, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, et se sont fréquentés beaucoup pendant leur adolescence. Par la suite, même si leurs relations étaient plus espacées, ils restaient toujours en contact. C’est ainsi qu’un certain soir, vers la fin de l’été ou le début de l’automne 2003, selon les souvenirs de Lemire, Desjardins l’a appelé, vers 23 h. « Il m’a demandé d’aller le voir tout de suite, parce qu’il y avait quelque chose de très, très grave », a relaté Lemire. Trouvant l’heure trop tardive, il a refusé, disant qu’il irait plutôt le lendemain. Il n’y est pas allé le lendemain non plus. Il ne se serait rendu chez Desjardins que plusieurs jours plus

tard. Et c’est là que Desjardins lui aurait avoué avoir tué quelqu’un.

« Un homme ou une femme ? » a demandé Lemire.

Une femme, aurait répondu Desjardins, en précisant qu’elle était une prostituée, qu’ils avaient couché ensemble et qu’il l’avait tuée. « Il m’a dit qu’il lui avait mis la main sur la bouche, que les yeux lui avaient parti par en arrière. Il m’a dit qu’il ne savait pas quoi faire et qu’il n’avait pas été capable de la ramener. » Quand Lemire a demandé à Desjardins quand cela s’était produit, et à quel endroit, Desjardins aurait répondu : « Ça s’est passé ici, l’autre soir, quand je t’ai appelé. »

Lemire dit avoir demandé à Desjardins s’il avait au moins mis un condom pour coucher avec la fille. Desjardins a répondu non. Lemire dit avoir rétorqué : « T’es malade, ils vont avoir tes empreintes. » Desjardins lui aurait répondu que personne ne le saurait car la fille était une « pute ». Desjardins aurait poursuivi en disant que le corps de la fille se trouvait dans le champ en face du restaurant Laffleur, rue Notre-Dame. « Il m’a dit : si tu me crois pas, t’as juste à aller voir », a raconté Lemire hier. Peu après, Desjardins l’aurait imploré de ne pas le dénoncer parce qu’il recommençait à voir son amie de coeur ainsi que le fils qu’il avait eu avec elle.

Lemire poursuivra son témoignage lundi.



# Trois projets de fusillades à la Columbine déjoués dans des lycées américains

AGENCE FRANCE-PRESSE

CHICAGO – Sept ans jour pour jour après le massacre du lycée de Columbine, au Colorado, au moins trois projets de fusillades similaires ont été déjoués dans des établissements scolaires du centre des États-Unis, dans le Missouri, le Minnesota et le Kansas.

« Les gens se souviennent toujours beaucoup » du massacre de Columbine (14 morts) et puis c’est aussi l’anniversaire de la naissance d’Adolf Hitler », a déclaré à la chaîne CNN David Walters, directeur de l’enseignement du district de Riverton, dans l’État du Kansas, où cinq adolescents ont été arrêtés. Et il a ajouté : « Pris ensemble, ces deux événements font divaguer certains élèves. »

Cinq adolescents, de 16 à 18 ans, ont été arrêtés et ils devaient être déferés devant un juge pour une audience préliminaire avant la fin de la journée, a précisé une station locale de la chaîne ABC.

Dans l’État voisin du Missouri, l’anniversaire du massacre de Columbine a donné aussi des idées à deux adolescents de Platte City, Trevor Fattig et Sean Amos, tous deux âgés de 17 ans, qui ont confié à des camarades qu’ils voulaient contraindre le directeur de leur lycée à convoquer tous les élèves et professeurs au gymnase et qu’ils tireraient dans les tas avec des armes automatiques et lance-

raient des explosifs. Les deux apprentis-tueurs ont été arrêtés.

Au Minnesota, la FBI et la police locale enquêtent après que les responsables d’une école de Red Lake, près de la frontière canadienne, ont été avertis qu’un groupe d’élèves projetait un assaut. Il y a un an jour pour jour, un élève de cette école située dans une réserve indienne avait tué neuf personnes et en avait blessé sept autres avant de se suicider.

À Riverton, au Kansas, les autorités avaient appris le projet des cinq adolescents grâce à une femme de Caroline du Nord qui avait vu des menaces sur un site Internet pour adolescents. Celles-ci étaient dirigées contre une douzaine d’élèves de Riverton et un membre de l’encadrement de l’établissement. La femme avait prévenu les responsables de l’école mercredi.

Selon ABC, la police a trouvé chez l’un des cinq adolescents arrêtés des armes à feu, des poignards et des munitions et elle a découvert dans leurs casiers des brochures sur des armes et sur l’Armageddon. La rumeur du projet ayant rapidement fait le tour de la ville, beaucoup d’élèves ont préféré sécher les cours hier.

Il y a sept ans, à l’école Columbine, deux adolescents avaient tué 12 personnes et en avaient blessé 24 autres avant de se donner la mort.



### Voici l’Entourage.

L’une des plus grandes minifourgonnettes au pays, l’Entourage offre un équipement généreux incluant 6 coussins gonflables, une troisième rangée escamotable Hideaway<sup>MC</sup> de Hyundai, des commandes de chaufferie et climatisation à trois zones et, en option, des portières latérales coulissantes et un hayon arrière à commandes électriques. À partir de 29 995 \$.\* Ou louez à partir de 299 \$† par mois pour 60 mois. Pour ceux qui voient vraiment la vie en grand.

<sup>[1]</sup> PDSF de l’Entourage GL 2007 : 29 995 \$. PDSF de l’Entourage GLS 2007 avec cuir montré : 37 195 \$. Frais de livraison et de destination (1545 \$), d’immatriculation, d’assurance, d’enregistrement et toutes taxes en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d’administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. l’Offre de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai pour une Entourage GL 2007 neuve, taux d’intérêt annuel de financement à la location de 6,3 %, mensualité de 299 \$ pour 60 mois sans obligation au terme du contrat de location. Comptant de 4995 \$, première mensualité et frais d’enregistrement au RDPRM/PPSA de 50 \$ exigés lors de l’entrée en vigueur du contrat de location. Coût total de location de 22 935 \$. Option d’achat de 13 124 \$ au terme du contrat de location. Dépôt de sécurité de 0 \$. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. Les offres de location ne comprennent pas les frais de livraison et de destination de l’Entourage (1545 \$), les frais d’immatriculation, d’assurance, d’enregistrement, de RDPRM/PPSA (50 \$), d’acquisition de location de 350 \$ et les taxes.

## FAITS ET GESTES

## TEL PÈRE, TEL FILS

Les enfants suivent les traces de leurs parents lorsqu'il s'agit de quitter le foyer familial.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE



Les enfants devenus adultes partent tôt de la maison familiale lorsque leurs parents ont eux-mêmes, dans leur jeunesse, quitté la maison parentale avant l'âge de 21 ans, montre une nouvelle étude canadienne. Les garçons de 20

à 34 ans demeurent plus souvent chez leurs parents que les filles du même âge. Les jeunes d'origine asiatique et latino-américaine restent plus longtemps que les autres chez leurs parents.

— François Berger

Source : Tendances sociales canadiennes

# Saputo

## BONS PREMIERS

Classés meilleurs de leur catégorie par les Producteurs laitiers du Canada lors du Grand Prix des fromages canadiens, notre Cheddar doux Armstrong et notre Mozzarellissima Saputo ont récemment obtenu plusieurs reconnaissances nationales et internationales. Grâce à la passion et au savoir-faire de nos artisans fromagers, nous pouvons vous offrir des fromages de première qualité.

Découvrez nos nombreuses spécialités!  
[www.saputo.com](http://www.saputo.com)



Saputo  
**Cheese Heads**

**Armstrong**  
 CHEESE

**Kingsley**

**Saputo**

**Stella**

**Princesse**

**BARI**  
 BRAND

## EN LIGNE SUR CYBERPRESSE

Le CH accède aux séries, Harper propose un beau risque aux Québécois, la reine souffle ses 80 bougies... Voici les 10 textes de *La Presse* que vous ne deviez pas manquer cette semaine.

[cyberpresse.ca](http://cyberpresse.ca)

### ACTUALITÉS

#### La Régie ouvre les vannes

Hélène Baril explique comment notre facture d'électricité pourrait faire un nouveau bond de 10% en 2007. (19 avril)

#### Un trombone contre une maison

Tristan Péloquin fait le point sur le projet d'un jeune homme de troquer un trombone contre une maison! (20 avril)

#### Jean Brault se la coule douce en République dominicaine

Un des principaux témoins de la commission Gomery se prélassse au soleil avant le prononcé de sa peine, révèle Tristan Péloquin. (21 avril)

#### Harper fait l'apologie d'un Québec «autonome»

Nathalie Morissette a assisté au discours qu'a prononcé le premier ministre Harper à Montréal dans le cadre d'une tournée pancanadienne. (21 avril)

#### Une reine qui refuse de penser à la retraite

Isabelle Hachey retrace les grands moments de la vie de la reine Élisabeth II qui a fêté ses 80 ans le 21 avril. (21 avril)

### SPORTS

#### Le temps des excuses

À l'aube du début des séries éliminatoires, Jean-François Bégin fait le bilan de la saison, marquée par le changement. (20 avril)

#### D'abord, changer la mentalité des joueurs

Réjean Tremblay a eu le privilège de rencontrer en tête-à-tête Bob Gainey, le directeur général du Canadien. (20 avril)

#### «Cristobal est l'homme de la situation»

Mathias Brunet confirme que le Canadien a décidé de faire confiance au gardien suisse à la veille du match contre les Hurricanes de la Caroline. (21 avril)

### ARTS

#### Junior Bougon deviendra un «comptable aux bas bruns»

Antoine Bertrand va se joindre à Louis Morissette dans sa toute nouvelle série de télé C.A., a appris Hugo Dumas. (19 avril)

### SANTÉ

#### Pourquoi les ex-fumeurs craquent

Une nouvelle étude scientifique explique pourquoi les ex-fumeurs ont facilement des rechutes, explique Mathieu Perreault. (21 avril)

**ANDRÉ PERRAULT**  
 meubles, valeurs et découvertes

PLUS DE CHIC POUR MOINS DE PRIX



Nouvel arrivage d'armoires rustiques, plus d'une douzaine  
 Régalez-vous de nos couleurs printanières

Meubles du Québec  
 Fermé le dimanche

3960, rue Bélanger Est,  
 Montréal  
 Tél.: 514-725-5245

3398707

[meublesperrault@bellnet.ca](mailto:meublesperrault@bellnet.ca)

# Le cas du kirpan invoqué pour contester le port de l'uniforme

CAROLINE TOUZIN

Il ne faut pas comparer des pommes et des oranges : les parents montréalais qui invoquent le récent jugement de la Cour suprême sur le port du kirpan à l'école afin de contester le port obligatoire d'un uniforme à l'école secondaire de leurs enfants n'ont pas un argument crédible, croient des experts en droit constitutionnel consultés par *La Presse*.

Les deux fils de Benoît Bergeron et Chantal Proulx fréquentent l'école secondaire d'Anjou, une école publique. À compter de septembre, le plus jeune, Alexis, 15 ans, devra porter un uniforme.

« Je ne crois pas qu'ils iront très loin avec un argument pareil. Dans ce cas, le port de l'uniforme n'entre pas en conflit avec la liberté religieuse. »

La décision du conseil d'établissement d'imposer l'uniforme enrage le couple, qui a demandé à la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, mercredi soir, de la renverser en vertu de la Loi sur l'instruction publique.

« Si la Cour suprême permet le port d'une arme dans une école, les élèves ne devraient pas être obligés de porter un uniforme », soutiennent les parents. Ils invoquent aussi la restriction de la liberté d'expression de leurs enfants. Si Alexis, 15 ans, subit des préjudices en septembre parce qu'il refuse de porter l'uniforme, le couple s'adressera aux tribunaux.

« Je ne crois pas qu'ils iront très loin avec un argument pareil. Dans ce cas, le port de l'uniforme n'entre pas en conflit avec la liberté religieuse », explique José Woehrling, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Montréal.

Son collègue Jacques Frémont souligne que le port de l'uniforme n'est pas une cause fondamentale comme celle du droit à la religion dans le cas du kirpan.

« Cela se plaide en cour, mais c'est une question insignifiante. C'est avec ce genre de cause qu'on enlève de la crédibilité à la charte des droits et libertés », dit l'expert en droit constitutionnel.

Selon la jurisprudence, même si le port de l'uniforme est considéré comme une restriction à la li-

berté de l'élève, c'est une restriction justifiable et raisonnable, ajoute M. Woehrling.

Un avis de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse publié en juin dernier conclut la même chose.

« L'imposition d'un code vestimentaire ou du port d'un uniforme dans une école publique ne constitue pas une atteinte à la liberté des élèves, au droit au respect de leur vie privée, à leur droit à l'égalité ou au droit à l'instruction publique et gratuite », écrit le conseiller juridique de la Commission, Me Daniel Carpentier.

En plus de la liberté des élèves, les parents invoquent l'argument financier. L'uniforme devrait coûter 180 \$.

« Ce n'est pas un obstacle suffisamment grand. On ne parle pas de 3000 \$, quand même », affirme M. Woehrling.

La commission scolaire de la Pointe-de-l'Île rendra sa décision d'ici quelques semaines. Dans son histoire, elle n'a jamais renversé une décision d'un conseil d'établissement, indique sa porte-parole, Christiane Saint-Onge. Quatre des sept écoles secondaires situées sur son territoire imposent à leurs élèves un uniforme, une gamme de vêtements ou un code de couleurs.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Des parents invoquent le récent jugement de la Cour suprême sur le port du kirpan afin de contester le port obligatoire d'un uniforme à l'école.

# Les catholiques pro-choix seraient hérétiques

MATHIEU PERREAULT

Un évêque américain suggère que les catholiques pro-choix sont coupables d'hérésie. Les partisans de la légalisation de l'avortement pourraient ainsi être automatiquement excommuniés.

« Peut-on être catholique et en même temps penser qu'une femme a le droit de se faire avorter ? » demande Robert Vasa, évêque du diocèse de Baker, en Oregon, en entrevue téléphonique.

« Je pense que l'Église doit être plus claire à ce sujet. Après tout, être en faveur du droit à l'avortement équivaut à violer le cinquième commandement. » M<sup>re</sup> Vasa a énoncé sa proposition contre ce qu'il qualifie d'« hérésie du droit de tuer », cet hiver, dans son magazine diocésain. L'histoire a été reprise depuis la fin de mars par les médias chrétiens américains.

L'évêque a eu cette idée en rencontrant Marc Balestieri, un avocat californien spécialisé en droit canon qui a fait la même proposition durant la campagne présidentielle de 2004.

M. Balestieri avait demandé au Vatican l'autorisation d'entreprendre une poursuite pour hérésie contre le candidat démocrate John Kerry, mais sa demande n'avait pas eu de suite.

« Je pense que si plusieurs évêques appuient cette notion d'hérésie, elle sera discutée par des théologiens et au Vatican », dit M<sup>re</sup> Vasa.

Durant la campagne de 2004, une demi-douzaine d'évêques américains avaient décrété que les politiciens pro-choix ne pourraient pas recevoir la communion dans leur diocèse. Le Vatican avait décidé de ne pas se mêler du dossier.

Être reconnu coupable d'hérésie équivaut à l'excommunication, selon Robert Gahl, professeur à l'Université Santa Croce de Rome, gérée par l'Opus Dei. Mais un catholique excommunié fait toujours partie de l'Église.

« Il s'agit d'un instrument pour amener l'hérétique à se repentir, et aussi pour éviter le scandale sacrilège de la réception publique de l'eucharistie par quelqu'un qui a rejeté la foi », précise le père Gahl.


Si cette nouvelle hérésie était décrétée par l'Église, cela ne voudrait pas dire que tous les politiciens pro-choix seraient touchés.

« La plupart d'entre eux sont d'accord pour dire que l'avortement n'est pas une bonne chose, remarque le père Gahl. Ils pensent toutefois qu'il y a des moyens plus efficaces que la criminalisation pour en diminuer la fréquence. Mais si un catholique pense que l'avortement est moralement admissible, il pourrait être excommunié par son évêque. »

Pour sa part, Donald Tremblay, prêtre du diocèse de Saint-Jérôme, a qualifié la suggestion de M<sup>re</sup> Vasa de « moyenâgeuse ».

« Ce n'est vraiment pas une bonne manière de dialoguer avec le monde moderne », dit l'abbé Tremblay.

Au Moyen-Âge, les hérétiques étaient souvent torturés et exécutés. Le dernier hérétique mis à mort par l'Église a été tué par étranglement en Espagne en 1826. Le dernier pape qui a décrété une hérésie a été Pie X, au début du XX<sup>e</sup> siècle, dans son attaque contre le modernisme.



## L'événement

# Pompez, partez!

### ÉCONOMISEZ 20¢

SUR CHAQUE LITRE D'ESSENCE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UNE SATURN 2006, JUSQU'À 2500 LITRES\*



LE COUPÉ QUAD ION

ALLEZ PLUS LOIN AVEC LE SEUL COUPÉ QUATRE PORTES DE SA CATÉGORIE

AUTOROUTE: 6,1 L/100 km • 46 mi/gal  
VILLE: 9,5 L/100 km • 30 mi/gal

COUPÉ OU BERLINE OFFERT À

## 13 995\$\*


PDSF - Coupé Quad ION.1 et berline ION.1 de Saturn  
Moteur Ecotec<sup>MC</sup> de 140 HP de série

Modèle présenté: Coupé Quad ION.2 de Saturn

ou louez pour

## 158\$<sup>+</sup>

/mois  
location de 48 mois  
taux de location 2,5 %  
1 850 \$ comptant  
transport en sus



LA BERLINE ION

Modèle présenté: Berline ION.3 de Saturn

AUTOROUTE: 6,1 L/100 km • 46 mi/gal  
VILLE: 9,5 L/100 km • 30 mi/gal

PUISSANCE INCROYABLE.  
ÉCONOMIE D'ESSENCE REMARQUABLE.

OPTEZ POUR LA ION.2 POUR SEULEMENT

## 24\$<sup>+</sup>

DE PLUS PAR MOIS  
taux de location 2,5 %

ET OBTENEZ EN PLUS

- AIR CLIMATISÉ
- GLACES ÉLECTRIQUES
- VERROUILLAGE CENTRAL
- RÉGULATEUR DE VITESSE
- TÉLÉVERROUILLAGE

LA RELAY

LA MEILLEURE AUTONOMIE SUR AUTOROUTE DANS LA CATÉGORIE DES FOURGONNETTES INTERMÉDIAIRES.

AUTOROUTE: 8,5 L/100 km • 33 mi/gal  
VILLE: 13,1 L/100 km • 22 mi/gal

ou louez pour

## 26 095\$\*

Prix d'achat - RELAY.2 2006 de Saturn à empaquetement allongé

location de 48 mois  
taux de location 2,25 %  
5 650 \$ comptant  
transport en sus



Modèle présenté: RELAY.2 de Saturn

LE VUE REDESSINÉ

COTE DE SÉCURITÉ ★★★★★ DE LA NHTSA POUR LES IMPACTS FRONTAUX ET LATÉRAUX


AUTOROUTE: 7,1 L/100 km • 40 mi/gal  
VILLE: 10,1 L/100 km • 28 mi/gal

ou louez pour

## 22 995\$\*

PDSF - VUE TA 4 cyl. 2006 redessiné de Saturn

location de 48 mois  
taux de location 2,9 %  
4 300 \$ comptant  
transport en sus




Modèle présenté: VUE TI V6 de Saturn

LA PROMESSE SATURN

- ▶ Expérience d'achat sans tracas
- ▶ Privilège d'échange de 30 jours!
- ▶ Garantie limitée sur les composants du groupe propulseur pendant 5 ans ou 100 000 km (sans franchise)

Votre expérience commence à

saturncanada.com



\* Les composants du groupe propulseur des véhicules 2006 sont couverts par une garantie limitée spéciale pendant 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. † Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. †† Voyez un détaillant ou visitez saturncanada.com pour les conditions, restrictions et protections. Ce que vous devez savoir: \* Le PDSF est le prix de détail suggéré par le fabricant. PDSF de 13 995 \$ / 13 995 \$ / 22 995 \$ pour une berline ION.1 1SA 2006 de Saturn/un coupé Quad ION.1 1SG 2006 de Saturn/un VUE TA 4 cyl. 1SA 2006 de Saturn. † Prix d'achat de 26 095 \$ pour une RELAY.2 1SA 2006 de Saturn. † Offre basée sur la location durant 48 mois d'une berline ION.1 1SA 2006 de Saturn/ d'un coupé Quad ION.1 1SG 2006 de Saturn/ d'un VUE TA 4 cyl. 1SA 2006 de Saturn/ d'une RELAY.2 1SA 2006 de Saturn. Un acompte ou un échange d'une valeur minimum de 1 850 \$ / 1 850 \$ / 4 300 \$ / 5 650 \$ est requis pour des mensualités de 158 \$ / 158 \$ / 219 \$ / 250 \$. Le taux d'intérêt annuel est de 2,5 % / 2,5 % / 2,9 % / 2,25 %. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. L'obligation totale est de 9 753 \$ / 9 703 \$ / 15 116 \$ / 19 245 \$. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Limité en fonction de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15 \$. D'autres options de location sont offertes. \*† Le transport optionnel sont en sus. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Les offres s'appliquent aux modèles neufs ou de démonstration 2006 suivants: berline ION.1 1SA de Saturn/coupé Quad ION.1 1SG de Saturn/VUE TA 1SA 4 cyl. de Saturn/RELAY.2 1SA de Saturn livrés le ou avant le 30 juin 2006. L'offre est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. Essais menés par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis sur le VUE TA 4 cylindres 4 portes 2006 pour les collisions frontales côté conducteur et passager avant, latérales avant. La cotation gouvernementale à l'aide d'étiquettes fait partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules (NCAV) de la NHTSA. \*D'après les évaluations du Guide ÉnergieGuide sur la consommation d'essence 2006 publié par Ressources naturelles Canada. Les données présentées sont celles des véhicules à traction avant seulement. \* Pour de l'information sur le système OnStar™, composez le 1 888 4-ONSTAR (1 888 466-7827) ou visitez onstar.ca pour connaître les conditions et les détails relatifs au système. OnStar™ est une marque déposée d'OnStar Corporation. \*À l'achat ou à la location de modèles Saturn 2006 neufs ou de démonstration provenant des stocks du détaillant livrés entre le 20 avril et le 30 juin 2006 inclusivement, les clients obtiennent une carte de réduction sur le prix de l'essence moyennant des frais supplémentaires de 0,01 \$. Le rabais de 0,20 \$ comprend les taxes applicables. Les cartes sont en vigueur 72 heures après l'acquisition et ce jusqu'au 31 août 2007. Les cartes sont valides uniquement dans les stations-service Petro-Canada (et autres stations-service approuvées) et ne peuvent être échangées contre de l'argent. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et (ou) au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4-SATURN pour les conditions et les détails.

**Saturn Saab de Laval**  
2800, boul. Chomedey  
Laval  
(450) 681-0028  
(514) 385-7222  
www.saturnlaval.com

**Mondial Saturn Saab**  
9415, Papineau  
Montréal  
(514) 385-7222  
www.mondialisaturn.com

**Saturn Saab de Brossard**  
5950, boul. Marie-Victorin  
Brossard  
(450) 672-2500  
www.gravelauto.com

**Saturn de Terrebonne**  
1295, Carré Masson  
Lachenaie  
(450) 964-1374  
www.saturnterrebonne.com

**West Island Saturn Saab**  
9175, route Transcanadienne  
Ville Saint-Laurent  
(514) 332-4424  
www.westislandsaturn.com

**Gravel Saturn Saab**  
1, Place Ville-Marie, #11 180  
Montréal  
(514) 861-2000  
www.gravelauto.com

**Saturn de Blainville**  
243, boul. Seigneurie Ouest  
Blainville  
(450) 437-6317  
www.saturnblainville.com

**Décarie Saturn Saab**  
6100, boul. Décarie  
Montréal  
(514) 342-2222  
www.gravelauto.com

## SANTÉ

# Les autorités médicales américaines contre l'usage de la marijuana

MATHIEU PERREAULT

« Fumer de la marijuana n'a aucune utilité médicale acceptée ou prouvée. » Telle est l'opinion de la plus haute autorité médicale américaine, la Food and Drug Administration (FDA).

L'avis de la FDA, publié jeudi, a relancé le débat sur les lois permettant l'usage « compassionnel » de marijuana par des malades en phase terminale. Une douzaine d'États américains ont de telles lois, auxquelles le gouvernement fédéral s'oppose. La FDA a cependant précisé au *New York Times* qu'elle n'avait aucune intention de sévir contre les médecins qui autorisent leurs patients à fumer de la marijuana.

Le document renforce aussi la position de l'Association médicale canadienne (AMC). « L'avis de la FDA confirme un point qui inquiète l'AMC », explique Isra Levy, directeur du Bureau de la santé publique de l'AMC.

« Nous ne pensons pas que les bénéfices de la marijuana aient été adéquatement prouvés. Nous ne pensons pas non plus qu'il soit approprié que la marijuana soit administrée sous forme de fumée. Cela dit, nous pensons que dans certaines situations, par compassion, il est approprié d'utiliser la marijuana de cette façon. »

Les chercheurs reprochent à la FDA de passer sous silence les conclusions d'un rapport de l'Institut de la médecine, un comité scientifique du gouvernement américain.

Ce rapport concluait en 1999 que fumer de la marijuana pouvait être « modérément adéquat dans certaines situations, comme les nausées et la perte d'appétit causées par la chimiothérapie et le sida ».

« La raison pour laquelle il n'y a pas beaucoup d'études valables sur le sujet, c'est que le gouvernement américain ne veut pas les financer, pour ne

pas entraver la lutte antidrogue », estime Jean-Paul Collet, chercheur de l'Université McGill qui étudie l'effet sur la douleur de la marijuana fumée par des patients atteints de neuropathies.

« Heureusement, au Canada, le gouvernement finance ce genre de recherches. Il se pourrait cependant qu'il y ait des pressions politiques pour que le gouvernement canadien revienne sur sa décision d'autoriser l'usage compassionnel de la marijuana », croit M. Collet.

Les revues médicales hésitent aussi à publier les études sur le sujet, selon Donald Abrams, professeur de l'Université de Californie à San Francisco qui travaille sur les effets de la marijuana chez les sidéens. « Pour un article, j'ai déjà eu comme commentaire qu'il n'y avait aucun intérêt à étudier les effets de la marijuana fumée », a expliqué le Dr Abrams, qui est financé par le gouvernement californien, en entrevue téléphonique.



L'utilisation de la marijuana à des fins thérapeutiques ne fait pas l'unanimité. PHOTO KEVIN FRAYER, PRESSE CANADIENNE

## Choisissez un cheddar authentique, 100% d'ici

Fromage Boivin  
Fromage de la Ferme  
des Chutes  
Cheddar Saint-Laurent  
Fromega  
Fromage St-Albert

On en trouve  
partout  
au Québec

Cheddar Île-aux-Grues  
Cheddar des Basques  
Le Détour  
Fromages Port-Joli  
La vache à Maillotte

Cheddar Mirabel  
Le P'tit Train du Nord  
Le Troubadour  
La Trappe à fromage  
de l'Outaouais

Cheddar St-Fidèle  
Fromage Beauceron  
Fromage Charlevoix  
Le Beaupré  
Pépîte d'or

Cheddar du Terroir  
de Bellechasse  
Ferme S.M.A  
Le Bourgadet  
Cheddar Lemaire

Le Cru du Clocher  
Le St-Georges  
Cheddar Coaticook  
Fromages La Chaudière  
Fromages P'tit Plaisir

www.laitequitable.ca

fromages  
d'ici

ACTUALITÉS

# Médaille controversée de l'Université de Sherbrooke au président du Rwanda

CAROLINE TOUZIN

L'Université de Sherbrooke marche sur des oeufs. Malgré la controverse entourant la visite « privée » au Canada du président du Rwanda, Paul Kagame, en début de semaine prochaine, l'établissement tient à lui remettre une médaille pour rendre hommage au peuple rwandais.

« L'Université souhaite remettre une médaille au peuple rwandais pour souligner son courage et son travail de réconciliation. Évidemment, on la remet au président du pays, mais ce n'est pas un hommage personnel. C'est un hommage fait au peuple rwandais », a dit à *La Presse* le directeur du cabinet du recteur de l'Université de Sherbrooke, Jacques Viens.

Le président du Congrès rwandais du Canada, Pierre Claver Nkinamubanzi, qui milite contre la venue du chef d'État, se dit « choqué » par une telle initiative.

Son groupe accuse Paul Kagame d'avoir été impliqué dans l'attentat d'avril 1994 qui a abattu l'avion qui transportait le président rwandais de l'époque, le Hutu Juvénal Habyarimana.

L'émission *Zone libre*, diffusée hier à Radio-Canada sur le « mystère Corneille », apporte aussi de nouveaux témoignages accréditant cette thèse.

### Manque de preuves

Le président du Rwanda a toujours réfuté cette accusation. Les organismes Amnistie internationale et Human Right Watch ont d'ailleurs refusé de condamner sa visite au Canada, en raison du manque de preuves.

« Il y a eu un tribunal international qui a été mis en place après le génocide, balisé par l'ONU, qui n'a pas jugé nécessaire de demander à M. Kagame ou à des membres de son gouvernement de s'y présenter », indique pour sa part le directeur du campus de l'Université de Sherbrooke à Longueuil, Bernard Demers.

M. Demers revient d'une « mission exploratoire » au Rwanda qui s'est déroulée au mois de mars pour tisser des liens entre son établissement et cinq institutions d'enseignement supérieur là-bas.

Il s'est rendu à plusieurs reprises dans ce pays, notamment en janvier 1994, quatre mois avant le génocide.

« Il n'est pas question pour nous de juger Paul Kagame, mais il serait malheureux de toujours montrer du doigt la catastrophe de 1994. Il faut maintenant montrer le travail remarquable de réconciliation qui a été fait depuis, notamment avec les tribunaux populaires », croit l'universitaire.

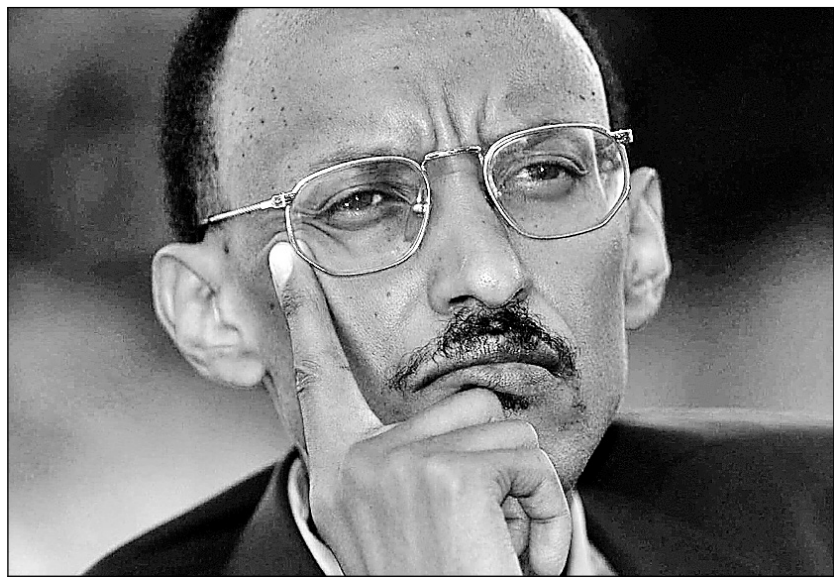
L'Université de Sherbrooke ne pouvait pas préciser, hier, à quel moment la médaille serait remise au président du Rwanda.

Cela pourrait être à l'occasion de son passage à Montréal, mardi, dans le cadre d'une conférence intitulée *Éducation et développement économique en Afrique*, organisée par le Conseil canadien pour l'Afrique (CCA).

Le président de cet organisme voué à la promotion des relations d'affaires entre le Canada et l'Afrique, Lucien Bradet, est conscient de la controverse.

« Comme tous les leaders du monde, Paul Kagame a des choses dans son passé qui font que des gens ne l'aiment pas et d'autres l'aiment. Nous, on croit qu'on parle à un leader important qui peut faire la différence dans le futur », dit-il.

Aucune rencontre avec le premier ministre Stephen Harper ou le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, n'est prévue, car la visite du président du Rwanda est « privée » et non pas officielle.



Le président du Rwanda, Paul Kagame.

PHOTO JEAN-MARC BOUJU, ARCHIVES AP ©

8:17 AM  
ARRIVÉE AU BUREAU  
→ PRÊT À CONQUÉRIR

**Vestons sport**  
**Nouvelle Collection**  
**Printemps en magasins**

Vaste sélection  
de 189,99\$ à 385\$

# Bovet

ÉLÉGANCE POUR L'HOMME ACTUEL

4475, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST, MONTRÉAL - COMPLEXE DESJARDINS - CENTRE ROCKLAND  
CARREFOUR LAVAL - PROMENADES ST-BRUNO - FAIRVIEW POINTE-CLAIRE  
PLACE ROSEMÈRE - GALERIES JOLIETTE - MAIL CHAMPLAIN

3393208A

## Améliorez vos perspectives de carrière.

Réalisez votre potentiel et allez de l'avant grâce aux programmes d'études à temps partiel et cours du soir crédités offerts dans les disciplines suivantes :

- Comptabilité
- Fiscalité et Trésorerie-finances
- Commerce électronique et Systèmes d'information
- Commerce international
- Gestion de la santé et Services sociaux
- Gestion des ressources humaines
- Gestion de la production
- Relations publiques
- Leadership
- Marketing
- Transport et logistique
- Traduction

«... J'ai réellement aimé les cours. Je trouve que les étudiants participent beaucoup car plusieurs d'entre eux ont une expérience de travail reliée aux sujets qui sont discutés en classe. Les enseignants sont aussi très intéressants puisque la plupart d'entre eux sont des praticiens dans leur domaine... ils apportent énormément d'exemples pratiques...» — Andrea B.

**Inscrivez-vous dès maintenant!**

[www.mcgill.ca/conted](http://www.mcgill.ca/conted)  
**(514) 398-6200**

**McGill**  
Centre d'éducation permanente

3397596A 3397597

\* Le PDSF est le prix de détail suggéré par le fabricant. Le PDSF pour un Saab 9-3 berline sport 2006 est de 34 900 \$, pour un Saab 9-3 CombiSport 2006 de 36 400 \$, pour un Saab 9-5 berline 2006 de 45 150 \$, pour un Saab 9-5 CombiSport 2006 de 49 900 \$, pour un Saab 9-7X VUS 2006 de 50 900 \$, pour un Saab 9-7X VUS 2006 de 54 900 \$, pour un Saab 9-7X VUS 2006 de 59 900 \$. Les prix sont en dollars américains. Les taxes et les frais de transport sont en plus. Les détails sont disponibles sur le site www.saabcanada.com. Les offres de location sont soumises à la disponibilité des véhicules. Les offres de location sont soumises à la disponibilité des véhicules. Les offres de location sont soumises à la disponibilité des véhicules.

saabcanada.com

## Pilote ou conducteur ?

Avant de faire des voitures, Saab faisait des avions à réaction. Faites un vol d'essai aujourd'hui.

Modèle Aero présenté

À partir de <b>34 900</b> \$* PDSF	Louez pour <b>389</b> \$* /mois pendant 48 mois 3 275 \$ comptant	Taux de location <b>2,0</b> %
---------------------------------------	---	-------------------------------

Modèle Aero présenté

À partir de <b>36 400</b> \$* PDSF	Louez pour <b>419</b> \$* /mois pendant 48 mois 3 275 \$ comptant	Taux de location <b>2,5</b> %
---------------------------------------	---	-------------------------------

9-5 CombiSport aussi disponible

À partir de <b>45 150</b> \$* PDSF	Louez pour <b>499</b> \$* /mois pendant 48 mois 5 299 \$ comptant	Taux de location <b>3,75</b> %
---------------------------------------	---	--------------------------------

À partir de <b>25 900</b> \$* PDSF	Louez pour <b>319</b> \$* /mois pendant 36 mois 2 760 \$ comptant	Taux de location <b>3,0</b> %
---------------------------------------	---	-------------------------------

Modèle V8 présenté

À partir de <b>50 900</b> \$* PDSF	Louez pour <b>549</b> \$* /mois pendant 39 mois 5 185 \$ comptant	Taux de location <b>1,5</b> %
---------------------------------------	---	-------------------------------

saabcanada.com

**FAITES LE PLEIN ET DÉCOLLEZ! PRENEZ LES COMMANDES D'UNE SAAB 2006 ET ÉCONOMISEZ 20¢ SUR CHAQUE LITRE D'ESSENCE JUSQU'À 2 500 LITRES.\***

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Saturn Saab de Laval</b><br/>2800, boul. Chomedey<br/>Laval<br/>(450) 681-0028<br/>www.saturnlaval.com</p> | <p><b>West Island Saturn Saab</b><br/>9775, route Transcanadienne<br/>Ville Saint-Laurent<br/>(514) 332-4424<br/>www.westislandsaturn.com</p> | <p><b>Saturn Saab de Brossard</b><br/>5950, boul. Marie-Victorin<br/>Brossard<br/>(514) 672-2500<br/>www.gravelauto.com</p> |
| <p><b>Décarie Saturn Saab</b><br/>6100, boul. Décarie<br/>Montréal<br/>(514) 342-2222<br/>www.gravelauto.com</p> | <p><b>Mondial Saturn Saab</b><br/>9415, Papineau<br/>Montréal<br/>(514) 385-7222<br/>www.mondialsaturn.com</p>                                | <p><b>Gravel Saturn Saab</b><br/>1, Place Ville-Marie, # 11 180<br/>Montréal<br/>(514) 861-2000<br/>www.gravelauto.com</p>  |

# VACANCES D'ÉTÉ ENSOLEILLÉE

ÉPARGNEZ 20\$ PAR RÉSERVATION Pour réclamer votre prime en ligne inscrivez LP1 dans la bannière des promotions ou mentionnez le quand vous réservez par téléphone.

<p><b>Puerto Plata</b> Azurro Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>949</b> \$ LE 28 AVR</p>	<p><b>Puerto Plata</b> Playa Maco Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>949</b> \$ LE 28 AVR</p>	<p><b>Varadero</b> Coralita Cuatro Palmas 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>849</b> \$ LE 30 AVR ET 7 MAI</p>	<p><b>Varadero</b> Coralita Club Playa De Oro 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>999</b> \$ LE 30 AVR ET 7 MAI</p>	<p><b>Varadero</b> Playa Caleta 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>799</b> \$ LE 7 MAI</p>
<p><b>Puerto Plata</b> Vaduz Gardens Beach Resort 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>699</b> \$ LES 19 ET 26 JUIN</p>	<p><b>Puerto Plata</b> Beach Club Cofresi 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>799</b> \$ LES 19 ET 26 JUIN</p>	<p><b>Punta Cana</b> Grand Paradise Bavaro Beach 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>999</b> \$ LE 3 JUIL</p>	<p><b>Varadero</b> Coralita Cuatro Palmas 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>899</b> \$ LES 3 ET 10 JUIL</p>	<p><b>Varadero</b> Coralita Club Playa De Oro 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS <b>999</b> \$ LES 3 ET 10 JUIL</p>

Prix disponibles en ligne seulement à [www.getraveldirect.com](http://www.getraveldirect.com). Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50\$ par tranche de mille dollars en supplément. Les prix sont par personne basés sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 25 avril 2006. Les taxes et les frais sont inclus. Forfait inclut vols, l'hôtel, repas, boissons et transferts. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec. Vol sur les ailes de Zoom Airlines.

**GoTravelDirect.com**  
**(514) 849.3344 • 303 rue Émery**

# MONDE

## LE TOUR DU GLOBE

### VATICAN

#### Un cardinal pour le condom

Le cardinal italien Carlo Maria Martini a qualifié hier de « moindre mal » le préservatif, l'avortement légal et l'adoption d'embryons, mettant le Vatican dans l'embarras. Le cardinal de 79 ans, jésuite et ancien archevêque de Milan, est le chef de file de la minorité libérale du collège des cardinaux. « Certainement, l'utilisation du préservatif peut constituer dans certaines situations un moindre mal face au sida », selon lui. « Mais la question est de savoir s'il revient aux autorités religieuses de faire de la propagande pour un tel moyen de défense. »

d'après AFP

## GRANDE-BRETAGNE

### Chère, la mise en plis de Cherie Blair



PHOTO DMITRY LOVETSKY

La femme du premier ministre Blair, Cherie, porte beaucoup d'attention à sa coiffure.

Les frais de coiffeur de Cherie Blair pendant le mois de campagne électorale de son premier ministre d'époux, l'an dernier, se sont élevés à quelque 7700 livres sterling (15 600 \$CAN). Le *Times* affirme que le Parti travailliste britannique a fait état de ces dépenses dans ses comptes de campagne, pour une somme de 275 livres (557 \$) par jour. Cherie Blair est depuis longtemps coiffée par André Suard, styliste au très chic salon Michaeljohn, ce que les médias britanniques ne manquent pas de critiquer. Ils se moquent souvent de son apparence et de ses tenues.

d'après AP

## ÉTATS-UNIS

### Hu Jianto hué

Le président chinois Hu Jintao a achevé hier une visite de quatre jours aux États-Unis par un discours à l'Université Yale, dans le Connecticut, qu'ont tenté de perturber des manifestants réclamant le respect des droits de l'homme en Chine. Plus de 200 personnes, principalement membres du Falungong, ont plaidé pour ce mouvement interdit par Pékin tandis que d'autres demandaient la liberté pour des dissidents en prison et la fin du communisme en Chine. Le président n'a pu les entendre, l'auditorium où il se trouvait n'ayant pas de fenêtres.

d'après AFP

## ITALIE

### Berlusconi lâche prise



PHOTO REUTERS

Le premier ministre d'Italie sortant, Silvio Berlusconi, au congrès de son parti, Forza Italia, à Trieste hier.

Dix jours après les législatives, le chef du gouvernement italien sortant, Silvio Berlusconi, a admis implicitement hier sa défaite, mais a prédit un échec à son successeur, Romano Prodi. « Je n'ai pas appelé et je n'appellerai jamais Prodi au téléphone, car je devrais alors lui souhaiter de bien gouverner, mais ce serait contraire aux intérêts du pays », a-t-il affirmé. Chef de la gauche, M. Prodi a déploré cette attitude : « C'est dommage. Ces rituels, ces usages renforcent un système démocratique. Ils ne sont pas indispensables, mais ils prouvent que l'on a de la classe. »

d'après AFP

## FRANCE

### Le Pen est confiant

Quatre ans jour pour jour après son accession au second tour de la présidentielle française de 2002, Jean-Marie Le Pen a affirmé hier que la situation actuelle peut lui « permettre de gagner » en 2007. Selon un sondage, 34 % des Français considèrent que l'extrême droite est proche de leurs préoccupations. « La situation de la France est plus désastreuse aujourd'hui qu'elle l'était en 2002 », a expliqué le président du Front national. « Cette conjonction va me permettre de gagner. »

d'après AFP



PHOTO ART LIEN, AFP

Croquis du Français Zacarias Moussaoui qui pourrait savoir dès lundi s'il est condamné à la prison à vie ou à la peine de mort pour sa participation aux attentats du 11 septembre 2001.

# L'étrange procès intenté à Moussaoui tire à sa fin

AGENCE FRANCE PRESSE

ALEXANDRIA, Virginie – Le procès de Zacarias Moussaoui touche à sa fin. Les parties ont terminé la présentation de leurs argumentaires, ouvrant la voie aux réquisitions et plaidoiries finales lundi, puis aux délibérations du jury pour décider s'il doit être condamné à mort.

« Étrange » : c'est l'adjectif utilisé par une

terrorisme international, Michael Rolince, a ainsi fait piètre impression en avouant son ignorance d'un rapport de l'agent qui avait arrêté Moussaoui. Le rapport l'alertait sur ce présumé terroriste disposé à « détourner un avion ».

Mais le 27 mars, Moussaoui a mis en pièces sa défense en affirmant qu'il aurait dû participer aux attentats en attaquant la Maison-Blanche avec son ami Richard

eux épargner la peine de mort à Moussaoui, notamment sa possible schizophrénie.

Ce « paranoïaque » n'a-t-il pas affirmé que ses avocats voulaient le tuer ? Ou encore que George W. Bush va le libérer, « délire de grandeur » qui s'inscrit dans sa maladie ?

Dans un ultime effort pour l'humaniser, la défense a fait témoigner d'anciens amis, Fabrice Guillin et Gilles Cohen, venus de France pour rendre hommage au Moussaoui d'avant, « plein de vie », d'humour. Des proches de victimes ont aussi témoigné pour la défense, incitant les jurés à ne pas céder à la « haine » pour les venger.

Les avocats ont terminé jeudi leur démonstration avec la présentation de documents résumant des informations confidentielles.

Selon le premier, rien n'indique que Richard Reid « devait participer à une opération en coordination avec Moussaoui ».

Puis Me Gerald Zerkin a lu la liste des huit terroristes présumés, dont six ont été capturés par les États-Unis, qui ne comparaissent pas au procès malgré leur implication parfois très directe dans les attentats. Il souhaite démontrer ainsi le rôle mal défini et marginal de Moussaoui.

Lundi, les parties présenteront leurs réquisitions et plaidoiries finales. Ensuite, les jurés se retireront pour décider si le Français doit être condamné à la prison à vie ou à la peine de mort.

## Programme de lundi : réquisitions et plaidoiries finales, suivies des délibérations du jury.

proche de victime des attentats, Marilyn Rosenthal, pour qualifier ce procès dont les débats ont commencé le 6 mars au tribunal fédéral d'Alexandria.

Dans la presse aussi, le mot « bizarre » a été employé : le Français de 37 ans, membre d'Al-Qaeda, qui comparait pour complicité avec les auteurs des attentats du 11 septembre, a en effet semblé tout faire pour être condamné à l'injection mortelle, allant jusqu'à se proposer comme « témoin à charge » de l'accusation.

Pour le défendre, ses avocats ont d'abord tenté de mettre le FBI sur le banc des accusés : selon eux, même si Moussaoui, arrêté en août 2001, n'avait pas « menti » pour permettre à ses complices de mener à bien les attaques, comme l'a affirmé l'accusation, la police n'aurait rien évité.

L'ancien chef de la section chargée du

Reid, l'homme qui a tenté de faire sauter un vol Paris-Miami à l'aide de chaussures piégées en décembre 2001.

Les jurés ont estimé, lors d'un premier verdict le 3 avril, qu'il était « passible de la peine de mort ».

Le 13, Moussaoui a encore clamé sa joie face à la « souffrance » alors que l'accusation venait d'exposer le calvaire des 3000 victimes des attentats et de leurs proches, ce qui, selon les procureurs, justifiait sa mort.

« J'ai vu deux personnes se jeter d'une tour en se tenant par la main. De tous les souvenirs que j'ai, c'est celui-là qui revient chaque jour », a notamment raconté devant les jurés l'ancien maire de New York, Rudolph Giuliani.

Les avocats ont ensuite exposé les circonstances atténuantes qui doivent selon

# Le président palestinien annule une décision du cabinet Hamas

D'APRÈS AP et AFP

GAZA – Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a mis hier son veto à la décision du gouvernement Hamas de créer une nouvelle force de sécurité dirigée par un activiste figurant en deuxième position sur la liste des personnes les plus recherchées par Israël.

C'est la première fois qu'une crise de cette ampleur oppose les deux branches de l'exécutif palestinien depuis l'arrivée

Ismail Haniyeh. « Tous les officiers, soldats et personnels de sécurité sont invités à ignorer ces décisions et à les considérer comme nulles et non avenues. »

Abou Samhadana, 43 ans, a fait un an de prison dans les territoires palestiniens pour son rôle dans des activités militantes. Les Comités de la résistance populaire, dont il est un membre fondateur, jouent un rôle-clé dans les attaques à la roquette lancées régulièrement contre Israël et sont soupçonnés d'être à l'origine

compte tôt ou tard », a-t-il prévenu.

Par ailleurs, Israël qui considère le Hamas comme une organisation terroriste, a accentué ses pressions sur le mouvement de la résistance islamique. Un parlementaire et ancien chef des renseignements (Mossad) a déclaré hier que des ministres du gouvernement palestinien et membres du Hamas pourraient être visés par les attaques ciblées israéliennes.

« Personne qui est impliqué dans le terrorisme ne peut espérer d'immunité, même si cette personne occupe un poste ministériel », a affirmé Danny Yatom sans nommer aucun ministre en particulier.

En outre, Israël se préparait à réoccuper la Bande de Gaza si le gouvernement palestinien ne fait pas cesser les tirs de roquettes sur l'État hébreu.

Selon le journal *Haaretz*, des unités d'infanterie préparent une offensive mais l'état major craint que cela ne nuise à la campagne diplomatique visant à isoler internationalement le Hamas.

La France a ainsi annoncé avoir refusé un visa au ministre palestinien du Plan du gouvernement Hamas, Samir Abou Eishah, qui devait participer à un forum international à Paris.

Les Européens ont suspendu leurs contacts avec le mouvement islamiste radical tant qu'il n'aura pas renoncé à la violence, reconnu Israël et les accords de paix.

## Abou Samhadana, chef d'une nouvelle force de sécurité, figure en deuxième place sur la liste des personnes les plus recherchées par l'État hébreu, qui a déjà tenté de le tuer lors d'attaques ciblées.

au pouvoir du Mouvement de la résistance islamique.

M. Abbas a annulé par décret présidentiel le projet de création d'une force de sécurité composée d'activistes et dirigée par Jamal Abou Samhadana, chef des Comités de la résistance populaire. Un plan annoncé jeudi par le ministre de l'Intérieur, Saïd Siyam, membre du Hamas.

« Nous avons appris par les médias que le ministre de l'Intérieur a pris des décisions illégales », explique Mahmoud Abbas dans une lettre au premier ministre

d'un attentat meurtrier contre un convoi américain dans la bande de Gaza en 2003.

À l'instar d'Israël et de la communauté internationale, M. Abbas a rejeté l'idée d'une armée de militants dirigée par le chef des Comités. Abou Samhadana figure en deuxième place sur la liste des personnes les plus recherchées par l'État hébreu, qui a déjà tenté de le tuer lors d'attaques ciblées. « Nous avons de vieux comptes à régler avec ce meurtrier », a déclaré le ministre israélien Zeev Boïm. « Il n'a pas d'immunité et nous réglerons ce

# Le roi du Népal rendra le pouvoir au peuple

D'APRÈS AP et AFP

**KATMANDOU** – Sous la pression de la rue et de la communauté internationale, le roi Gyanendra du Népal s'est engagé hier à rendre le pouvoir au peuple, 14 mois après s'être arrogé les pleins pouvoirs, et alors que des dizaines de milliers de personnes manifestaient pour la démocratie ces dernières semaines.

Le souverain du petit royaume himalayen a affirmé dans une allocution radiotélévisée à la nation que « le pouvoir exécutif serait rendu au peuple à compter de ce jour », mais il n'a pas précisé comment.

Il a assuré que l'engagement de sa dynastie pour « la monarchie constitutionnelle et la démocratie multipartite » était « inconditionnel » et a appelé les sept principales formations politiques à désigner un premier ministre aussitôt que possible.

L'alliance politique à l'origine du vaste mouvement de contestation lancé il y a deux semaines contre le roi devait se réunir aujourd'hui pour décider de la suite des événements.

Déjà, trois des plus grands partis d'opposition ont estimé que ses propositions étaient insuffisantes. « Le roi a subi une défaite, mais incomplète », a dit Minendra Rijal, porte-parole du Congrès népalais démocratique. « Pour être sûr que l'autocratie soit totalement mise en échec, le mouvement va se poursuivre. »

Plus tôt dans la journée, plus de 100 000 Népalais avaient maintenu

la pression sur le roi en défilant en périphérie de Katmandou pour le rétablissement de la démocratie, défiant ouvertement le couvre-feu imposé au lendemain d'une manifestation réprimée dans le sang.

Dans le même temps, l'émissaire indien Karan Singh annonçait New Delhi une « avancée majeure » après avoir été reçu jeudi par le monarque népalais.

La pression de la communauté internationale s'est accentuée au cours des derniers jours pour contraindre le roi Gyanendra à rendre les pouvoirs confisqués en février 2005 au motif qu'il entendait écraser la guérilla maoïste, qui a fait plus de 13 000 morts au cours des 10 dernières années.

« Son temps est compté », a estimé hier l'ambassadeur des États-Unis au Népal, James Moriarty. « Je crois qu'il commence à comprendre que la situation lui échappe, et pas seulement à Katmandou », a commenté le diplomate américain.

Malgré cette tentative d'apaisement, deux dirigeants de l'opposition ont été arrêtés alors qu'ils tentaient de revenir à Katmandou. Jhala Nath Khanal et Bamdev Gautam, du Parti communiste du Népal, supervisaient les négociations entre les partis d'opposition et les rebelles maoïstes.

Dans les faubourgs de Katmandou, trois groupes de plusieurs milliers de manifestants chacun ont convergé vers l'ouest de la capitale où trois personnes ont été tuées jeudi et des dizaines blessées. Un



PHOTO GAUTAM SINGH, AP

Sous l'oeil des policiers antiémeute, un jeune Népalais s'est attaqué à un casque, hier en banlieue de Katmandou, où quatre manifestants avaient été abattus la veille par les forces de l'ordre. Après deux semaines de manifestations, le roi Gyanendra a fini par céder à la pression, promettant de rétablir la démocratie au Népal.

journaliste de l'Associated Press a évalué la foule à plus de 100 000 personnes.

Les policiers encerclant le centre de la capitale népalaise avaient reçu l'ordre de tirer à vue sur toute personne tentant d'entrer dans Kat-

mandou. Quatorze personnes sont mortes dans les rassemblements qui se succèdent au Népal depuis deux semaines.

Les manifestants ont rebaptisé en immenses lettres rouges et blanches « place des Martyrs » le faubourg

Kalanki, situé à l'ouest de Katmandou, où trois personnes sont mortes jeudi. « Longue vie à la démocratie ! Le sang des martyrs n'aura pas été versé en vain », scandaient-ils en brandissant les étendards des sept partis d'opposition.

# Déblocage politique en Irak

ASSOCIATED PRESS

**BAGDAD** – Les chiites ont trouvé un remplaçant à Ibrahim al-Jaafari.

Après son retrait, l'Alliance irakienne unifiée a désigné hier Jawad al-Maliki pour lui succéder au poste de premier ministre. Cette nomination devrait ouvrir la voie à la formation d'un gouvernement d'unité nationale après plusieurs semaines d'impasse.

Les partis chiites, sunnites et kurdes se sont aussi mis d'accord pour maintenir à la présidence, pour un deuxième mandat, le Kurde Jalal Talabani, et pour attribuer les deux postes de vice-présidents au sunnite Tareq al-Hashemi et au chiite Adil Abdel-Madi.

Les dirigeants des sept partis de la coalition chiite sont parvenus à se mettre d'accord sur le nom d'Al-Maliki lors d'une réunion hier soir. Sa nomination a été approuvée par six formations chiites. Le septième parti, Fadhila, avait présenté son propre candidat.

Les candidatures d'Al-Maliki et des autres dirigeants doivent être présentées aujourd'hui à la



PHOTO WATHIQ KUZAIE, AFP

Jawad al-Maliki, numéro 2 du parti fondamentaliste chiite Dawa, est le nouveau candidat au poste de premier ministre de l'Irak.

séance inaugurale du Parlement.

Proche d'Ibrahim al-Jaafari, Al-Maliki avait d'abord fait l'objet de réserves de la part du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (CSRII), qui craignait que ce choix ne soit jugé inacceptable par les sunnites. Al-Maliki était en ef-

fet un des responsables de la commission de purge du parti Baas au sein de l'armée et du gouvernement. Le Conseil privilégiait la candidature d'Ali al-Adib, également membre de Dawa.

Mais après s'être farouchement opposés à un second mandat du

chef du gouvernement, les sunnites semblaient prêts à la candidature de Jawad al-Maliki. « Si quiconque est désigné, à l'exception d'Al-Jaafari, nous n'y mettrons aucun obstacle. Il recevra notre soutien », avait affirmé plus tôt dans la journée Adnan al-Doulaimi, chef de la principale coalition sunnite du Parlement.

L'Alliance chiite unifiée a obtenu le plus grand nombre de sièges au Parlement mais ne peut gouverner sans des partenaires sunnites et kurdes. C'est à elle que revient la charge de nommer le chef du gouvernement. Mais la désignation d'Ibrahim al-Jaafari pour un second mandat avait suscité une vive opposition des sunnites et kurdes.

Si ces derniers acceptent la nomination de Jawad al-Maliki, et certains ont fait savoir qu'ils le feraient, ce serait une véritable percée après deux mois d'impasse autour de la formation du gouvernement d'unité nationale dans un pays en proie à une escalade des violences communautaires. Un parlementaire kurde, Mahmoud Othman, a précisé que les partis kurdes ne

voyaient aucune opposition à cette candidature. Jawad al-Maliki est l'un des principaux responsables du parti Dawa et a souvent servi de porte-parole à la formation, mais on connaît peu de choses sur son parcours. Il a fui l'Irak dans les années 1980, pour s'installer en Syrie. Il était rentré après la chute de Saddam Hussein en 2003.

## JAWAD AL-MALIKI

Jawad al-Maliki, 56 ans, candidat officiel de la coalition chiite au poste de premier ministre, est le numéro 2 du Dawa, le plus ancien parti islamiste chiite d'Irak, conduit par le chef de gouvernement sortant, Ibrahim Jaafari. Cet homme politique à l'allure occidentale mais avec une barbe légère à la chiite, s'est imposé comme le porte-parole de sa formation. Il a l'habitude de monter au créneau pour dénoncer avec force, dans les médias, les violences antichites, notamment les attaques sanglantes contre les lieux de prière de cette communauté, majoritaire dans le pays.

d'après AFP

Épargnez jusqu'à

1000 \$ \*

À l'achat de 4 pneus haute-performance de Michelin<sup>MD</sup>

Promotion offerte chez les détaillants Michelin participants.



Du 17 avril au 20 mai 2006

- 100 \$ de rabais sur un ensemble de 4 pneus à indice de vitesse ZR
- 75 \$ de rabais sur un ensemble de 4 pneus à indice de vitesse V
- 60 \$ de rabais sur un ensemble de 4 pneus à indice de vitesse H

\*Remise postale, consulter le formulaire de remise pour plus de détails.



Une meilleure façon d'avancer

## MONDE

## Faible participation au second tour en Haïti

D'APRÈS AP et AFP

PORT-AU-PRINCE — Haïti entamait hier la dernière étape de son fragile retour vers la démocratie avec le second tour des élections législatives, qui devraient permettre de doter le pays de son premier gouvernement élu depuis l'éviction du président Jean-Bertrand Aristide il y a deux ans.

À l'exception de heurts ayant fait un mort et un blessé, le scrutin s'est déroulé dans le calme, mais avec une très faible participation.

Alors que le premier tour du 7 février n'avait attribué que deux mandats, 127 sièges restent à pourvoir, ceux de 97 députés et 30 sénateurs. Plusieurs centaines de candidats sont en lice. Les bureaux de vote, surveillés par quelque 9000 soldats de l'ONU et 3000 policiers haïtiens, ont fermé leurs portes à 21 h.

L'Agence France-Presse a rapporté des heurts ayant fait un mort et un blessé à Grande-Saline, dans le nord du pays. L'élection a été annulée dans cette localité, à la suite de ces incidents. Ailleurs, on ne faisait pas état de violences, alors que les résultats définitifs devraient être connus d'ici une semaine.

Le parti du nouveau président René Prével, Lespwa (« espoir » en créole), est donné favori. Mais il est peu probable qu'il obtienne la majorité absolue, ce qui devrait le contraindre de former un gouverne-



PHOTO AP

Une travailleuse électorale attendait près d'une boîte de scrutin que se pointent de rares Haïtiens, hier, au deuxième tour des élections parlementaires. Le taux de participation se situe autour de 15 %.

ment de coalition. M. Prével, dont l'investiture aura lieu le mois prochain, a exhorté les électeurs à voter en masse, sans véritablement faire campagne pour ses candidats.

« Nous avons constaté un taux de participation extrêmement faible jusqu'à présent, pas plus de 15 % »,

a déclaré le député européen Johan Van Hecke (Belgique), chef de la mission d'observation de l'Union européenne.

Selon les observateurs, une forte participation aurait pu accélérer son programme législatif pour la reconstruction du pays, en proie aux

violences de bandes armées, à la fermeture de nombreuses industries textiles et à un fort taux de chômage depuis l'insurrection qui a renversé Aristide en février 2004. Le président a promis de rétablir la sécurité et de créer des emplois.

« La population doit participer

massivement pour que nous puissions aider le pays à avancer », souligne Max Mathurin, président du Conseil électoral provisoire. « Un fort taux de participation est nécessaire pour que ce scrutin soit jugé légitime. »

La Constitution haïtienne prévoit que le parti ou la coalition ayant remporté le plus grand nombre de sièges désigne le premier ministre. Ce dernier nomme ensuite les membres de son cabinet et la plupart des postes administratifs. Le Parlement doit par ailleurs ratifier tous les emprunts étrangers.

Le pays le plus pauvre des Amériques n'a pas eu de Parlement en fonction depuis 2003. Mais il faudra beaucoup de travail pour le remettre sur pied après son inauguration, observe Dan Erikson, spécialiste de Haïti au sein du Dialogue inter-américain, groupe de réflexion basé à Washington. « Il n'y a pas de personnel (...) il faut littéralement repartir de zéro », poursuit cet expert.

Seuls deux candidats avaient remporté un siège lors du premier tour marqué par une ouverture tardive des bureaux de vote, des retards dans la distribution des bulletins et une pénurie d'employés nécessaires pour s'occuper de la foule d'électeurs qui se sont pressés dès l'aube. Les autorités avaient fait savoir que 3000 personnes supplémentaires avaient été mobilisées pour éviter qu'un tel scénario ne se reproduise.

## renouveauprintanier

Profitez de prix éclatants sur nos OFFRES EXCLUSIVES

DERNIER WEEKEND!



Ilarino

Canapé

Table à café

1299\$

449\$



Marilyn

Table

699\$

extra  
OBTENEZ  
**10%**  
DE  
RABAIS  
SUR TOUT ACHAT

OU

**12** MOIS\*  
SANS PAIEMENT  
Ni INTÉRÊT!

+

**200\$**  
D'ACCESSOIRES  
GRATUITS

AVEC TOUT ACHAT DE  
2 000 \$ ET PLUS\*\*

www.mobilia.ca

Un nouveau décor?



Visitez notre site Web et planifiez  
votre espace à votre goût.

détendez-vous  
à compter de  
**449\$**



Romeo



Donna

**mobilia**  
POUR LE STYLE

**MONTRÉAL** 514.284.1264  
625, boul. de Maisonneuve O.

**POINTE-CLAIRE** 514.695.8880  
Mega Centre des Sources: 2345, aut. 40 (sortie boul. Des Sources)

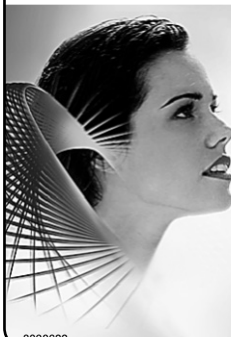
**SAINT-LÉONARD** 514.253.1070  
6855, Jean-Talon E. (entre boul. Galeries d'Anjou et boul. Langelier)

**BROSSARD** 450.462.1264  
8505, boul. Taschereau O. MOBILIA & THOMASVILLE

**LAVAL** 450.687.1447  
Centre Décor 440: 3916, aut. 440 O. (angle Curé-Labelle)

**SAINT-HUBERT** 450.443.5557  
1515 boul. des Promenades St-Hubert (1 km à l'ouest des Promenades St-Hubert)

## ACOUPHÈNES ~ Nouveau traitement efficace



Notre clinique offre un nouveau traitement basé sur les plus récents progrès scientifiques en neurologie de l'acouphène. Dans la majorité des cas, la technique exclusive permet de réduire l'acouphène à des niveaux très tolérables, dans des délais plus courts. L'analyse détaillée de votre acouphène en une session permet un traitement acoustique individualisé que vous poursuivrez individuellement.

**D' Daniel Sommer - psychologue**  
(514) 933-1333  
376, av. Victoria, Westmount

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du 2006-04-21		Tirage du 2006-04-21	
<b>7/49</b>	04 06 12 15 35 38 45	<b>LaMini</b>	NUMÉROS
Complémentaire :	47	146871	50 000 \$
<b>Joker</b>	02 12 26 39 42	46871	5 000 \$
Lettre gagnante :	O	6871	250 \$
<b>Catégories</b>	<b>Gagnants</b>	871	25 \$
Lettre+5/5	0	71	5 \$
5/5	0	14687	1 000 \$
Lettre+4/5	3	1468	100 \$
4/5	20	146	10 \$
Lettre+3/5	116		
3/5	488		
Lettre+2/5	1 548		
Lettre+1/5	8 081		
Lettre	12 810		
<b>6/49</b>	02 04 05 12 13	<b>Quintenne</b>	Tirage du 2006-04-21
Jour - Mois - Année - Signe	01 AVRIL 92 CANCER	867	0740
<b>SOYEZ TOUJOURS GENTILS</b>		<b>Extra</b>	Tirage du 2006-04-21
<b>AVEC CEUX QUI JOUENT AU</b>		921149	502932
		<b>BANCO</b>	Tirage du 2006-04-21
		02 04 05 12 13	
		14 15 19 26 33	
		39 43 45 47 53	
		57 62 66 67 69	

# Camping?

## Laissez-vous tenter!



- Très grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- À des prix d'entrepôt

**André Jac Sport**  
5520, boul. des Laurentides, Laval  
4 km au nord de la 440

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410

Offre non assujettie aux soldes antérieurs. \*Obtenez un rabais de 10% sur le prix de vente, sur toutes les collections courantes, OU une offre de financement de 12 mois, sans aucun paiement ni intérêt, sur toutes les collections courantes. \*\*200\$ d'accessoires en cadeau à l'achat d'articles de toutes les collections, totalisant 2 000 \$ d'achat avant les taxes. Voir détails en magasin. Achat minimum de 1 000\$. En cas d'erreurs, notre personnel en magasin sera en mesure de donner la bonne information. Les prix sont en vigueur pour une durée limitée. Un acompte de 25% est requis. Avril 2006.

# FORUM

## Unesco: cet obscur objet du désir...



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis des années, le Québec réclame le droit de faire entendre sa voix dans les forums internationaux, comme l'Unesco, quand les enjeux relèvent de ses compétences, comme la culture ou l'éducation, une revendication traditionnelle du Québec que le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard a réactivée à la fin des années 90 et que le gouvernement Charest a reprise avec énergie. Il est fort possible que le vœu du Québec soit exaucé. Stephen Harper en avait fait une promesse électorale, et il a réitéré son engagement, encore cette semaine à Montréal. Quand on sait que son gouvernement a comme marque de commerce de faire ce qu'il a dit qu'il ferait, une solution est peut-être en vue.

Est-ce que cela clôt le dossier? Que non! Voyant une solution se profiler à l'horizon, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, s'est empressé de faire grimper les enjeux. Ce qu'il réclame maintenant, c'est un droit de veto du Québec sur les prises de position internationales du Canada dans des domaines qui relèvent des compétences québécoises. Pour être bien sûr qu'une entente soit impossible et que la chicane continue.

Cette surenchère ne fera sans doute pas dérailler le dossier, mais elle illustre le caractère parfaitement surréaliste de certains débats dans lesquels nous mettons énormément d'énergie. Nous avons, au Québec, une propension navrante à nous passionner pour ce que j'ai déjà appelé, par égard pour les lecteurs plus sensibles, la sodomie entomologique.

C'est une bataille purement symbolique, une autre. Il est vrai qu'elle repose sur un principe constitutionnel, le respect des compétences provinciales. Elle repose aussi sur un principe politique, le fait que le Québec constitue une nation minoritaire qui ne veut pas déléguer à la majorité la responsabilité de parler en son nom dans les domaines qui définissent sa spécificité. Il y a donc une pertinence théorique à vouloir être présent à un tel forum international. Mais la vérité crue, c'est que la présence du Québec dans la délégation canadienne de l'Unesco n'a strictement aucune importance, ne changera rien, ne fera rien pour améliorer le sort du Québec. Et c'est sans doute pourquoi les conservateurs ont dit oui. « Who cares? »

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture joue un rôle important dans le monde. Mais peut-on en dire autant de l'activité diplomatique à laquelle elle donne lieu, du rôle des ambassadeurs, des délibérations et des discours? On peut fortement en douter.

Savez-vous qui est l'ambassadeur du Canada à l'Unesco? Ceux qui le savent, et ils sont rares, s'en souviennent, parce que c'est une nomination partisane de Paul Martin qui a un peu fait jaser; c'est Yvon Charbonneau, l'ancien syndicaliste devenu libéral. Mais est-ce qu'on sait ce qu'il a pu dire ou faire à l'Unesco? Non. Ses activités se sont déroulées dans un anonymat absolu, comme celle de ses prédécesseurs Louis Hamel (2000-2004), Jacques Demers (1994-2000), Marie-Bernard Meunier (1991-1994), ou Jean Drapeau (1986-1994).

Leurs activités au siège de l'Unesco, à Paris, n'ont jamais suscité le moindre article de journal, le moindre débat, le moindre intérêt, le moindre curiosité. Et cela ne changera pas, peu importe la composition et la forme de la délégation canadienne. Et voilà les limites de la présence du Québec à la table des nations, comme on dit au PQ.

On notera aussi que tous ces ambassadeurs, depuis vingt ans, sont des Québécois francophones. En fait, depuis 1970, le Canada n'a délégué qu'une seule fois un ambassadeur anglophone à l'Unesco. Ce qui permet de croire que la réalité québécoise n'a pas été occultée dans cette noble enceinte.

Il y a une exception à ce que j'ai écrit plus haut. Il y a un débat, mené à l'Unesco, qui a eu d'importants échos, et c'est celui qui a mené à une convention sur la diversité culturelle. Cette bataille pour la diversité culturelle a été initiée par la ministre péquiste Louise Beaudoin, qui a sensibilisé la France, embarqué le Canada et sa ministre Sheila Copps, qui a fait front commun avec le Québec, une complicité qui s'est poursuivie entre les gouvernements Martin et Charest. Cette alliance entre le Québec, le Canada et la France a donné des résultats concrets. Pour les choses importantes, le système fonctionne bien et les sensibilités du Québec peuvent être entendues.

Cette semaine, le premier ministre Harper décrivait à Montréal sa vision du fédéralisme, faite de respect des compétences provinciales et d'encadrement du pouvoir de dépenser fédéral. Pour le Québec, ces ouvertures sont autrement plus importantes que la forme que pourrait prendre la place du Québec dans l'obscur délégation canadienne à l'Unesco.

COURRIEL  
Pour joindre Alain Dubuc  
adubuc@lapresse.ca

## PLANÈTE

# TV5 en péril!

## L'avenir de TV5 semble compromis par l'arrivée de la nouvelle chaîne française d'information internationale

LOUISE BEAUDOIN



**Ancienne ministre péquiste, l'auteure est professeure associée au département d'histoire de l'UQAM.**

TV5 est l'une des rares réussites concrètes à laquelle on associe spontanément la Francophonie. TV5 est diffusé sur tous les continents et 147 millions de foyers reçoivent la chaîne, ce qui la met au troisième rang au palmarès des télévisions internationales. Sept signaux sont émis de Paris par TV5Monde, le huitième de Montréal, par un opérateur distinct, pour le Québec et le Canada.

Depuis les débuts de la chaîne dans les années 1980, la position de la France a toujours été ambiguë, oscillant entre l'acceptation des compromis nécessaires à l'existence d'une chaîne multinationale francophone et la tentation de faire cavalier seul. La France assume, pour l'instant, environ 75 % du budget de TV5Monde, soit 62 millions d'euros.

Cycliquement s'est posée la question de l'intérêt et de la pertinence pour la France de maintenir son engagement dans TV5. Ainsi je me souviens d'un rapport commandé en 1989 par Marcel Masse, alors ministre du Patrimoine canadien, à Sylvie Lalande, André Bureau et moi-même, pour l'aider à convaincre les autorités françaises de « sauver » TV5.

Sans compter, plus récemment, alors que j'étais ministre de la Culture et ensuite des Relations internationales, le temps infini consacré à ce dossier pour m'assurer de son bon fonctionnement à la fois sur le plan interne et sur le plan international.

Aujourd'hui, à nouveau, l'avenir de TV5 est en jeu. Cette fois, la France qui en rêvait depuis longtemps est passée à l'acte: le Conseil des ministres a pris la décision, en novembre dernier, de créer d'ici la fin 2006, une chaîne franco-française d'information continue pour concurrencer CNN. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase a été la manière dont CNN a traité la position française lors des débats qui ont pré-

**Les alertes ont été constantes depuis la création de TV5; l'actuelle n'est pas anodine et ne pourra être contrée que par la mobilisation des « amis de TV5 » à travers le monde.**

cedé et suivi l'invasion de l'Irak.

Sachant qu'il était impossible de transformer une chaîne multilatérale (France, Suisse, Communauté française de Belgique, Canada et Québec) en « voix de la France » le président Chirac a décidé de créer de toute pièce une nouvelle chaîne, CFII, dont le budget sera, dans un premier temps de 90 millions d'euros. Une chaîne qui a vocation à devenir multilingue mais dont les deux premiers signaux diffuseront

l'un à 75 % en français et 25 % en anglais et l'autre à 75 % en anglais et 25 % en français!

Quelles en seront les conséquences pour TV5Monde?

La première n'a pas tardé puisque le patron de TV5Monde a démissionné. Jean-Jacques Aillagon, l'ancien ministre de la Culture, pourtant imposé à ce poste par le président de la République, il y a un an, a combattu le projet de création de la nouvelle chaîne en la traitant d'« archaïque » soulignant, en vain, que TV5Monde était « incontestablement une chaîne internationale dont l'information fait autorité ». Il a d'ores et déjà été remplacé par François Bonnemain, lui aussi chiraquien pur sucre, présumé plus conciliant, ancien directeur des communications au cabinet de Jean-Pierre Raffarin du temps où il était premier ministre.

Théoriquement les deux chaînes peuvent cohabiter dans le paysage audiovisuel mondial: leur mandat est différent, leur structure n'est pas la même, leur financement non plus. Mais dans la vraie vie, alors que la France entre — pour longtemps — dans une période de restrictions budgétaires, un réexamen des budgets et des statuts des sept sociétés qui font rayonner l'audiovisuel français à l'étranger, au coût annuel de 315 millions d'euros, sera incontournable. TV5Monde sera-t-elle prioritaire? La France se veut rassurante envers ses partenaires puisque, notamment, les budgets de CFII étant à Matignon et ceux de TV5Monde au ministère des Affaires étrangères il n'y aura pas, dit-on, de concurrence entre les deux chaînes. Mais le ministère du Budget français a sûrement autant d'imagination que son équivalent québécois, le Conseil du Trésor, pour débusquer le moindre chevauchement et, par conséquent comment croire que les sommes allouées à TV5Monde sont intangibles.

Les alertes ont été constantes depuis la création de TV5; l'actuelle n'est pas anodine et ne pourra être contrée que par la mobilisation des « amis de TV5 » à travers le monde qui tiennent à l'existence d'une chaîne qui fasse entendre « les voix multiples de la francophonie », celles de la diversité culturelle.

## QUÉBEC GRAND ANGLE

# Gérants d'estrades

## Pour comprendre le prestige des gérants d'estrades dans notre culture, il faut s'attarder aux origines de la société canadienne-française

STÉPHANE KELLY



**L'auteur est historien et professeur de sociologie.**

Sommes-nous un peuple de gérants d'estrades? Se peut-il que notre éthique publique soit l'expression de ces émotions sportives, ressenties dans nos salons et nos arènes? Quelque part au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, avec le déclin du catholicisme, la patinoire a délogé le banc d'église comme lieu d'expression du sacré. Les enfants n'interprètent plus le monde en méditant les évangiles, mais en écoutant les gérants d'estrades expliquer les mystères insondables de notre sport national et de la vie en société. Ils nous apprennent à distribuer les blâmes, à faire un meilleur plan de match ou à tirer des leçons en vue de la prochaine jouete.

Pour comprendre le prestige des gérants d'estrades dans notre culture, il faut s'attarder aux origines de la société canadienne-française. Celle-ci s'enflammait pour deux grandes passions: la politique et la religion. Les uns s'engageaient fébrilement dans la première, pendant que les autres se réfugiaient dans la seconde. Quelques-uns refusaient toutefois de choisir. Ces deux activités, disaient-ils, ne visent-elles pas à assurer le bien commun? Ils nous pressaient donc à choisir notre camp. Le bleu ou le rouge, le ciel ou l'enfer...

Cette confusion des sphères religieuse et politique se cristallisa après l'entrée du Québec dans la Confédération. Abandonnant sa souche républicaine, le nationalisme canadien-français se transforma, désignant dorénavant la défense de traits hérités de la communauté nationale: la langue, la religion, la race. Cette mutation intellectuelle donna naissance à une nouvelle formation politique: le Parti ultramontain. Ses artisans étaient des dissidents conservateurs, dégoutés par la corruption du parti de George-Étienne Cartier.

Selon les Ultramontains, la clique de Cartier était composée de « castors », des créatures sans principes qui couvriraient de boue leurs ennemis. Ils aimaient se voir comme des purs, des incorruptibles, des saints qui avaient déjà gagné leur

**Même si à partir de 1960 les Québécois sont allés loin dans la répudiation de leur passé religieux, le sentiment de posséder une vocation particulière en Amérique du Nord ne s'est pas éteint.**

ciel. Selon eux, la race française avait une mission civilisatrice en Amérique du Nord. Moralement supérieure, elle pouvait donner des leçons aux Anglo-protestants, ces sordides pêcheurs asservis aux bas instincts matérialistes, qui ne connaissaient rien du véritable idéalisme.

Même si à partir de 1960 les Québécois sont allés loin dans la répudiation de leur passé religieux, le sentiment de posséder une vocation particulière en Amérique du Nord ne s'est pas éteint. Le contexte religieux présidant à la naissance de ce sentiment a certes disparu, mais ce dernier s'est plutôt raffermi. Comme si l'idée de rectitude morale, ne trouvant plus son terrain naturel, s'était déplacée au coeur de nos passions politiques.

Ce sentiment, aucun groupe politique ne l'exploite mieux que la faction radicale du mouvement indépendantiste, dans ses graves tirades messianiques. Les purs et durs sont, en un sens, les héritiers des Ultramontains de jadis. Leur posture est à ce point idéaliste qu'elle condamne notre société à l'immobilisme, à l'impuissance et à la zizanie perpétuelle. En se posant comme des saints, dans le ciel des idées pures, ils se placent au-dessus des autres Québécois, les désignant comme des mous, des faibles, des opportunistes et des lâches.

Les Québécois ont développé une curieuse relation avec ces spectateurs tonitrueux, qui s'affairent à donner des leçons de morale, sans jamais prendre le risque de se salir les mains. Le spectacle qu'ils donnent nous désigne comme des éternels pêcheurs, incapables d'être à la hauteur de l'idéal québécois. Et les idoles récentes sont lapidées, au moindre relâchement. À leurs yeux, ceux qui sont sensés nous faire honneur, au Parlement ou au Centre Bell, sont des gras durs, des ingrats, des sans-coeur, qui ne vont pas à la cheville des glorieux d'antan.

Cette intransigeance peut paraître déconcertante. Mais elle est la l'expression naturelle de notre ancien zèle religieux. Si nous sommes si bons, comment se fait-il que nous échouons aussi souvent? Pour échapper à ce troublant constat, il faut désigner des coupables. Nos idoles d'hier deviennent donc, rapidement, de pauvres boucs émissaires. En somme, si les Québécois ne sont plus catholiques, ils sont restés profondément rigoristes.

QU'EN PENSEZ-VOUS?  
forum@lapresse.ca

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070  
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453  
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363  
petitesannonces@lapresse.ca

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? forum@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816  
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320  
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

# FORUM

## Un registre dangereux



LYSIANE GAGNON  
lgagnon@lapresse.ca

Deux Américains condamnés il y a des années pour des crimes à caractère sexuel, deux hommes qui avaient « payé leur dette » à la société et qui refaisaient peut-être leur vie fort honorablement, viennent d'être froidement abattus par un jeune Néo-Écossais au cerveau dérangé. Ce dernier a franchi la frontière du Maine pour s'acquitter de sa mission, puis s'est tiré une balle dans la tête quand les policiers sont venus l'arrêter dans l'autocar qui le ramenait au Cap-Breton.

Comment le jeune Stephen Marshall a-t-il pu retracer deux inconnus qui habitaient à 1000 kilomètres de chez lui ? Simple. Il n'a eu qu'à consulter sur Internet le registre de l'État du Maine où sont fichés — avec leurs adresses — 34 individus qui ont commis des crimes à caractère sexuel.

Cette histoire prend une tournure encore plus dramatique quand on sait que le gouvernement Harper entend imiter les mesures qui ont cours dans plusieurs États au sud de la frontière. Le Canada a déjà un tel registre mais il est relativement limité : il comprend les noms des 12 000 individus qui étaient encore détenus en décembre 2004, et les inscriptions se font sous la supervision d'un juge. En outre, ce registre n'est pas accessible au grand public... protection toute théorique, puisque tout document circulant dans les postes de police et les administrations municipales peut tomber en n'importe quelles mains.

L'existence de ce registre est déjà inadmissible et va probablement contre la charte des droits. Mais les conservateurs, qui sont obsédés par la lutte contre le crime (bien que les statistiques démontrent que les crimes violents diminuent), entendent aller encore plus loin dans la répression. La plate-forme électorale du parti proposait l'élargissement du registre à tous les auteurs de crimes à caractère sexuel. Ainsi, de vieux bonshommes de 85 ans qui ont purgé leur peine il y a des décennies devraient s'y inscrire et rendre compte à la police de tous leurs déplacements !

À l'évidence, c'est un projet complètement irréaliste. Il reste que l'idée d'élargir le registre réapparaîtra certainement sous une forme ou sous une autre, parce que cela fait partie du credo du PCC et que même l'opposition n'ose pas en contester le bien-fondé, tant ce qui touche au viol et à la pédophilie excite l'opinion publique. Même la critique

**Mais qu'est-ce que cette société où l'on encourage le lynchage des criminels même après qu'ils ont payé pour leur crime ? C'est là qu'on se dit que les gens les plus dangereux ne sont pas tous en prison.**

du NPD en matière de justice est en faveur du principe d'un registre, et tant pis si cela représente un accroc flagrant aux droits civils les plus élémentaires des anciens détenus.

Car enfin, si l'on ne croit plus à la réhabilitation, si l'on croit que tout criminel va nécessairement récidiver et qu'il faut lui interdire tout retour à la vie privée une fois purgée sa peine, alors coupons court à la prison et envoyons tous ces gens-là à l'échafaud ! Ou, variante : gravons-leur au fer rouge un numéro matricule sur le front, pour permettre à tous les passants de connaître leur passé !

Il y a des cas, extrêmement rares, où la récidive est probable ; mais c'est au système carcéral et psychiatrique de s'en occuper. L'établissement d'un registre circulant dans la société, où seraient inscrits pêle-mêle les pires tortionnaires et les assassins d'enfants à côté des maris jaloux, des profs à la main légère et des abuseurs repentis, ne règle pas du tout le problème des très grands malades sexuels.

Au fait, l'une des victimes de Stephen Marshall, William Elliot, avait abouti sur le registre du Maine après avoir purgé une peine de quatre mois pour avoir eu, à 19 ans, une relation sexuelle consensuelle avec un garçon de 15 ans ! M. Elliot méritait-il, pour un geste aussi peu délictueux, d'être exposé à la vindicte populaire ?

En fouillant dans le passé en apparence vierge du jeune meurtrier à la figure angélique, la police a découvert un site web où il exprimait sa haine des gais, des femmes et des minorités visibles, les prédateurs sexuels étant à ses yeux la pire des vermines.

Écoutons l'un de ses amis, Chris Catapano : « Stephen n'est pas un criminel. Il était en croisière contre le viol des enfants. Quant à moi, rien de mieux ne pouvait arriver (que le meurtre des deux anciens « pédophiles »). »

Mais qu'est-ce que cette société où l'on encourage le lynchage des criminels même après qu'ils ont payé pour leur crime ? C'est là qu'on se dit que les gens les plus dangereux ne sont pas tous en prison.



Un parc d'éoliennes, semblable à celui de Matane (notre photo), pourrait être construit près de Rivière-du-Loup.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

# Du mépris

## Le projet de parc éolien de la firme Skypower, près de Rivière-du-Loup, fait penser à du néocolonialisme

PHILIPPE DIONNE



L'auteur est maire de Saint-Paul-de-la-Croix.

Vous êtes agriculteur et possédez un boisé de ferme dont plusieurs secteurs sont rendus à maturité et pour lequel la coupe de bois est rendue nécessaire. Un entrepreneur frappe à votre porte un bon matin et vous annonce qu'il a une bonne nouvelle à vous annoncer... Il vous propose un plan d'intervention, échelonné sur 21 ans, qui vous permettra d'obtenir environ 1 % à 2 % des revenus générés par la vente de ce bois qui vous appartient. À moins de ne rien connaître au secteur forestier, toute personne sensée refuserait une offre semblable. En général, les entrepreneurs vont chercher environ 50 % du fruit de la vente de bois lorsqu'ils font affaire avec un propriétaire forestier et non pas 98 % à 99 % !

Pourtant, par analogie, c'est ce à quoi ressemble l'offre de Skypower et Terrawinds Resources Corporation dans le projet de parc éolien localisé dans la MRC de Rivière-du-Loup. En effet, on nous propose environ 600 000 \$/année en redevances, réparties à parts égales entre les agriculteurs et les municipalités qui auront à subir la présence de ces éoliennes, pour un projet qui générera environ 40 millions de dollars par année aux promoteurs et leurs investisseurs.

Comme modèle de développement, je crois qu'il faut revenir au début de la colonie où la Compagnie des cent associés échangeait quelques verroteries et boissons enivrants contre des peaux de cas-

tors fournies par les Hurons qui croyaient faire une bonne affaire. On connaît la suite, n'ayant pu se prendre en main, la plupart des nations indiennes de l'époque ont été décimées, du fait du faible rapport de force avec le colon européen.

Comme il en coûte moins cher de s'implanter en zone habitée que dans le nord du Québec, les promoteurs ont choisi d'emblée le secteur de la MRC de Rivière-du-Loup pour la qualité de ses vents, son infrastructure routière et sa main-d'oeuvre bon marché. Le règlement de contrôle intérimaire visant à encadrer l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup est arrivé à temps pour éviter le développement anarchique de cette ressource dans notre milieu.

Mais là où le bât blesse, c'est que malgré la réglementation de zonage, ce pro-

**On propose environ 600 000 \$ par année en redevances, réparties entre les agriculteurs et les municipalités qui auront à subir la présence de ces éoliennes.**

jet n'est pas du tout acceptable socialement. En effet, bien que vanté comme étant un projet d'intérêt privé, on peut lire dans le prospectus destiné à l'intention des investisseurs que ces derniers pourraient bénéficier de crédits d'impôt allant de 79 % à 82 % sur leur mise de fonds ! Il s'agit donc d'un projet financé en grande partie par des deniers publics

dont les bénéfices ne profiteront qu'à une poignée d'investisseurs, en grande partie de l'extérieur du Québec.

Les mesures de compensation annoncées en grande pompe par les promoteurs sont tout à fait ridicules en regard des inconvénients qui pourraient résulter de ce projet, s'il se concrétise. Malgré les quelque 20 emplois permanents qui pourraient être créés, les porte-parole de SKYPOWER n'ont pas réussi à me convaincre qu'ils ne mettront pas en péril les 11,5 millions de dollars de retombées économiques du secteur récréo-touristique pourtant bien implanté, pas plus qu'ils ne m'ont persuadé que le niveau de vie des citoyens de nos municipalités s'améliorera suite à la réalisation du projet.

Depuis que les promoteurs ont fait leur entrée dans la région pour mettre en oeuvre leur projet, le milieu n'a jamais été considéré comme un partenaire. Le comportement des promoteurs est à peu près le même que nos ancêtres avaient avec les soi-disant « Sauvages », au début de la colonie. Aussi, tant et aussi longtemps que Skypower et ses acolytes auront cette attitude méprisante envers nos agriculteurs et nos municipalités, ils ne pourront penser obtenir l'assentiment de la population dans leur projet.

On doit s'attendre à un débat dans ce dossier et les audiences du BAPE constitueront la tribune par excellence pour exprimer ses opinions. Même si toutes les conclusions de l'étude d'impact déposée par les promoteurs indiquent que leur projet est compatible avec la flore et la faune de tout acabit, il est voué à l'échec sans l'appui du milieu. Car le développement durable doit harmoniser l'économie, l'environnement et la société humaine...

# La sagesse populaire

SYLVIE GUILBAULT

L'auteure est directrice générale des Amis de la montagne.

Aujourd'hui, Jour de la Terre, des milliers de personnes sont attendues pour marcher dans les rues de Montréal et se rendre jusqu'au pied du mont Royal, pour exprimer leur désaccord sur le projet du mont Orford et à la modification de la Loi sur les parcs.

Malgré les différences entre ces deux montagnes, ne serait-ce que par leur histoire, leur développement et leur statut, les ressemblances sont frappantes dans cette volonté populaire de prendre le parti d'un site qu'on veut protéger et qu'on croit protégé pour toujours, un intouchable.

Le mont Royal est encore et toujours sous la pression du développement malgré qu'on reconnaisse qu'il est le joyau et la signature de Montréal, décrété par le gouvernement Charest Arrondissement historique et naturel en mars 2005 en vertu de la Loi sur les Biens culturels.

À chaque nouveau projet, les arguments économiques sont justifiés pour permettre par exemple quelques condominiums de plus sur les flancs de la montagne, un mausolée additionnel au milieu d'un cimetière, ou l'agrandissement d'un hôpital.

À chaque fois, les citoyens demandent que des choix éclairés soient faits, des choix qui prennent en compte les précédents créés et les impacts futurs d'une nouvelle construction ou d'un nouveau développement. Des choix qui prennent aussi le parti d'une volonté populaire de léguer à nos enfants et à notre planète des lieux uniques dont la valeur est non monnayable.

Les Québécois sont invités à faire leur choix samedi dans les rues de Montréal.

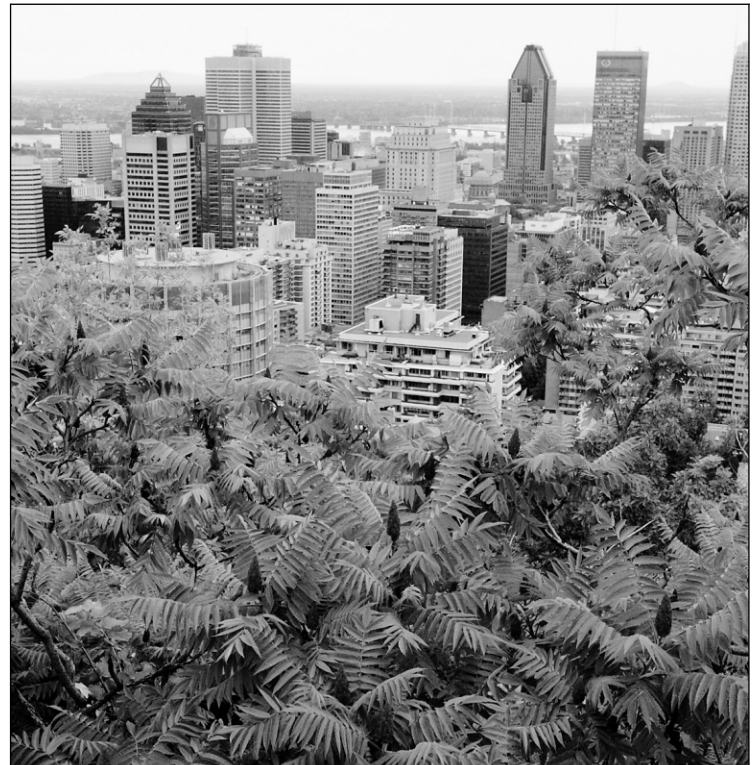


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

**LA PRESSE**

# FORUM

## ÉDITORIAUX

### Que reste-t-il...?



apratte@lapresse.ca  
**ANDRÉ PRATTE**

Le premier ministre, Stephen Harper, a réitéré cette semaine sa ferme intention de verser aux parents d'enfants de moins de 6 ans une allocation de 1200 \$ par année. M. Harper a raison de tenir le cap : il s'agit d'un engagement formel de sa campagne électorale, généralement très bien accueilli par les parents. Mais s'il doit être ferme sur la fin, le chef conservateur aurait tout avantage à être flexible sur la méthode.

Les partisans d'un système de garderies publiques à l'échelle du Canada s'opposent à l'approche proposée par le nouveau gouvernement mais celui-ci a toute la légitimité pour aller de l'avant. On a beaucoup dit que 1200 \$ par an, imposable, cela faisait bien peu d'argent au bout du compte. Toutefois, dans bien des familles, ces quelques dizaines de dollars supplémentaires par mois seront bienvenus.

Les Québécois, eux, jouiront du meilleur des deux mondes : un système de garde largement subventionné par le gouvernement provincial et une aide financière directe offerte par le fédéral. Comme quoi le fédéralisme n'est pas seulement synonyme de dédoublements, mais aussi d'approches complémentaires dont profitent les citoyens.

Il reste à déterminer les modalités de l'allocation promise par le Parti conservateur. En campagne,

M. Harper a parlé d'une somme imposable versée au conjoint dont le revenu est le plus bas. À en juger par la difficulté qu'il y a d'en savoir plus, les conservateurs ne semblent pas avoir longuement analysé l'impact fiscal de cette mesure pour chaque type de ménage. Les calculs faits par des spécialistes indiquent que l'allocation proposée serait relativement désavantageuse pour les familles les plus pauvres, en particulier monoparentales, parce qu'elles perdraient une partie des avantages qui leurs sont déjà consentis (supplément de la prestation fiscale pour enfants, crédits de TPS et TVQ). Par contre, les familles dont un des parents reste à la maison pourraient garder une plus grosse part de leur prestation, et ce même si le conjoint au travail jouit d'un revenu élevé. Le Bloc québécois a suggéré au gouvernement de corriger cette iniquité en versant aux familles un crédit d'impôt non imposable plutôt qu'une allocation. Le montant du crédit d'impôt dépendrait du revenu du ménage plutôt que de celui du conjoint qui gagne le moins, ce qui semble bien plus logique. De plus, le crédit d'impôt ne rognerait pas les autres coups de pouce fiscaux reçus par les familles à faible revenu.

Il est à souhaiter que les conservateurs étudient sérieusement cette proposition, ou toute autre méthode qui leur permettrait d'atteindre leur objectif de façon plus équitable que leur concept initial. Sinon une partie des 9,7 milliards que doit coûter ce programme risque d'être dépensée en pure perte.

« 1200 \$, c'est pas un cadeau ! » Un dossier à lire aujourd'hui dans *La Presse Affaires*.

### Me faites pas pleurer, docteur



akrol@lapresse.ca  
**ARIANE KROL**

Un bébé intubé, les paupières protégées par du sparadrap, sur le point d'être opéré. Pas de doute, la pub couleur diffusée cette semaine par la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) est saisissante. Le texte aussi. « Il y a des gestes qui valent une vie. Combien valent les gens qui posent ces gestes ? »

Après les fonctionnaires, c'est maintenant au tour des médecins de négocier leur rémunération avec le gouvernement québécois. Et de lui rappeler qu'ils sont moins payés que leurs collègues du reste du Canada.

L'inégalité, toutefois, est difficile à chiffrer, car une foule de paramètres entrent en ligne de compte. Le comité qui a étudié le cas des médecins spécialistes est arrivé à trois conclusions différentes. L'écart serait de 10,1 % selon le ministère de la Santé, de 44 %, selon la FMSQ... et de 26 % à 38 % selon une experte indépendante.

La revendication n'est pas nouvelle, mais les spécialistes croyaient avoir de meilleures chances de se faire entendre cette fois-ci. Le précédent gouvernement, rappellent-ils, s'était engagé par écrit à apporter des correctifs. Québec ne semble toutefois pas accorder beaucoup d'importance à la lettre d'entente signée par l'ex-ministre de la Santé, François Le-

gault. Le cadre de négociation, répute la partie patronale, est le même qu'avec la fonction publique, soit 12,6 % d'augmentation salariale en six ans.

On peut comprendre que la FMSQ se sente flouée. Mais cela ne justifie en rien l'espèce de chantage émotif auquel elle s'est livrée cette semaine. Les médecins, on le sait, ont la cote auprès du public.

Près de neuf Canadiens sur 10 leur font confiance, indique le *Baromètre des professions les plus admirées* de la firme Léger Marketing. Cependant, jouer sur cette corde sensible pour faire avancer des revendications salariales, surtout en exhibant un bébé en état d'extrême vulnérabilité, n'a rien d'admirable.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a aussi sa lettre d'entente sur les écarts de rémunération. C'est même l'actuel ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui l'a signée. Pourtant, la FMOQ n'est pas plus satisfaite de ses négociations. Elle vient même de les suspendre, le temps de consulter ses délégués. Pour faire part de son ras-le-bol à la population, elle a publié un communiqué et donné des entrevues. Moins touchant qu'un poupon sur une table d'opération, mais pas mal plus fair-play.

Qu'ils soient spécialistes ou omnipraticiens, les médecins accomplissent souvent des gestes déterminants pour la vie de leurs patients. C'est dans la nature de leur profession et c'est ce qui explique une grande partie de leur ascendant sur l'imaginaire populaire. Ne pas abuser de cet ascendant fait aussi partie de leurs responsabilités.

### Ça sent la Coupe...

Hélas ! Il est peu probable que, dans quelques semaines, les Glorieux respirent de près ce parfum... Mais est-ce que ça a tant d'importance ? La dernière saison de hockey n'a-t-elle pas été une source de grande satisfaction pour les vrais amateurs de hockey qui, depuis des années, désespéraient de ce sport ?

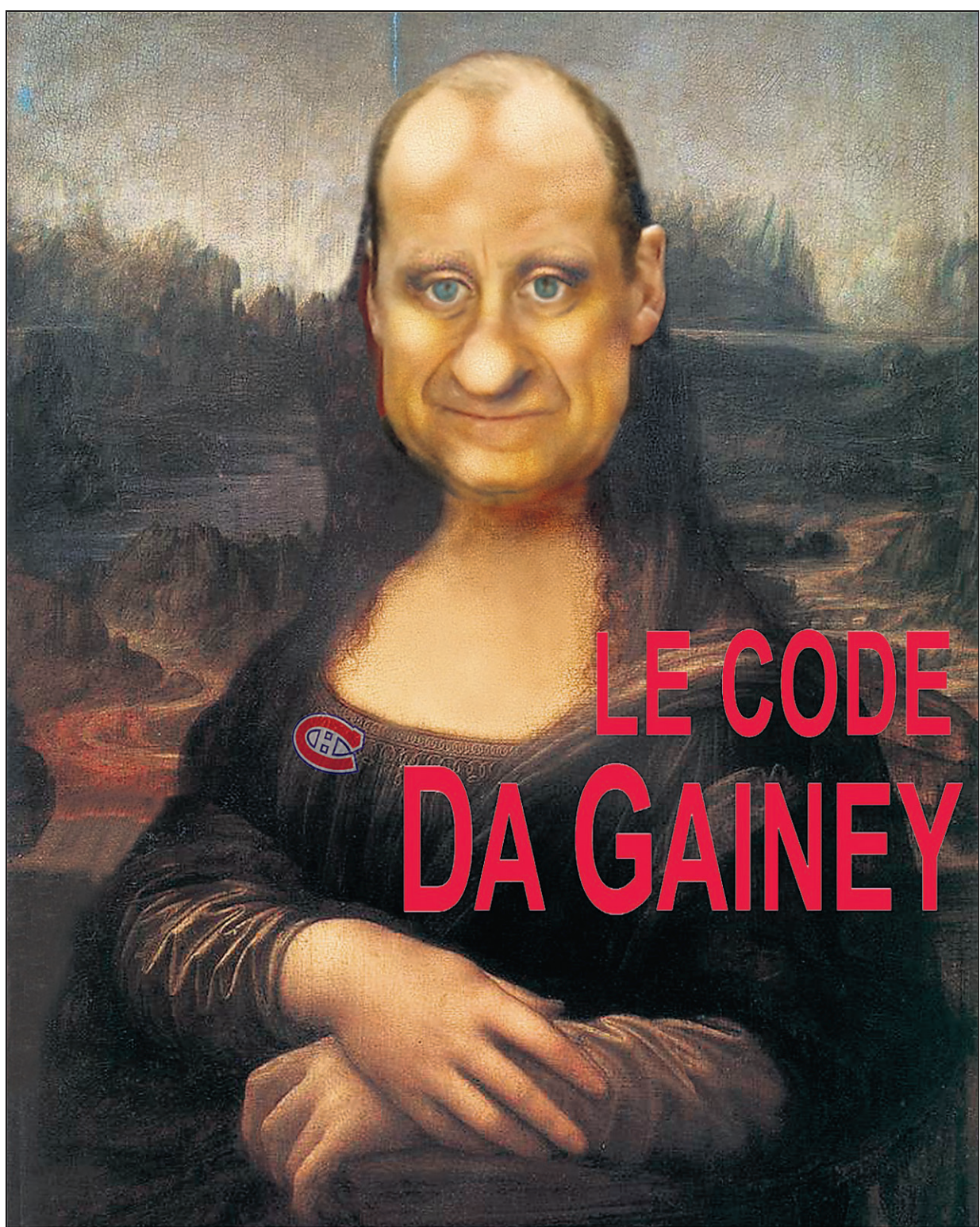
Il fallait peu de choses, en somme.

Localement : quelques têtes inspirées et inspirantes — Cristóbal Huet, par exemple — et de vraies belles séquences de jeu, assez fréquentes pour ne pas être

vues comme fortuites, de la part d'un Finlandais et d'un ou deux Russes assortis... Globalement : un sévère retour au livre, version revue et corrigée, de façon à ce que le hockey redevienne ce qu'il est dans sa substantifique moelle.

Alors que, ce soir, le Canadien entre en séries éliminatoires, il est une chose qu'il faut souhaiter bien davantage que l'inaccessible Coupe : c'est que la nouvelle rigueur de l'arbitrage ne fléchisse pas. Et que, peut-être, le CH se rende juste un peu plus haut, un peu plus loin...

Mario Roy



LES GRANDS PORTRAITS

BOB GAINÉY

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

### Qui gagne quoi ?

M. Alain Dupuis, J'ai de la difficulté à comprendre que vous qualifiez de bonne chose les négociations avec les employés du secteur public (*La Presse*, 19 avril). Personnellement, je ne vois rien de bon dans le fait qu'un gouvernement-employeur use de son pouvoir législatif pour régler des négociations qui relèvent des relations de travail. Ça n'a pas plus de valeur ni de mérite qu'un employeur du secteur privé qui menace de fermer son entreprise pour imposer aux employés une baisse de salaire. Certains de ces administrateurs en seront félicités et recevront des centaines de milliers, voire des millions de dollars en guise de reconnaissance pour leur « bonne gestion ». Olymel, Bombardier, Vidéotron et bien d'autres,

en sont de « bons » exemples. Ça n'a pas plus de valeur ni de mérite qu'une entreprise qui reçoit une généreuse subvention du gouvernement pour maintenir l'entreprise ouverte et qui ferme aussitôt ses portes. (GM à Boisbriand, Hyundai à Bromont...). M. Charest, en utilisant une loi spéciale pour régler un conflit de travail, n'a fait que cautionner un type d'administration pernicieux. La population québécoise n'y gagne rien.

Alain Dupuis  
 Boisbriand

### Moralité douteuse

Et pourquoi ne pas devenir fonctionnaire ? Et contribuer ainsi à alourdir davantage la grosse machine gouvernementale

en postulant pour l'un des 44 nouveaux postes de contrôleur du MSSS qui appliqueront la nouvelle loi sur le tabac, qui entrera en vigueur le 31 mai prochain. Ces policiers du tabac écraseront quelque 23 500 propriétaires de bars et de restaurants du Québec, en émettant des contraventions de 100 à 600 \$ aux fumeurs et de 1000 à 6000 \$ aux exploitants qui vendront par inadvertance du tabac à un mineur, ce qui diminuera grandement leur profitabilité et leur nombre d'employés. Ces lieux de détente deviendront des lieux de stress. Et pourquoi ne pas interdire, en première mondiale, la vente du tabac au Québec ? Et pourquoi ne pas arrêter tous les bandits manchots, ces machines de loteries vidéo, implantées ici et là dans des établissements commerciaux dans des quartiers plutôt pauvres, qui vident les poches des *pôvres* gens, au détriment de leur équilibre mental ? Mais, dans la conduite des affaires de l'État, la moralité publique sert d'excuse pour empêcher le maximum de *cash* afin de payer la faramineuse feuille de paye des salariés et des contractuels de l'État providence « modèle Québécois ».

Émile Martineau  
 Dorval

### Un retard considérable

Je ne suis pas un spécialiste en la matière mais le transport en commun sur rail est un sujet qui m'a toujours intéressé. Je suis tout à fait d'accord avec la décision d'investir dans l'aménagement de nouvelles lignes de trains de banlieue et ce, malgré tout ce que pourront en dire les partisans de l'automobile. Montréal avait un retard considérable à rattraper par rapport à beaucoup de grandes villes du monde. L'investissement de ce qui deviendra sans doute plus de 300 millions de dollars pour les trains de l'est me semble nécessaire, surtout à long terme. Cela dit, la logique du projet retenu m'échappe. Pourquoi dépenser 60 M \$ pour le segment Terrebonne-Repentigny alors que l'aménagement d'une ligne distincte Mascouche-Terrebonne-Laval aurait pu coûter sensiblement le même prix ?

Jacques Loiselle



Jean Charest et Stephen Harper.

PHOTO DIDIER DEBUSSCHERE, REUTERS

## La grande séduction

Ça y est, notre nouveau premier ministre fédéral, Stephen Harper, fait la joie des libéraux provinciaux qui se réjouissent de ses récents propos sur le fédéralisme d'ouverture, des propos qu'ils trouvent « extrêmement intéressants ». M. Benoît Pelletier, notre ministre libéral provincial des Affaires intergouvernementales canadiennes, ajoute : « Nous avons défendu les idées exprimées par M. Harper depuis des années, contre vents et marées. » Comme c'étaient les libéraux fédéraux qui étaient au pouvoir toutes ces années-là, on peut conclure que ces vents et marées venaient de leurs amis ou ex-amis libéraux fédéraux. Avec notre premier ministre Jean Charest, qui est un ancien bleu, avec M. Pelletier, qui se dit autonomiste « option constitutionnelle de l'ADQ », avec les politiques de droite du PLQ empruntées aux conservateurs et à l'ADQ et avec la claire préférence des ouailles de Jean Charest pour M. Harper, les libéraux provinciaux ont ajouté récemment beaucoup de bleu à leur rouge initial. Ce qui fait violette, si on se fie à nos expériences de peinture. Les libéraux fédéraux ne sont pas sortis du bois au Québec avec leurs amis provinciaux qui les trichent ouvertement avec les bleus.

Gilles Bousquet



PONTIAC



BUICK

GMC

L'ÉVÉNEMENT

FAITES LE PLEIN

20¢ de RABAIS

PAR LITRE DURANT 1 AN  
JUSQU'À 2 500 LITRES<sup>1</sup>



Pontiac Montana SV6

GMC Sierra

Pontiac Torrent



Buick Lucerne

Pontiac G5 Pursuit

Pontiac Wave



Pontiac G6

Faites le plein d'économies avec Pontiac, Buick et GMC.  
Hâtez-vous, cette offre est pour un temps limité sur la plupart des modèles 2006.



Voyez comment Pontiac se démarque.  
[decouvrezpontiac.gmcanada.com](http://decouvrezpontiac.gmcanada.com)



Informez-vous au sujet  
des 3 mois d'essai gratuit  
du service XM.<sup>2</sup>



L'Association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. 1. À l'achat ou à la location de la plupart des modèles neufs ou de démonstration en stock et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01\$, le consommateur reçoit une carte de prix préférentiel permettant d'obtenir la réduction sur l'essence. L'offre s'applique aux véhicules dont la livraison est prise entre le 20 avril et le 30 juin 2006 inclusivement. La réduction de 20 ¢ inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures de la livraison et jusqu'au 31 août 2007, uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Tous les véhicules 2006 sont admissibles sauf les camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), le GMC Savana et la Pontiac Solstice. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et (ou) au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 2. Pour plus de renseignements, visitez [gm.xradio.ca](http://gm.xradio.ca). Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. <sup>3</sup>Marque de commerce © 2005, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Tous les détails chez votre concessionnaire et au [gmcanada.com](http://gmcanada.com).

# Une famille procède aux obsèques avec la mauvaise dépouille

DAVID BOMBARDIER  
ET ISABELLE PION  
LA TRIBUNE

Des proches endeuillés ont fait incinérer un corps... qui n'était pas le bon. Une erreur d'identification commise par un coroner est à l'origine de cet événement hors du commun survenu au cours des derniers jours à Drummondville.

Le 3 avril dernier, un corps a été repêché dans la rivière Saint-François, à Saint-Joachim-de-Courval, près de Drummondville. Après des vérifications d'usage, le coroner Yvon Garneau a déterminé qu'il s'agissait du corps de Kwang Shou Kirouac Lee, 23 ans. Le jeune homme s'était jeté en bas d'un pont situé à 5 km de là, le 31 décembre 2005. Comme il avait été formellement identifié, le corps a été remis à la famille. Il a été incinéré et des obsèques ont eu lieu.

Le 14 avril, un second corps a été repêché, cette fois dans les eaux du

fleuve Saint-Laurent, à L'Islet-sur-Mer, près de Montmagny. Le coroner de l'endroit, Martin Toussaint, a également identifié ce corps comme étant celui de M. Kirouac Lee. Mais cette fois, des éléments nouveaux ont permis de déterminer hors de tout doute qu'il s'agissait bel et bien de la dépouille du jeune homme.

« Le dossier fait présentement l'objet d'une enquête du Bureau du coroner, indique la porte-parole du Bureau du coroner, Marie-Ève Bilodeau. Les détails vont donc être confirmés plus tard. »

Le premier corps a finalement pu être identifié correctement même s'il avait déjà été incinéré. Certains « éléments » du corps avaient été conservés par le coroner Garneau, laisse entendre la porte-parole.

Les deux familles ont été informées de cet invraisemblable imbroglio jeudi.

La mère de Kwang Shou Kirouac Lee, Suzanne Bilodeau Kirouac, dit ne pas en vouloir au coroner Yvon

Garneau et exclut du même coup toute poursuite judiciaire, malgré l'erreur d'identification de la dépouille de son fils. Y aura-t-il une autre cérémonie pour le jeune Drummondvillois ? « Pour l'instant, non », indique sa mère.

On ne peut dévoiler pour l'instant l'identité de la première victime, puisque ses proches n'avaient pas encore tous été mis au courant. Selon la porte-parole du Bureau du coroner, il s'agirait également d'un suicide.

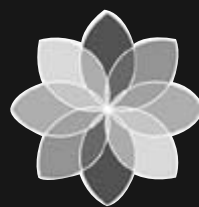
La porte-parole du Bureau du coroner souligne que les corps ayant séjourné longtemps dans l'eau sont méconnaissables et difficiles à identifier. Lorsque des détails visuels ne peuvent être utilisés pour l'identification, le coroner peut comparer les fiches dentaires ou les empreintes digitales. Le coroner n'est pas seul en cause puisqu'il doit généralement recourir aux services de différentes personnes lorsqu'il identifie un corps.

## Préparez le printemps avec notre collection 2006 de mobilier de jardin !

# -40% SUR LE TECK

Quelques jours seulement...

## À NE PAS RATER



# dragore

INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS DU MONDE

4295 boul. St-Laurent, Montréal  
(514) 842-3500 www.dragore.ca

3387901

3387901



## Achetez un frigo ENERGY STAR® et économisez!

# 50\$

## de remise par la poste



Obtenez une remise par la poste de 50 \$ à l'achat d'un réfrigérateur neuf homologué ENERGY STAR® de 8,5 pi<sup>3</sup> ou plus.

### BON DE REMISE PAR LA POSTE

Langue de correspondance : Français  Anglais

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_ App. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : ( ) \_\_\_\_\_

Nom du détaillant : \_\_\_\_\_

N° de facture : \_\_\_\_\_

Date d'achat de l'appareil : A  M  J

Marque de l'appareil : \_\_\_\_\_

N° de modèle : \_\_\_\_\_

Je certifie que toute l'information donnée sur cette demande de remise est exacte, au meilleur de ma connaissance.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### Marche à suivre pour obtenir la remise postale

- Remplir et découper ce bon.
- Joindre une copie de votre facture. La facture doit inclure les renseignements obligatoires suivants : le nom du détaillant, le numéro de votre facture, la date d'achat, l'adresse de livraison, la marque de l'appareil et le numéro du modèle.

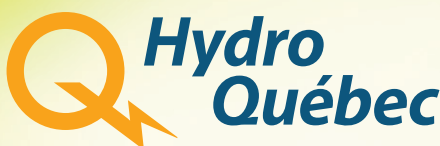
### Poster le tout à :

Les Promotions Redemco inc., C. P. 5, succ. Longueuil, Longueuil (Québec) J4K 4X8

Cette offre prend fin le 31 décembre 2006.

### Modalités

- Assurez-vous de bien respecter la marche à suivre.
- Seuls les bons lisibles et dûment remplis seront retenus.
- Ce bon est valide pour tout achat d'un réfrigérateur neuf homologué ENERGY STAR® de 8,5 pi<sup>3</sup> ou plus effectué chez un détaillant au Québec entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 décembre 2006.
- Cette offre est valide pour un réfrigérateur livré au Québec seulement.
- Les demandes de remise doivent être postées dans les trois mois suivant l'achat.
- Veuillez prévoir de six à huit semaines pour la réception de la remise par la poste.
- Hydro-Québec n'est pas responsable des bons perdus, mal acheminés, illisibles ou incomplets.
- Cette offre de remise par la poste est soumise à toutes les lois fédérales et provinciales ainsi qu'à tous les règlements municipaux applicables. Toute soumission frauduleuse peut entraîner des poursuites judiciaires.
- Cette offre peut être modifiée ou interrompue sans préavis.



3387901

EN VENTE MAINTENANT!

UN MONDE DE CONFORT!

Collection  
LATEX  
100% NATUREL  
VENTILÉ | ANTI ACARIENAU MONDE DU  
MATELASVoici enfin un matelas  
qui épouse compétement  
les formes du corps,  
minimise les points  
de pression et favorise  
l'alignement naturel  
du dormeur.

Rabais de <b>300\$*</b> Format simple	Rabais de <b>400\$*</b> Format double	Rabais de <b>500\$*</b> Format queen	Rabais de <b>600\$*</b> Format king
---	---	--	---

\* sur modèle 8 pouces d'épaisseur selon le procédé Talalay.

1 888 MATELAS  
WWW.AUMONDEDUMATELAS.COM

MONTREAL	514 381.1260	375, Crémazie O. (Coin ave. du Parc)
ST-LÉONARD	514 254.2922	6711, Jean-Talon E. (Près Corbeil Électro.)
WESMOUNT	514 483.0040	5338, rue Sherbrooke O. (Est autoroute Décarie)
LAVAL	450 688.6111	1795, Boul. St-Martin O. (Est Boul. Le Corbusier)

FINANCEMENT DISPONIBLE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES  
TAXES INCLUSES • LIVRAISON INCLUSEUne entreprise de **LAURIER** MAÎTRE MATELASSIER DEPUIS 1938

3395533A

## ACTUALITÉS

Agressions sexuelles sur 22 patientes

Le Dr Savoie se suicide  
avec sa conjointeÉLISABETH FLEURY  
LE SOLEIL

Le Dr Jean-Marie Savoie, ce dermatologue de 67 ans qui a été déclaré coupable la semaine dernière d'avoir agressé sexuellement 22 patientes, a été trouvé mort hier matin avec sa conjointe, Lorraine Hamel, 54 ans, dans le condominium qu'ils habitaient au quai Saint-André, près du Vieux-Port de Québec. Le couple aurait conclu un pacte de suicide.

Les corps du Dr Savoie et de sa conjointe ont été trouvés hier matin, après qu'un proche inquiet d'être sans nouvelles eut communiqué avec les policiers. « Vers 9h15, on a reçu un appel d'un membre de la famille qui voulait qu'on aille vérifier l'état de santé des deux personnes », a relaté l'agent Sylvain Boisvert, porte-parole de la police de Québec.

En entrant dans l'appartement 302 du 17, quai Saint-André, les policiers ont trouvé les corps inertes dans le lit de la chambre conjugale.

Si les policiers concluent à un pacte de suicide, c'est qu'ils ont

trouvé une lettre dans laquelle les désespérés expliquent leur geste. « Il n'y avait aucune trace qu'un acte criminel pouvait avoir été commis à cet endroit », a mentionné l'agent Boisvert, excluant ainsi l'hypothèse d'un meurtre suivi d'un suicide.

La police n'a pas voulu divulguer la façon utilisée par le couple pour s'enlever la vie, tout comme elle a préféré taire l'état dans lequel se trouvaient les corps au moment de leur découverte. Il n'a pas été possible non plus de savoir à quel moment le Dr Savoie et sa conjointe ont commis l'irréparable. L'enquête ouverte par le Bureau du coroner permettra d'en connaître davantage sur les causes et les circonstances exactes des décès.

Selon la police de Québec, les membres de la famille de Lorraine Hamel n'auraient pas été surpris d'apprendre que celle-ci avait mis fin à ses jours.

« Ils savaient qu'elle était malade », a expliqué l'agent Boisvert, qui n'était toutefois pas en mesure de dire de quoi souffrait la dame. M<sup>me</sup> Hamel, qui a travaillé comme secrétaire du Dr Savoie à l'époque où celui-ci

pratiquait à Victoriaville, a appuyé son conjoint durant tout le procès. Elle l'accompagnait d'ailleurs chaque jour au palais de justice.

Selon un ancien concierge de l'immeuble, le Dr Savoie et sa conjointe habitaient au 107, quai Saint-André depuis seulement un an. Ce qui explique sans doute pourquoi les résidents de l'immeuble interrogés par *Le Soleil* nous ont dit ne pas connaître le médecin au-delà de ce qu'ils avaient entendu dans les médias.

Le Dr Savoie avait été déclaré coupable le 12 avril dernier de 23 chefs d'agression sexuelle sur 22 patientes âgées de 12 à 31 ans.

Les gestes ont été commis entre 1973 et 1992, à l'époque où le dermatologue pratiquait à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Les observations sur sa peine devaient avoir lieu à la fin du mois prochain.

Le Dr Savoie n'était pas au bout de ses peines puisque, au cours de son procès, 15 nouvelles plaintes d'agression sexuelle avaient été adressées aux policiers.

Il venait  
de donner  
sa démissionIAN BUSSIÈRES  
COLLABORATION SPÉCIALE

VICTORIEVILLE – Quelques jours avant son suicide, le dermatologue Jean-Marie Savoie avait officiellement remis sa démission au conseil d'administration du Centre de santé et de services sociaux Arthabaska-Érable.

Le Dr Savoie agissait à titre de membre-conseil à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de Victoriaville et, encore hier, son nom figurait toujours dans le site Internet de l'établissement hospitalier.

Reconnu coupable et en attente de sa peine pour 23 accusations de nature sexuelle, le Dr Savoie pratiquait depuis quelques années à Victoriaville. Au début de sa pratique, il avait avisé les autorités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska des accusations qui pesaient contre lui et s'était vu imposer d'être toujours accompagné et de ne jamais se trouver seul en compagnie d'un patient.

Il avait également déjà exploité une clinique privée à Victoriaville, qui était fermée depuis quelque temps.

Le directeur général de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Michel Delamarre, a signalé hier qu'il connaissait peu le Dr Savoie, même si celui-ci avait pratiqué quelques années dans son établissement.

« L'hôpital n'a pas non plus l'intention de commenter les derniers événements », a-t-il ajouté au moment où il a été informé du tragique destin du dermatologue.

Le poids de  
l'humiliation

LE SOLEIL

L'humiliation de voir ses crimes exposés au grand jour est un facteur clé dans la décision de s'enlever la vie.

Un procès ou une détention est une période à risque où les gens se sentent vulnérables, dit Louis Lemay, directeur de l'Association québécoise de prévention du suicide. « Plus leur crime est socialement inacceptable, plus il suscite la colère et plus le risque est élevé que la personne subisse une pression néfaste pour sa survie », explique-t-il.

Cependant, peu de gens s'enlèvent la vie durant un procès ou une détention, rassurent les spécialistes consultés par *Le Soleil*.

Selon les estimations de M. Lemay, on en compte moins d'une cinquantaine, soit moins de 4 % de tous les cas.

Pour éviter que les accusés ou les condamnés choisissent le suicide, la sensibilisation reste l'outil par excellence.

DU 21 AU 23 AVRIL

ÉCONOMISEZ

10%

avec tout ACHAT de

100\$  
et PLUS

18+

La modération a bien meilleur goût. Educ'Alcool

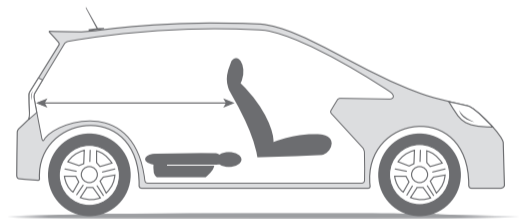
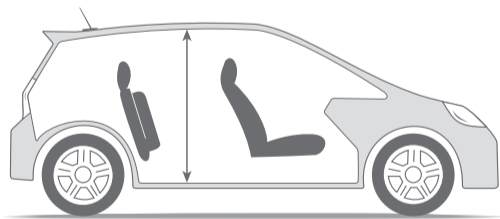
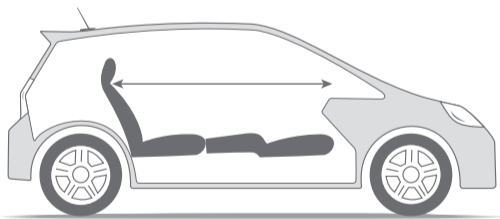
Titulaires de permis, agences de la SAQ, Comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Cette promotion est en vigueur du 21 au 23 avril 2006 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs ». 18 ans et plus. Achats non cumulatifs. Les produits commandés par l'entremise du service des commandes privées sont exclus de cette promotion.

PRENEZ GOÛT  
À NOS CONSEILS

3398223

Vraiment grande pour une petite

**Fit**



La Fit 2007

À partir de  
**14 980\$\***

Équipement de série

- > Sièges rabattables Magic Seat<sup>MD</sup>
- > Moteur 1,5 litre de 109 ch VTEC<sup>MD</sup>
- > Chaîne sonore AM/FM/CD de 160 watts et entrée auxiliaire
- > Glaces électriques
- > Consommation sur route : 5,6 L/100 km

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez [hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca) ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

OUI, ON A FAIT  
**LE PLEIN**

Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

[hondaquebec.ca](http://hondaquebec.ca)



**HONDA**

# Préparez votre été!

Jusqu'à

%



## DE RABAIS SUR LES MEUBLES DE JARDIN!



Ensemble Rideaux  
4 chaises et  
1 table 38" x 60"

Prix  
spécial  
Rég.: 389\$

**299\$**



Ensemble Jamaica  
4 chaises et  
1 table 38" x 60"

Prix  
spécial  
Rég.: 709\$

**499\$**



Ensemble Windsor  
4 chaises et  
1 table 38" x 60"

Prix  
spécial  
Rég.: 930\$

**599\$**



Ensemble Melbourne  
4 chaises et  
1 table 38" x 66"

Prix  
spécial  
Rég.: 809\$

**599\$**



Ensemble Portofino  
4 chaises et  
1 table 42" x 72"

Prix  
spécial  
Rég.: 1199\$

**959\$**



Gazebo 10' x 10'  
St-Tropez

Spécial  
prix club

**499\$**



Ensemble New Vienna  
4 chaises et  
1 table 38" x 60"

Prix  
spécial  
Rég.: 1319\$

**999\$**



Ensemble Ceram Teck,  
4 chaises multipositions et  
1 table 41" x 67" avec ext. de 86"

Prix  
spécial  
Rég.: 2039\$

**1631\$**



Gazebo 10' x 10'  
St-Tropez

Spécial  
prix club

**499\$**

**En Prime!**  
Obtenez  
un sac d'entreposage,  
un imperméabilisant  
et un protecteur UV  
une valeur de  
**150\$**



**CLUB  
PISCINE**

SUPER

**fitness**

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À  
[www.clubpiscine.ca](http://www.clubpiscine.ca)

Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre et ne sont pas applicables dans les centres de liquidation. Photos à titre d'illustration seulement. Valide jusqu'à épuisement des stocks. Voir détails en magasin. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.

